N°	ACTEURS	SYNTHESE	THEMES DU DEBAT VISE(S)												LEVIERS D'ACTION
1	**Intercommunalités de France**	La traduction des objectifs énergie-climat dans les territoires s'appuie sur l'implication des collectivités locales. Il est nécessaire de renforcer leurs moyens d'action ainsi que le dialogue entre les différentes échelles, de l'élaboration des politiques à leur évaluation.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* La traduction des objectifs énergie-climat dans les territoires s'appuie sur l'implication des collectivités locales à partir des 3 leviers suivants. Levier 1.6.1. Mettre en place un dialogue permanent entre l'Etat et les collectivités élaborant des documents stratégiques pour la transition énergétique (SRADDET et PCAET) afin d'inscrire la transition énergétique dans les projets de territoire, prendre en compte les priorités de politiques locales et les enjeux du territoire. Les difficultés et leviers partagés par les territoires doivent alimenter les stratégies nationales. Levier 1.6.2. Mettre en cohérence les outils et les politiques publiques. Levier 1.6.3. Renforcer les capacités d'actions des collectivités, notamment en ingénierie et en moyens.
2	**France Chimie**	La Chimie en France a déjà réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 63% entre 1990 et 2019. La Chimie apporte par ailleurs de nombreuses solutions à la transition énergétique. La feuille de route portant sur la décarbonation de la chimie a été présentée par France Chimie le 7 mai 2021. France Chimie anticipe que la trajectoire de décarbonation se poursuivra avec une baisse des émissions de -26% entre 2015 et 2030. La mise en oeuvre de technologies de rupture pourrait porter cette baisse à -36%. Toutefois, la transition énergétique de la Chimie en France repose sur 3 conditions incontournables : 1/ un accès à une énergie bas-carbone compétitive ; 2/ une protection contre une concurrence déloyale d'importations à forte empreinte carbone ; 3/ un soutien des pouvoirs public au déploiement de technologies bas-carbone.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 2.1.1. Poursuivre et soutenir le développement de solutions technologiques innovantes. Levier 2.1.2. Soutenir la décarbonation de l'industrie de la chimie en France.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 2.4.1. Poursuivre et péreniser les dispositifs d'accompagnement et de soutien à des filières nouvelles ou en transition (décarbonation des procédés industriels) afin : 1) d'apporter la visibilité nécessaire aux investissements dans la transition énergétique 2) de réduire le différentiel de compétitivité avec les voisins européens ; 3) de lutter contre la concurrence d'importations à forte empreinte environnementale ; 4) de combler l'écart de coûts entre les technologies actuelles et les procédés bas-carbone 5) de combler l'écart de compétitivité entre les énergies fossiles et les énergies alternatives. Levier 2.4.2. Assurer un approvisionnement en énergie bas-carbone compétitive.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 2.5.1. Etablir un cadre de concurrence équitable pour maîtriser l'empreinte carbone de la France.
3	**Académie des technologies**	La France dispose d'un budget Carbone très limité jusqu'en 2050. Elle doit à l'issue des débats des élections prochaines accélérer la réduction de ses émissions. Toutes les technologies permettant la sortie des énergies fossiles doivent être mobilisées. Certaines sont incontournables dont le captage et le stockage du CO2, et la production d'électricité par des ressources minérales fossiles.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 3.1.1. Concilier sobriété et innovations technologiques.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 3.3.1. Réduire la dépendance européenne aux importations énergétiques et de matières.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 3.5.1. Utiliser toute la palette des outils de politique publique et adapter leurs usages aux situations. Exemple : Une réglementation alignée sur l'objectif de baisse des émissions est indispensable dans les secteurs dont l'élasticité-prix est faible (véhicules légers, aviation, bâtiments). Les subventions sont nécessaires pour faciliter, dans une phase de transition, le financement des investissements des particuliers (pompes à chaleur ou véhicule électrique). Levier 3.5.2. Réviser et actualiser le prix du CO2 (VAC : Valeur Action Climat).
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Levier 3.7.1. Discuter de l'objectif global avant de répartir l'effort supplémentaire par secteurs.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 3.8.1. Utiliser les technologies : Soutenir le développement des véhicules légers électriques, faire évoluer les transports terrestres lourds, l'aviation commerciale et le transport maritime. Levier 3.8.2. Réduire les déplacements.

			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
											9				*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 3.9.1. Accélérer la décarbonation du parc de bâtiments. Levier 3.9.2. Réduire l'impact carbone des constructions. Levier 3.9.3. Leviers transversaux.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 3.12.1. Promouvoir l'électrification de nombreuses activités et modifier profondément l'infrastructure énergétique française.
4	**Association pour l'emploi sans carbone**	L'examen de tous les dispositifs climatiques a révélé 4 critères d'efficacité (garantir, intégrer importations et émissions locales, éviter toute injustice sociale et impliquer tous les acteurs) qui ont sélectionné comme meilleur mécanisme celui du compte carbone par lequel tous les citoyens reçoivent un quota égal de points carbone qui sont imputés lors de chaque dépense et qui sont renouvelés chaque année avec une diminution de 6%. Le compte carbone permet de compter et prendre conscience, préparer les citoyens à la désaccoutumance aux énergies fossiles, garantir la réduction de 80% avant 2050 et surtout d'amener les entreprises à réduire leurs contenus carbone sous la pression progressive des consommateurs.					5								*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 4.5.1. Créer un compte carbone égalitaire et échangeable (à la place de la taxe carbone qui a montré ses limites en termes de justice sociale lors des récentes crises des bonnets rouges puis des gilets jaunes). Il éviterait aussi un rationnement absolu s'apparentant à une écologie punitive.
5	**Association Technique Energie Environnement Club Biogaz**	Une culture bas-carbone ne s'entend pas autrement que dans une société orientée vers le « zéro déchets » et la valorisation de tout ce que nous considérons comme des déchets. C'est cet objectif que poursuit la filière méthanisation française avec une valorisation de différents gisements afin de nous détourner des matières minérales (fossiles) que nous prélevons aux dépens des nouvelles générations. Ce cahier d'acteur illustre comment le biogaz peut contribuer en plusieurs étapes à cette culture du bas-carbone avec à terme, en 2050, une économie circulaire sur les matières qu'il valorise et une production de gaz verts pour l'ensemble de nos besoins (des particuliers, des entreprises et pour la mobilité).		2											*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Ce cahier d'acteur illustre comment le biogaz peut contribuer en plusieurs étapes à cette culture du bas-carbone et les leviers à déployer pour favoriser le développement de la filière méthanisation française. Contribution du biogaz à la culture du bas-carbone : outil de facilitation pour aller vers une agronomie biologique, par moins de consommation d'engrais industriels et de produits phytosanitaires, réponses aux attentes locales de traitement des déchets. Leviers à déployer pour favoriser le développement de la filière méthanisation française : Levier 5.2.1. Leviers de l'ingénierie technique. Levier 5.2.2. Leviers de l'ingénierie financière.
6	**CITEGO**	Proposition d'un droit égalitaire à une allocation de budget carbone qui réduise chaque année de 6% et oblige les entreprises dans le comptage des contenus carbonés dans toutes leurs activités pour garantir une vraie descente carbone vers la neutralité en 2050. Le mécanisme donne aux entreprises l'avantage d'un coup d'avance par rapport aux pays qui mettront en place le compte carbone plus tardivement. Le mécanisme efface l'anxiété que manifestent les jeunes à l'annonce de la perte d'habitabilité de la planète sous l'effet du réchauffement et de l'acidification des océans qui laisseraient présager d'une terre-étuve comme annoncé par l'étude de Will Steffen et al.		2											*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 6.2.1. Mettre en place un plafonnement par compte carbone en insistant sur son caractère redistributif et régulé. Levier 6.2.2. Baser la culture du bas-carbone sur des outils de comptabilité carbone, ludiques et accessibles au plus grand nombre.
7	**Fédération des usagers de la bicyclette**	Le secteur des transports est le premier pôle d'émission avec 31% des émissions de GES. Alors que la part de GES émise par d'autres secteurs majeurs (industrie énergétique & manufacturière, agriculture, résidentiel tertiaire) connaît une diminution notable, celle des transports a eu tendance historiquement à augmenter et se stabiliser depuis 2010. Il en découle que le report modal vers des mobilités durables – mobilités actives et transports collectifs – et une diminution de la demande de transport en jouant sur l'aménagement du territoire sont nécessaires et constituent de véritables solutions pour rendre nos mobilités plus respectueuses de l'environnement et respecter nos objectifs de diminution de GES du secteur des transports. Le vélo est un mode de transport presque totalement décarboné : il s'agit du mode de transport le moins émissif en GES après la marche, et ce faible impact carbone vaut aussi pour les vélos électriques. Sa part modale de 3%, bien en-deçà de la moyenne européenne (9%), permet d'entrevoir une marge de progression très importante.								8					*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 7.8.1 : Repenser notre système de mobilité, en donnant une place plus importante aux leviers de sobriété en matière de transport dans la future SFEC, par une planification de l'intermodalité et une réflexion profonde sur l'aménagement du territoire. Levier 7.8.2 : Lever les verrous à l'usage du vélo : créer des infrastructures cyclables, généraliser le savoir rouler à vélo, sécuriser les rues en milieu urbain et les liaisons intercommunales...

8	**GRDF**	L'atteinte de la neutralité carbone d'ici à 2050 représente désormais un objectif clairement établi par la plupart des organisations, qu'il s'agisse d'entreprises, de territoires, d'États ou d'organisations internationales. À cet horizon, la quasi-intégralité de l'énergie consommée devra être renouvelable ou bas-carbone. Ambitieux, l'horizon de 30 ans permet de laisser ouvert l'éventail des leviers qui seront mis en œuvre pour y parvenir, qu'ils soient technologiques, énergétiques ou sociétaux. En capacité de décarboner les usages énergétiques à un coût abordable et maîtrisé pour le client et la collectivité, les gaz verts, avec le biométhane et l'hydrogène, ont toute leur place dans le mix énergétique français permettant la neutralité carbone et une transition énergétique sécurisée, soutenable et renouvelable. Ainsi, GRDF a pour raison d'être d'agir pour donner au plus grand nombre le choix d'une énergie d'avenir, performante, renouvelable, sûre et abordable, au cœur de la vie des territoires. Les solutions gaz répondent rapidement et économiquement à la recherche d'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment et de la mobilité et proposent une alternative pour les secteurs difficiles à décarboner. Le gisement de production de gaz verts est suffisant pour couvrir l'ensemble des usages à horizon 2050, et a été confirmé par de nombreuses études et scénarios. La mobilisation de ce gisement de biomasse pour la production de gaz verts respecte la priorité des usages alimentaires, le maintien ou le développement des puits de carbone naturels que constituent les forêts, les usages longs du bois comme matériau, préserve la biodiversité et ne représente pas une contrainte sur la disponibilité de la ressource en eau. Le développement des gaz verts permet également de créer des externalités positives pour les territoires. Les études menées ont confirmé la maturité de la filière méthanisation ainsi que les possibilités d'accélération de la production de nouveaux gaz verts dont les objectifs sont réalistes au regard du gisement confirmé, et cela à un coût maîtrisé. Le gaz et les infrastructures gazières sont indispensables à la sécurité d'approvisionnement énergétique de la France, et à l'accès de tous les Français au confort d'une énergie abordable et renouvelable. Et ils le seront encore davantage dans un contexte d'électrification accrue. Le maintien des infrastructures gazières s'impose donc d'autant plus qu'elles permettent déjà l'acheminement des gaz verts, essentiels pour décarboner l'économie de demain et apportent au système énergétique la puissance dont il a besoin lors des pointes de demande. Ainsi, le réseau de distribution, patrimoine public des collectivités, pour lesquelles environ 800 M€ par an sont investis pour assurer sécurité et verdissement, représente un atout de la transition énergétique ; il constitue un outil des collectivités pour choisir et organiser leur transition, en fonction des ressources et spécificités de leur territoire.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 8.1.1. Miser sur l'alliance de la sobriété (consommation d'énergie évitée) et de l'efficacité énergétique (meilleur rendement).
				3										*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 8.3.1. Encourager le déploiement des gaz verts pour envisager l'autonomie énergétique de la France et assurer la sécurité d'approvisionnement et la continuité d'alimentation des clients.
						6								*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 8.6.1. Identifier les leviers d'acceptabilité sociétale des politiques de transition écologique et en particulier ceux favorisant la mise en œuvre des projets d'énergies renouvelables. Levier 8.6.2. Intégrer les réalités locales dans la planification énergétique nationale via un dialogue Etat/Région et territorialiser les projets énergétiques.
								8						*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 8.8.1. Renforcer le rôle du gaz dans le secteur de la mobilité, comme solution efficace, économique et immédiatement disponible pour baisser les émissions de CO2 et améliorer la qualité de l'air.
									9					*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 8.9.1. Rénover les logements (isolation du bâti et changement des systèmes). Levier 8.9.2. Maîtriser les consommations.
													12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 8.12.1.Substituer des énergies fossiles par des gaz verts (biométhane, hydrogène). Levier 8.12.2. Accélérer le développement de la méthanisation mature et dynamique (à fin 2021, la capacité des 1 150 projets en file d'attente atteint environ 25 TWh/an et dépasse donc les objectifs de la PPE à horizon 2028).
9	**CFE CGC Energies**	Dans un monde énergétique en pleine mutation technologique et marqué par les incertitudes géopolitiques, la CFE Énergies défend un modèle français de transition énergétique qui répond : 1/ au défi climatique, en amplifiant la réduction des émissions des gaz à effet de serre ; 2/ à l'impératif économique, en renforçant la compétitivité de l'économie française, en diminuant la consommation des énergies fossiles importées et en assurant la souveraineté du pays ; 3/ à l'ambition industrielle, en développant de nouvelles filières sans pour autant affaiblir les filières d'excellence dont dispose aujourd'hui la France dans le secteur énergétique ; 4/ à la dynamique sociale, via le développement des emplois, les transitions professionnelles, la préservation du pouvoir d'achat et la lutte contre la précarité énergétique. Si l'idée de transition recouvre des projets différents selon les réalités énergétiques, géographiques et géopolitiques de chaque pays, chacun a tendance à définir sa propre vision de ce que doit être une bonne politique énergétique, avec plus ou moins d'énergies fossiles, plus ou moins d'énergies renouvelables, plus ou moins d'électricité nucléaire, plus ou moins d'efficacité énergétique. La France doit elle-aussi définir un modèle qui corresponde à ses atouts et à ses enjeux.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 9.1.1. Combiner efficacité énergétique et baisse effective des émissions de CO2. Levier 9.1.2. Viser la sobriété en matériaux et métaux critiques et favoriser l'économie circulaire pour éviter de nouvelles dépendances stratégiques.
			2											*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 9.2.1. Diffuser une culture bas-carbone qui suscite l'adhésion chez les citoyens et qui ne se confonde pas avec la décroissance.
				3										*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 9.3.1. Assurer la sécurité énergétique du pays en optimisant la planification des besoins.
					4									*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 9.4.1. Piloter les enjeux sociaux et d'emplois de la transition énergétique

		Pour y répondre, la politique climatique et énergétique du pays doit avoir pour priorités la souveraineté énergétique et la sécurité des approvisionnements, la compétitivité, la réponse au défi climatique et le développement de filières industrielles pourvoyeuses d'emplois qualifiés. Ce sont ces priorités qui doivent guider l'élaboration de la Stratégie française sur l'énergie et le climat, qui intégrera la prochaine Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, afin de mettre la politique énergétique en cohérence avec les engagements climatiques du pays et sa politique industrielle. Le modèle français de transition énergétique doit enfin s'appuyer sur les atouts que constituent ses industries de l'électricité et du gaz, en consolidant ces vecteurs énergétiques idéaux de la décarbonation, et avoir pour boussole le service public.	5	*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 9.5.1. Utiliser le levier fiscale / économique.
			7	*7- Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Levier 9.7.1 : Concentrer les efforts sur les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre : transport et bâtiment.
			8	*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 9.8.1. Décarboner les modes de transport par une politique de mobilité territoriale intelligente mais aussi par une politique de mutation des parcs de véhicules automobiles, utilitaires, poids lourds et de transport collectif, comme le développement du transport ferroviaire électrotracté et du report modal.
			9	*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment ?* Levier 9.9.1. Favoriser les rénovations globales et l'intégration des solutions technologiques bas-carbone.
			12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 9.12.1. Favoriser les énergies de réseaux, électricité et gaz. Levier 9.12.2 Planifier la transition du mix sur le plan économique, social, industriel et climatique.
10	**Association des Maires Ruraux de France délégation Yonne**	/	10	*10. Quelle agriculture dans un futur bas-carbone ?* Levier 10.10.1. Développer le gaz vert grâce au processus de méthanisation dans les zones rurales de l'Yonne.
11	**Toutes Nos Energies Occitanie Environnement**	La protection de l'Environnement n'est malheureusement pas la boussole de la Stratégie Energie-Climat actuelle. L'évaluation environnementale de la PPE en vigueur est insuffisante. De même, les "Futurs énergétiques 2050" de RTE n'évoquent l'environnement qu'à la marge, ne comportant aucunes analyses ni recommandations sur la biodiversité (espèces et leurs habitats, zones humides, eau), les paysages et patrimoine, le cadre de vie et la santé des riverains. Toutes Nos Energies Occitanie Environnement propose que la politique sectorielle de l'énergie soit mise au service de l'environnement et non l'inverse, et que la Charte de l'Environnement inspire désormais le choix des solutions permettant de décarboner notre pays. Qu'enfin, pour consolider un tel projet, il soit créé un Défenseur de l'Environnement.	1	*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 11.1.1. Favoriser la sobriété via l'éducation des citoyens.
			2	*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 11.2.1. Mettre en œuvre un programme d'éducation citoyenne à la sobriété énergétique.
			8	*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 11.8.1. Privilégier les carburants les moins émetteurs, réduire le poids des véhicules et favoriser le recours à l'hydrogène décarboné.
			9	*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 11.9.1. Dans les secteurs résidentiel et tertiaire, proposer des isolations thermiques au meilleur niveau, électrifier les usages (chauffage), utiliser des matériaux économes, revitaliser les centres-bourgs et freiner l'étalement urbain.
			12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 11.12.1. Créer de nouvelles modalités de gestion du développement des électricités renouvelables par des moyens innovants et intégrant en leur sein les acteurs les plus directement concernés. Levier 11.12.2. Privilégier les solutions alternatives locales efficientes (réseaux de chaleur et de froid). Levier 11.12.3. Favoriser les sources décarbonées pilotables (l'hydraulique) et les flexibilités de production associées (STEP).
12	**France gaz renouvelables**	France gaz renouvelables demande la reconnaissance de l'intérêt et du potentiel des filières gaz renouvelables dans le mix énergétique français pour renforcer la souveraineté énergétique du pays et participer à la décarbonation de l'agriculture et des besoins énergétiques des usagers.	3	*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 12.3.1. Le développement de la filière méthanisation garantit la sécurité d'approvisionnement en énergie et la création d'emplois non délocalisables.

						4									*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 12.4.1. Accompagner la filière du gaz renouvelable (via des aides à l'innovation et via des dispositifs de soutien) pour favoriser la montée en maturité des technologies et gagner en effet d'échelle. Levier 12.4.2. Maintenir un soutien public d'un niveau conséquent afin de permettre l'émergence de projets de gaz renouvelables essentiellement agricoles, de tailles plus modestes et présents au cœur des territoires.
											10				*10. Quelle agriculture dans un futur bas-carbone ?* Levier 12.10.1. Favoriser les pratiques agricoles proprices au développement de la méthanisation (couverture des sols en interculture, etc) et l'installation de sites de méthanisation au sein des territoires.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 12.12.1. Donner toute sa place aux gaz renouvelables dans le mix énergétique à l'horizon 2050. Levier 12.12.2. Développer des projets locaux agricoles d'énergies renouvelables intégrés dans les territoires (biomasse agricole, photovoltaïque, éolien).
13	**Syndicat des énergies renouvelables**	La SFEC constitue par essence un exercice de planification. Ce cahier d'acteur propose des pistes pour rendre cette planification la plus opérationnelle possible, en fixant des objectifs intermédiaires pour 2030/2035/2040 permettant de crédibiliser l'objectif de neutralité carbone de 2050, et en proposant un dispositif de « suivi » des trajectoires. Au-delà de la planification des volumes d'énergies renouvelables qui devront trouver une concrétisation dans les calendriers prévus par les prochaines Programmations pluriannuelles de l'énergie (PPE), tant en métropole que dans les Outre-mer, il convient aussi de planifier les développements dans l'espace. Ainsi, la SFEC devra trouver une traduction concrète dans les différents documents d'urbanisme existants (SRADDET, SCoT, PCAET, PLUi/PLU) qui permettent de formuler de manière claire les besoins et les opportunités pour chaque territoire. Ces exercices de planification devront aussi intégrer systématiquement des « plans chaleur et froid renouvelables » afin d'accélérer le travail d'identification par les collectivités des potentiels de ces énergies locales. Au niveau maritime, il conviendra, dès 2022, de lancer un exercice de planification fine pour l'éolien en mer, sur l'ensemble des surfaces maritimes métropolitaines et sur un horizon de temps long.		2											*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 13.2.1. Instaurer un débat citoyen factuel, apaisé et objectif.
				3											*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 13.3.1. Mettre en place un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières au niveau européen. Levier 13.3.2. Sur le plan industriel, maîtriser directement les maillons stratégiques des chaînes de valeurs industrielles (doter la France d'une avance technologique dans le domaine des matériaux critiques pour la transition énergétique, faciliter l'implantation ou la relocalisation de sites industriels permettant la production de technologies innovantes, poursuivre le rétablissement de la compétitivité du site France, etc.).
					4									*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 13.4.1. Mettre en place un fond social pour le climat afin d'aider les ménages, en particulier ceux en situation de précarité énergétique, à se convertir à des modes de chauffage plus vertueux et à investir dans des moyens de déplacement plus durables.
						5								*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 13.5.1. Evaluer en amont chaque politique publique, quel que soit le champ d'intervention, afin de déterminer son impact sur le changement climatique.
							6							*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 13.6.1. Traduire concrètement la Stratégie française sur l'énergie et le climat dans les différents documents d'urbanisme existants (SRADDET, SCoT, PCAET, PLUi/PLU). Levier 13.6.2. Intégrer des "plans chaleur et froid renouvelables" dans les documents d'urbanisme.
								8						*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 13.8.1. Mettre en œuvre des mesures de réduction de la consommation d'énergie. Levier 13.8.2 : Accompagner les secteurs transports routiers longue distance, transport aérien, transport maritime via des mesures spécifiques pour pérenniser la production de biocarburants de première génération sur notre territoire, accélérer le développement de nouveaux biocarburants liquides, de l'hydrogène renouvelable et du BioGNV.

														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 13.12.1. Planifier la politique énergétique en fixant des objectifs intermédiaires (horizons 2030, 2035, 2040) et en mettant en place un dispositif de suivi des trajectoires (nouveaux indicateurs). Levier 13.12.2. Favoriser et planifier le développement des énergies renouvelables en volume et dans l'espace. Levier 13.12.3. Faire preuve de pédagogie en exposant les raisons qui conduisent à devoir faire évoluer nos habitudes et notre mix énergétique. Levier 13.12.4. Prévoir un plan de renforcement des moyens humains pour doter l'ensemble des ministères concernés par la transition énergétique et leurs administrations déconcentrées des moyens humains nécessaires à une instruction rapide des projets d'énergies renouvelables et renforcer les effectifs des agences qui mettent en oeuvre directement les politiques de transition énergétique (ADEME, ANAH, etc.) sur le terrain. Levier 13.12.5. Accélérer la sortie des énergies fossiles utilisées dans le secteur de la chaleur, du froid et des transports en incitant les consommateurs à utiliser des énergies renouvelables via une fiscalité cohérente avec leur contenu carbone.
14	**CEREMA**	L'atteinte des objectifs climatiques implique de procéder à de profondes transformations de nature systémique, urgente et d'ampleur inédite. Le grand défi est celui de l'aménagement bas-carbone et résilient au changement climatique. Les collectivités étant, de fait, au centre du jeu, une approche pluridisciplinaire et intégrée sera nécessaire pour accompagner tous les acteurs. Cela nécessite des moyens renforcés d'ingénierie territoriale d'accompagnement ainsi qu'un appui sur l'innovation et la recherche comme accélérateurs des transitions. Des bâtiments bas-carbone et adaptés au changement climatique ainsi que des mobilités décarbonées, durables et inclusives sont des défis à relever. L'adaptation au changement climatique, indispensable à la conduite des transformations en jeu, est abordée de manière intégrée aux thèmes de la concertation et le rôle de la nature, notamment la nature en ville, est particulièrement mis en avant.		2		4	5	6		8	9				*Leviers transversaux* Levier 14.1-12.1. Inclure à la fois les solutions technologiques, les "low-tech", les transformations douces, prendre appui sur les leviers en matière de sobriété et efficacité, et encourager la recherche publique et en partenariat. Levier 14.1-12.2. Favoriser l'aménagement bas carbone et résilient au changement climatique du territoire. Levier 14.1-12.3. Mobiliser un socle commun de connaissances partagé par tous les acteurs impliqués.
				2											*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 14.2.1. Inclure toutes les parties prenantes et favoriser les démarches multi-acteurs dans la perspective de la co-construction de projets de transition partagés. Levier 14.2.2. Stimuler l'innovation sur le plan social notamment sur le plan de l'acceptabilité et de la conduite au changement.
					3										*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 14.3.1. L'aménagement bas carbone et résilient face au changement climatique est un enjeu de souveraineté.
							6								*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 14.6.1. La transformation rapide et profonde doit s'attacher au développement de la résilience des territoires. Levier 14.6.2. Les collectivités jouent un rôle central dans la mise en cohérence articulée de l'action publique dans toutes ses composantes autour du projet énergie-climat. Levier 14.6.3. Dans une approche de co-construction, les démarches multi-acteurs favorisent l'action publique dans les territoires ; elles nécessiteront un besoin massif en matière d'ingénierie territoriale d'accompagnement.
								7							*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Levier 14.7.1. L'effort prioritaire de décarbonation doit être porté sur les secteurs du bâtiment et des transports.
									8						*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 14.8.1. Mobiliser tous les leviers d'action de décarbonation disponibles en matière de mobilité. Levier 14.8.2. Concilier services de mobilités, aménagement du territoire et politiques locales de l'énergie. Levier 14.8.3. Par la recherche, anticiper les effets rebond dans le domaine de la mobilité et en réduire l'occurrence.

															9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ? Levier 14.9.1. La massification des économies d'énergie et la réduction des impacts carbone figurent au premier rang des défis du secteur du bâtiment. Levier 14.9.2. Par la recherche, anticiper les effets rebond dans le secteur du bâtiment et en réduire l'occurrence. Levier 14.9.3. Systématiser les stratégies "nature en ville".
															12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ? Levier 14.12.1. L'aménagement bas carbone et résilient au changement climatique du territoire, et ainsi l'adaptation au changement climatique, représente le nouveau grand défi de la transition vers un pays sans énergies fossiles à l'horizon 2050. Levier 14.12.2. La nature représente une alliée de choix tant dans l'atténuation que dans l'adaptation au changement climatique.
15	**LSF Energie**	Expert des économies d'énergie, LSF Energie est acteur de la rénovation énergétique en accompagnant les ménages, les collectivités locales, les énergéticiens et les bailleurs dans leur projet de rénovation des bâtiments, tout en travaillant main dans la main avec les artisans locaux. Le secteur du bâtiment est le second secteur le plus émetteur en CO2, représentant 26% des émissions en France. Il nécessite une quasi-totale suppression de ses émissions selon la SNBC 2. La rénovation énergétique s'impose comme un des secteurs clés pour l'atteinte de l'objectif neutralité carbone en 2050 et pour assurer l'adaptation de notre société aux impacts du changement climatique.				4									*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 15.4.1. Lutter contre la précarité énergétique en développant davantage les soutiens aux ménages les plus précaires pour la rénovation énergétique des bâtiments.
		Face à l'urgence du changement climatique et de la lutte contre la précarité énergétique, les dispositifs d'aide à la rénovation doivent être renforcés. Trois objectifs majeurs devraient orienter les politiques publiques en matière de rénovation énergétique pour atteindre l'objectif ambitieux de la décarbonation quasi-complète du secteur du bâtiment : - améliorer et ajuster les dispositifs français d'aide à la rénovation énergétique (MaPrimeRénov' et CEE) ; - lutter contre la précarité énergétique en développant davantage les soutiens aux ménages les plus précaires ; - renforcer les rénovations globales et performantes en réorientant les aides vers des travaux plus efficaces.								9					*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 15.9.1. Améliorer et ajuster les dispositifs français d'aide à la rénovation énergétique et réorienter les aides vers des travaux plus efficaces. Levier 15.9.2. Lutter contre la précarité énergétique en développant davantage les soutiens aux ménages les plus précaires.
16	**Qui est vert ?**	La production d'électricité en Europe représente 31% des émissions de CO2 en faisant le secteur le plus émetteur, principalement à cause des énergies fossiles qui représentent 38,29% de la production d'électricité (2019). Tous les pays européens partagent un seul et même réseau électrique physique et sont solidaires entre eux. La France en fait pleinement partie, que cela ait des conséquences positives quand elle a besoin d'électricité l'hiver, ou négatives quand elle doit participer à la transition énergétique du mix électrique européen. La France a un des taux de consommation d'électricité d'origine renouvelable les plus faibles d'Europe (12,9% alors la moyenne européenne est de 28,70%). De fait, une grande partie de sa production d'électricité d'origine renouvelable se retrouve disponible à bas coût aux consommateurs européens désireux de consommer de l'électricité verte. En inondant le marché européen des Garanties d'Origine, la France casse les signaux d'investissements dans les énergies renouvelables partout en Europe. La France doit consommer l'électricité d'origine renouvelable qu'elle produit et arrêter d'être un frein majeur à la transition énergétique du mix électrique européen. Pour lui permettre de financer durablement et efficacement cette transition, nous proposons 4 axes de développement :		2											*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 16.2.1. Inciter les citoyens à la consommation d'électricité d'origine renouvelable. Engager l'Etat dans la mise en oeuvre de cette démarche (exemplarité).
				3											*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 16.3.1. Envisager et conduire la transition énergétique à l'échelle européenne (la France étant pleinement intégré dans le réseau europen d'électricité).

		L'Etat doit faire évoluer sa méthode de calcul de Bilan Carbone, Toute l'électricité doit être tracée pour garantir une transparence totale, Les entreprises doivent pouvoir s'approvisionner en électricité d'origine renouvelable sur la durée, L'état doit sensibiliser aux énergies renouvelables en montrant l'exemple. La consommation d'électricité d'origine renouvelable peut devenir un formidable outil de notre transition énergétique. Les mécanismes de marché comme la Garantie d'Origine existent déjà. Il faut maintenant les rendre plus incitatifs, plus robustes et plus transparents afin que les consommateurs puissent devenir des acteurs et que la France puisse respecter ses objectifs de réduction d'émissions de GES.					5								*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 16.5.1. Promouvoir la consommation d'électricité d'origine renouvelable comme un vecteur et un outil à la disposition des consommateurs finaux pour favoriser et financer la transition énergétique. Levier 16.5.2. Mettre en place la traçabilité intégrale à la consommation du mix énergétique Francais.
17	**Commune de Quint-Fronsegrives**	Alors que 98% des communes de France ont déjà été touchées par au moins une catastrophe naturelle depuis 1982, il est urgent d'améliorer la résilience de nos territoires, sans quoi le bilan humain et financier de telles catastrophes sera très lourd pour ceux qui s'y seront insuffisamment préparés. Entre continuité et rupture, la mise en œuvre d'une transition écologique juste, inclusive et démocratique est un véritable moteur de la cohésion d'un territoire. Dans ce contexte, comment engager une véritable transition systémique socio-environnementale dans les communes de "petite taille" ? Située dans la couronne Est de la métropole toulousaine, la commune de Quint-Fonsegrives (moins de 6000 habitants) témoigne de ce qui peut se faire à une échelle locale. Au delà des leviers et des freins qui lui sont plus ou moins spécifiques, elle nous montre que seules des solutions globales seront satisfaisantes face aux enjeux multidimensionnels auxquels sont soumis les organisations et les institutions. Et bonne nouvelle, de nombreuses expérimentations et innovations sont en marche dans nos communes françaises !		2											*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 17.2.1. Favoriser l'émergence de projets territoriaux cohérents et co-construits.
					4										*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 17.4.1. L'action de tous permettra de construire le monde de demain dans lequel l'ensemble des besoins individuels et collectifs seront satisfaits.
							6								*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 17.6.1. Rencentrer la politique locale vers la résilience et la relocalisation. Levier 17.6.2. L'autonomie des villes dites de petite taille dans l'orientation de leur stratégie environnementale leur confère une flexibilité et une réactivité dans le montage des projets et permet des résultats visibles dans un temps court. Levier 17.6.3. Former les agents et élus, allouer des moyens humains dédiés et favoriser le travail transversal et horizontal.
								7							*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Levier 17.7.1. Défis à relever pour les municipalités : la réduction des consommations d'énergies fossiles dans les bâtiments publics, la mise à disposition de solutions de mobilités douces, la préservation de la biodiversité, la reterritorialisation de l'agriculture, la gestion des déchets ou encore l'éducation à l'environnement.
													12		*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 17.12.1. Recentrer la politique locale vers la résilience et la relocalisation afin de développer une économie plus appropriée à notre époque, compatible avec les limites planétaires.
18	**Association des Maires Ruraux de France délégation Côte d'Or**	L'Association des Maires ruraux de Côte-d'Or s'est positionnée depuis de nombreuses années pour développer des activités qui puissent servir d'outils d'aménagement du territoire, tels que le développement des énergies renouvelables, de manière à créer et à pérenniser la richesse dans ces territoires, notamment à travers une convention dont les signataires sont le syndicat départemental d'énergie (SICECO), la chambre d'agriculture et le distributeur GRDF. L'un des axes majeurs que nous avons engagés en ce sens, à travers cette convention, concerne le développement de la méthanisation, afin de pérenniser l'activité agricole ou sa potentielle reconversion. En Côte d'Or, les projets de méthanisation agricole, en service ou en projet dans les prochaines années, vont permettre de couvrir près de 30% des consommations de gaz du département de Côte d'Or d'ici 2030. Ce résultat est un formidable encouragement pour que l'Etat conforte cette dynamique qui permet l'émergence d'une énergie renouvelable ancrée dans les territoires pour aller vers le 100% gaz vert en 2025.											12		*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 18.12.1. Développer les énergies renouvelables de manière à créer et pérenniser la richesse dans les territoires et en particulier la méthanisation.

19	**France Hydrogène**	Compte tenu du nouvel élan impulsé par la Stratégie nationale hydrogène de septembre 2020, l'hydrogène renouvelable ou bas-carbone est amené à jouer un rôle croissant dans le système énergétique français par rapport aux anticipations prévues dans la PPE 2019-2028. En complément de l'électricité, qui pourrait atteindre une part de 40 à 60 % de la consommation finale d'énergie en 2050, l'hydrogène décarboné doit servir de levier pour mettre fin aux énergies fossiles et décarboner des secteurs de l'économie difficilement électrifiables, dans l'industrie et la mobilité lourde (routière, ferroviaire, maritime, fluviale, aérienne). L'hydrogène peut également servir de moyen d'équilibrage du réseau électrique (stockage et déstockage d'électricité), dans un premier temps dans les zones non-interconnectées au réseau métropolitain et pour des applications localisées, avant de répondre à plus long terme aux besoins de flexibilité du réseau électrique métropolitain (horizon 2035). Un paramètre majeur pour le développement de l'hydrogène renouvelable ou bas-carbone, produit par électrolyse de l'eau, sera la disponibilité en électricité décarbonée, ainsi que sa capacité à être compétitif vis-à-vis de l'hydrogène carboné et des énergies fossiles qu'il doit substituer. Les schémas de connexion des électrolyseurs aux installations d'énergies renouvelables et de raccordement au réseau électrique, suffisamment décarboné, doivent être repensés et facilités pour optimiser le fonctionnement des électrolyseurs. Par ailleurs, d'autres voies de production d'hydrogène décarboné peuvent être mobilisées, à partir des techniques de captage, séquestration ou utilisation du carbone (CCUS) ou à partir de biomasse. Le système énergétique français offre la possibilité de disposer d'hydrogène décarboné en quantités suffisantes sans dépendre trop fortement des importations. Si le déploiement de la filière hydrogène se concentrera d'abord au niveau de grands bassins ou hubs industriels, une chaine d'approvisionnement de l'hydrogène aura besoin d'être préparée et dimensionnée en amont, dès le prochain quinquennat. Des premières infrastructures de transport et de stockage d'hydrogène, obtenues notamment par reconversion d'infrastructures gazières existantes, devront être développées pour garantir à horizon 2030 une sécurité d'approvisionnement en hydrogène décarboné. Enfin, pour réduire les émissions du secteur des transports et atteindre les objectifs PPE de déploiement de stations et de véhicules hydrogène, un accent fort devra être mis sur le soutien à la demande, et plus particulièrement vis-à-vis des segments les plus matures commercialement (VUL, bus, trains).	1 2 **3** 4 5 6 7 8 9 10 11 12	*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 19.3.1. Privilégier la production domestique aux importations (emplois locaux, etc.).												
			1 2 3 4 5 6 7 **8** 9 10 11 12	*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 19.8.1. Accompagner le déploiement d'un parc de véhcules à hydrogène (industrialisation des chaines de production, aides à l'acquisition, etc.).											
			1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 **12**	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 19.12.1. Développer l'hydrogène renouvelable et bas-carbone et ses usages industriels, énergétiques et pour la mobilité, diversifier les voies de sa production et préparer le déploiement d'infrastructures adaptées. Levier 19.12.2. Sécuriser l'approvisionnement en électricité pour absorber une production domestique d'hydrogène renouvelable ou bas-carbone produit par électrolyse de l'eau : accélérer le rythme actuel de déploiement des énergies renouvelables, adapter les schémas d'alimentation des électrolyseurs, maitriser la volatilité des prix de l'électricité, relancer un programme nucléaire et sous couvert de sa disponibilité, augmenter le taux d'utilisation du parc nucléaire français											
20	**GRTgaz**	La France s'est engagée à atteindre la neutralité carbone en 2050, et à accélérer sa décarbonation dès 2030. Pour cela, elle aura besoin d'un système énergétique équilibré, résilient, sûr, efficace, économe et abordable. Toutes les sources d'énergie devront être mises à contribution, parmi lesquelles le gaz, qui se décarbonera grâce aux gaz renouvelables et bas-carbone et à l'hydrogène. Les gaz renouvelables, bas-carbone et l'hydrogène seront en effet indispensables pour assurer une décarbonation rapide de la mobilité lourde, de l'industrie, du bâtiment et des centrales électriques au gaz, et pour assurer l'équilibre du système énergétique dans son ensemble. Nos territoires disposent d'un potentiel de production de gaz renouvelables et bas-carbone considérable, capable de couvrir l'ensemble des besoins à l'horizon 2050. Ce gisement est mobilisable de façon soutenable et en respectant la priorité des usages alimentaires et matière. Le développement des gaz renouvelables et bas-carbone répond aux besoins énergétiques et climatiques. Il concourt également à bien d'autres politiques : agriculture, gestion des déchets, maintien de l'industrie française, création d'emplois, aménagement du territoire… Pour atteindre les objectifs climatiques 2030 et préparer 2050, il faut accélérer ce développement en fixant une trajectoire ambitieuse et en prenant les mesures d'accompagnement nécessaires. La production de gaz renouvelables, bas-carbone et d'hydrogène sur le territoire pourra être	**1** 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 20.1.1. Appuyer le développement des gaz renouvelables sur les différentes technologiques de production de gaz existantes, aujourd'hui à des stades de maturité différents.											
			1 2 **3** 4 5 6 7 8 9 10 11 12	*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 20.3.1. Le développement des gaz renouvelables, énergie produite au cœur des territoires, renforcera la souveraineté énergétique française. Levier 20.3.2. La production de biométhane à l'échelle nationale est considérable ; elle pourra encore être complétée ou partiellement substituée par des imports de méthane renouvelable et bas-carbone si nécessaire.											
			1 2 3 4 **5** 6 7 8 9 10 11 12	*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 20.5.1. Nouvelles, voire émergentes, les filières de production de gaz renouvelables ont besoin de visibilité, de moyens et d'un cadre réglementaire stable.											

		associée à des imports et au recours à des puits de carbone technologiques ou naturels. L'infrastructure gazière est présente sur l'ensemble du territoire et pourra accueillir les gaz renouvelables, bas-carbone et l'hydrogène à moindre coût. Puissante et sûre, elle est et restera indispensable à la sécurité d'approvisionnement énergétique française. Elle est donc un atout majeur pour la transition énergétique.							7						*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Levier 20.7.1. Avoir recours aux gaz renouvelables et à l'hydrogène pour la décarbonation de nombreux secteurs : agriculture, gestion des déchets, maintien de l'industrie française, création d'emplois, aménagement du territoire, etc. Levier 20.7.2. Les scénarii publiés confirment des besoins en méthane à l'horizon 2050 pour les usages liés à la mobilité, l'industrie et le bâtiment. Levier 20.7.3. Dans le secteur industriel et dans un contexte de relocalisation de l'industrie, atteindre l'objectif 2030 nécessitera un recours aux gaz renouvelables et bas-carbone. En complément des gaz renouvelables, le captage et stockage géologique du carbone sera indispensable pour décarboner l'industrie.
										8					*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 20.8.1. Décarboner le secteur de la mobilité lourde par le recours au méthane renouvelable et à l'hydrogène en proposant des véhicules adaptés et les stations d'avitaillement correspondantes ; faciliter l'accès des navires français aux gaz renouvelables et bas-carbone.
											9				*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 20.9.1. Décarboner le secteur du bâtiment résidentiel et tertiaire à partir de l'application de solutions en matière d'efficacité énergétique.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 20.12.1. Dans la perspective d'un recours accru au gaz, l'infrastructure gazière existante contribue à garder un maximum d'options ouvertes dans la perspective de l'évolution du système énergétique européen. Le stockage gazier constitue en outre la seule solution de stockage massif d'énergie sur longue durée aujourd'hui et dans le futur. Levier 20.12.2. De manière impérative, prendre les mesures d'accompagnement nécessaires au déploiement des gaz renouvelables et de l'hydrogène. Levier 20.12.3. Planifier, anticiper et assurer un soutien public au développement d'une infrastructure hydrogène à l'échelle européenne.
21	**Club Energie Côte d'Azur**	Les particularités territoriales imposent de privélégier des solutions adaptées pour répondre aux enjeux globaux : Think Global, Act Local. Adaptation des usages énergétiques, productions décentralisées d'énergies renouvelables, décarbonation, complémentarité des énergies dans les bâtiments et la mobilité et éveil des consciences sont autant d'enjeux clés à intégrer dans la future Stratégie Française sur l'Energie et le Climat.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 21.1.1. Renforcer en priorité la sobriété énergétique et l'efficacité énergétique des usages.
				2											*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 21.2.1. Eveiler les consciences environnementales et favoriser un passage à l'acte vers la transition énergétique par des actions de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie auprès des citoyens, des entreprises et des collectivités. Levier 21.2.2. Rassembler et fédérer les acteurs, montrer les bonnes pratiques / références et identifier les freins (exemple des Assises Azuréennes de la Transition Energétique).
					3										*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 21.3.1. Transformer le système énergétique par l'intermédiaire d'un développement important des productions décentralisées d'énergies renouvelables.
						4									*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 21.4.1. Soutenir financièrement les territoires dans leurs transitions.
								6							*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 21.6.1. Faire des collectivités des acteurs de la transformation de leur système énergétique et de la décarbonation de leur économie (la situation du département des Alpes-Maritimes est décrite ici). Levier 21.6.2. Sous l'impulsion des collectivités, rassembler et fédérer les acteurs, montrer les bonnes pratiques / références et identifier les freins (exemple des Assises Azuréennes de la Transition Energétique).

									8						*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 21.8.1. Engager les territoires dans la mise en œuvre de politiques en faveur de transport propres (ZFE, renouvellement des flottes, développement de transport en commun, mobilité douce, verdissement du parc : mobilité électrique pour les voitures particulières, BioGNV et hydrogène pour la mobilité lourde (bus, cars, PL, BOM), maillage territorial des bornes de recharge, etc.).
										9					*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 21.9.1. Imposer le déploiement systématique du photovoltaïque sur les nouveaux bâtiments et favoriser son implantation sur des toitures existantes. Levier 21.9.2. Favoriser la complémentarité des énergies. Levier 21.9.3. Dans les bâtiments existants, remplacer les chaudières au fioul par la solution décarbonée.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 21.12.1. Développer les énergies renouvelables et la complémentarité entre les énergies (système électrique et système gaz : biométhane, hydrogène, méthane de synthèse). Levier 21.12.2. Mobiliser les territoires pour relever le défi de la décarbonation de l'énergie (productions décentralisées d'énergies renouvelables). Levier 21.12.3. Encourager la décarbonation à travers la mise en place de solutions (recours au réseau existant, développement de l'autoconsommation, les Communautés d'Energies…) favorisant la consommation d'énergies renouvelables.
22	**TEKSIAL**	Les dynamiques engagées sur le terrain de la rénovation montrent que certains freins doivent encore être levés pour engager la France sur un rythme plus soutenu de chantiers permettant alors de répondre aux différentes ambitions climatiques. Les freins à la réalisation de travaux de rénovation énergétique des bâtiments — étant souvent liés à des contraintes budgétaires ou à une méconnaissance des dispositifs d'aide — doivent être levés. Pour y répondre, TEKSIAL, société d'accompagnement dans la maîtrise de la consommation énergétique, propose des solutions opérationnelles permettant un impact réel et direct sur les ambitions de rénovation énergétique du parc de bâtiments existants (particuliers, collectivités ou tertiaires). Le financement nécessaire pour permettre la conduite d'une politique sur le plus long terme, visant à répondre véritablement aux enjeux climatiques, suppose de : - mettre en place une formation plus adaptée pour éveiller les consciences à la nécessité de procéder à des travaux de rénovation, notamment des bâtiments ; - proposer des actions de financement plus larges bénéficiant à la fois aux ménages et aux entreprises.				4									*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 22.4.1. Faire connaître et renforcer les aides existantes en faveur de la rénovation afin de réduire le reste à charge des ménages en situation de précarité énergétique.
										9					*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 22.9.1. Répondre aux besoins en formation des professionnels du secteur. Levier 22.9.2. Faire connaître et renforcer les aides existantes en faveur de la rénovation afin de réduire le reste à charge des ménages en situation de précarité énergétique. Levier 22.9.3. Rendre l'objectif européen Fit-for-55 encore plus ambitieux, notamment à travers la directive de performance énergétique. Levier 22.9.4. Optimiser les mises en relation locales des parties prenantes de l'écosystème de la rénovation énergétique et les solutions de financement les plus adaptées pour inciter de façon pérenne à la décarbonation et à l'efficacité energétique. Levier 22.9.5. Accompagner les collectivités dans la compétence énergétique via le renforcement du décret tertiaire, la mise en avant des CEE. Levier 22.9.6. Réduire les contraintes organisationnelles pour les facilités de financement de travaux de rénovation énergétique.
23	**France Energie Eolienne**	La planification et l'accélération du rythme de déploiement des ENR est aujourd'hui l'une des conditions sine qua non du renforcement de la sécurité d'approvisionnement de notre pays et de l'atteinte de notre objectif de neutralité carbone. Tout kWh d'EnR supplémentaire produit remplacera des kWh issus de combustions thermiques en France ou en Europe, réduira notre dépendance aux importations d'énergies fossiles, limitera notre exposition aux chocs de prix sur les marchés mondiaux. Il est urgent pour cela de favoriser et d'accélérer le développement de ces énergies renouvelables par : - la planification et l'aménagement énergétiques des espaces maritimes et terrestres qui doivent être menés à bien en amont afin de concilier les enjeux territoriaux (environnementaux, sociétaux, économiques etc.) et la sortie de notre dépendance aux énergies fossiles (qui représentent encore 65% de notre consommation d'énergie) ;	1													*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 23.1.1. Réduire la consommation d'énergie finale française grâce à l'efficacité énergétique et la sobriété. Levier 23.1.2. Limiter les paris technologiques et favoriser les technologies viables et compétitives dès aujourd'hui.
					4										*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 23.4.1. Assurer un accès à une source d'énergie à prix stable et compétitif pour maintenir des activités industrielles et du pouvoir d'achat des ménages en France.
									8						*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 23.8.1. Electrifier le maximum d'usages carbonés (transport).

		- l'amélioration de l'appropriation des ENR par les citoyens, en leur faisant aussi bénéficier de la compétitivité des ENR par de nouveaux modèles d'affaires ; - l'anticipation de la transformation des infrastructures du réseau électrique pour l'accueil d'un mix de production à fort part d'EnR pilotables.									9				*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment ?* Levier 23.9.1. Electrifier le maximum d'usages carbonés (chauffage des bâtiments résidentiels et tertiaires).
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 23.12.1. Réduire la consommation d'énergie finale française grâce à l'efficacité énergétique et la sobriété. Levier 23.12.2. Electrifier le maximum d'usages carbonés tels que les transports, les procédés industriels et le chauffage des bâtiments résidentiels et tertiaire Levier 23.12.3. Accélérer le déploiement des énergies renouvelables (EnR) sur le territoire national (mettre en place une politique publique et un écosystème favorables au développement d'un mix énergétique à forte part d'EnR thermique et électrique, planifier les aménagements énergétiques des espaces maritimes et terrestres, engager un travail de fond sur la conciliation entre l'utilisation de l'espace aérien et la mise en œuvre concrète de la transition énergétique, renforcer la concertation locale en amont du dépôt du projet). Levier 23.12.4. Investir dans des démonstrateurs de réseaux pour un mix à fort part d'ENR pilotables.
24	**Effinergie**	Le collectif Effinergie vise, par ce cahier d'acteur, à apporter sa vision, son expérience et son expertise sur les thématiques touchant à l'efficacité énergétique des bâtiments et toute autre thématique pouvant être en lien avec ses labels de performance. Ainsi les thématiques suivantes sont concernées par le présent cahier d'acteur et reprennent les thèmes en débat : - sobriété énergétique et efficacité énergétique des bâtiments ; - accompagnement des ménages, entreprises, etc.; - politiques publiques ; - mobilité.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 24.1.1. Mettre en lumière l'efficacité énergétique des bâtiments et axer sur la sobriété du bâti, en utilisant des systèmes performants et en développant la culture du bâtiment à énergie positive.
							6								*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 24.6.1. Travailler à une meilleure adéquation entre les échelons nationaux et locaux dans le secteur du bâtiment (alignement des aides, dispositifs d'accompagnement, etc.).
										9					*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 24.9.1. Axer les politiques publiques sur des projets de rénovation globale des bâtiments. Lorsque la rénovation globale n'est pas envisageables, appliquer les principes de la rénovation par étapes ; valoriser également la préservation du patrimoine comme dans le cadre du label Effinergie Patrimoine ; en construction comme en rénovation, se servir du travail déjà réalisé par le Collectif Effinergie et ses membres dont les collectivités. Levier 24.9.2. Continuer le travail de pédagogie auprès des acteurs et des usagers du bâtiment. Levier 24.9.3. Accompagner les acteurs par la promotion de labels adossés à la réglementation. Levier 24.9.4. Mettre en valeur les bâtiments précurseurs afin d'engager toute la filière dans une perspective de transition durable.
25	**UNSA Energie**	Une stratégie efficace en matière énergétique ne peut vraiment se faire qu'en acceptant de réviser le contexte réglementaire européen actuel et en intégrant son réel coût environnemental global. Dans ces conditions, la recherche de performance énergétique doit être la composante prioritaire de la politique énergétique française dans tous les domaines. Une tarification évoluant avec la puissance installée et la consommation réalisée pourrait inciter à la sobriété énergétique et fournir un outil efficace pour lutter contre la précarité énergétique. La mise en place d'un mix énergétique décarbonée doit se faire de manière pragmatique avec le nucléaire comme énergie principale et le gaz comme énergie de transition. Les investissements dans les nouveaux moyens de production doivent intégrer leur coût global environnemental.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 25.1.1. Moins consommer grâce aux progrès technologiques et à la recherche de performance énergétique.
				2											*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 25.2.1. Envisager que les efforts demandés aux acteurs économiques en matière de consommation énergétique servent d'exemples aux citoyens (ex : interdire les portes ouvertes d'un magasin en période de chauffage ou de climatisation…).
					3										*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 25.3.1. Réaliser un bilan réel de l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence. Levier 25.3.2. Initier une action à l'échelle européenne afin que la France retrouve sa souveraineté énergétique et reprenne en main EDF. Levier 25.3.3. Intégrer le coût de la dépendance stratégique vis à vis d'autres pays dans le coût d'investissements des moyens de production.

						4									*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 25.4.1. Garantir un prix de l'électricité et du gaz maîtrisé et mettre en place un dispositif incitatif en fonction de la puissance installée et de l'énergie consommée. Levier 25.4.2. Donner de la visibilité aux acteurs économiques sur les prix des énergies (tarif connu sur de longues périodes).
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 25.12.1. Prioriser et programmer la fin des énergies fossiles dans le temps. Levier 25.12.2. S'appuyer sur la filière nucléaire (optimiser la durée du parc nucléaire, construire de nouveaux réacteurs tout en garantissant la sûreté des installations et des moyens de retraitement et de stockage sûrs), utiliser le gaz comme énergie de transition. Levier 25.12.3. Avoir recours au gaz naturel et au biométhane dans l'attente d'une production massive d'hydrogène. levier 25.12.4. Investir dans les réseaux électriques de transport et de distribution. Levier 25.12.5. Intégrer le coût environnemental global et de la dépendance stratégique induite dans le coût des investissements et dans les moyens de production.
26	**02 Trafic**	La société O2 Trafic le transport écologique permet de contribuer à la protection de l'environnement grâce à des véhicules fonctionnant au bioGNV...							8						*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 26.8.1. Créer un cadre législatif et réglementaire adéquat pour le bioGNV/GNV pour accélérer son développement pour la décarbonation du transport routier, ferroviaire ou fluvial, et permettre le déploiement d'un réseau de stations bioGNV/GNV publiques et privées réparties sur l'intégralité du territoire.
27	**Cérémé**	La PPE 2020-2028, oublieuse de notre avantage nucléaire (prix, CO2, protection de l'environnement) et assise sur des orientations à base d'électricité renouvelable intermittente, n'a pas placé nos moyens sur les choix les plus efficients, c'est pourquoi elle est obsolète. Les "Futurs énergétiques 2050" de RTE sont à compléter, notamment par : 1) la mise à l'étude d'un scénario électrique que n'a pas exploré RTE : une ambition dans le nucléaire civil assortie d'un arrêt des énergies renouvelables intermittentes. Il s'agit là du meilleur scénario pour la décarbonation et donc pour le climat, le prix de l'électricité, la sécurité d'approvisionnement, la réindustrialisation de la France et la protection de l'environnement ; 2) la prise en compte de la priorité environnementale dans tous ses scénarios, en y incluant explicitement la protection de la biodiversité, des paysages et du patrimoine, ainsi que du cadre de vie et de la santé de nos concitoyens voisins des solutions retenues. Cette proposition du Cérémé dite scénario N4 remet au cœur du débat sur l'énergie et le climat les deux sujets essentiels : la décarbonation et la protection de l'environnement, tout en veillant au respect des fondamentaux économiques et sociaux. Le Cérémé propose aux pouvoirs publics de le faire mettre à l'étude.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 27.1.1. Ne plus gaspiller d'énergie et investir dans des solutions alternatives pour la part du mix énergétiquequi n'est pas électrique (hydrogène pour l'industrie, réseaux de chaleur et de froid...). Levier 27.1.2. Education à la sobriété énergétique.
				2											*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 27.2.1. Education à la sobriété énergétique.
					3										*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 27.3.1. En déployant une politique nucléaire civile ambitieuse, garantir la sécurité d'approvisionnement française et se prémunir des risques géopolitiques.
						4									*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 27.4.1. En déployant une politique nucléaire civile ambitieuse, garantir un prix de l'électricité modéré pour les ménages et les entreprises.
								7							*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Levier 27.7.1. Privilégier les "victoires rapides" dans les domaines résidentiel/tertiaire et les transports (isolation, réduction du poids des voitures...).
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 27.12.1. Renoncer aux électricités renouvelables intermittentes et favoriser la chaleur renouvelable, les autoproductions, les soutiens à l'efficacité énergétique et les sources pilotables. Levier 27.12.2. Demander à RTE d'étudier un scénario 100% décarboné (nucléaire et hydroélectricité) comportant un programme industriel nucléaire massif. Levier 27.12.3. Respecter les Lois fondamentales en matière environnementale.

28	**Smart Avenir green**	Le Collectif Smart Avenir est constitué d'acteurs locaux de la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur. Ce Collectif de partenaires économiques, financiers, institutionnels et associatifs engagés a pour vocation d'accélérer la transition écologique vers un territoire bas-carbone, tout en préservant la dépense publique et le pouvoir d'achat des utilisateurs. Ce Collectif est à l'origine du dispositif Smart Avenir Energies, mis en place en 2017, qui vise à développer l'offre comme la demande d'un mix énergétique 100 % renouvelable et faiblement carboné, en valorisant les infrastructures de réseaux publiques existantes et déjà financées. Face au défi de la lutte contre le changement climatique, le Collectif Smart Avenir s'appuie sur la démarche co-construite de manière équilibrée, concertée et expérimentée depuis 5 ans dans le territoire de la Région Sud PACA pour apporter des réponses au secteur du bâtiment. 1. La sobriété énergétique est la première étape pour atteindre les objectifs du secteur, avec une priorité à la réduction des besoins de chauffage du parc existant. 2. Un mix énergétique équilibré et décarboné grâce au recours aux énergies renouvelables de réseau (gaz vert, électricité verte, chaleur renouvelable) doit être encouragé, car condition sine qua non de la soutenabilité du système énergétique, et d'une optimisation des dépenses publiques et privées. 3. La production et la consommation d'énergies vertes doit faire l'objet d'un soutien accru des pouvoirs publics au regard des ambitions de décarbonation et de développement des énergies renouvelables.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 28.1.1. Pour les constructions neuves et dans le cadre de la rénovation des bâtiments, recourir à la sobriété énergétique, aux énergies décarbonées, et de manière générale aux solutions simples, éprouvées et accessibles à tous.
					4									*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 28.4.1. Préserver le pouvoir d'achat des usagers du parc immobilier afin de garantir l'acceptabilité de la transition et d'optimiser les dépenses privées et publiques.
						5								*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 28.5.1. Permettre un soutien accru des pouvoirs publics en faveur de la production et de la consommation d'énergies vertes.
									9					*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 28.9.1. Pour décarboner le secteur du bâtiment et rendre les énergies renouvelables accessibles à tous, exploiter et optimiser le potentiel des réseaux publics vecteurs d'énergies renouvelables et de décarbonation et limiter le recours aux technologies inaccessibles du point de vue fonctionnel ou financier. Levier 28.9.2. Pour les constructions neuves et dans le cadre de la rénovation des bâtiments, recourir à la sobriété énergétique, aux énergies décarbonées, et de manière générale aux solutions simples, éprouvées et accessibles à tous. Levier 28.9.3. Préserver le pouvoir d'achat des usagers du parc immobilier et optimiser les dépenses privées et publiques.
													12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 28.12.1. Rendre le modèle énergétique français soutenable pour garantir la sécurité d'approvisionnement et répondre de manière efficace aux pointes de demandes d'énergie, en maintenant un mix énergétique équilibré (gaz vert et électricité verte).
29	**Le Lierre**	La condition de succès de la transition énergétique réside dans une politique publique objectivée, constante et plus inclusive de la société civile. Des efforts « sans regrets » de déploiement des politiques énergétiques dans le cadre de la stratégie française 2024-2033 faciliteront un phénomène d'acculturation pour les décennies suivantes pour parvenir in fine à la neutralité carbone. Les acteurs publics sont incontournables pour assurer la régulation, l'engagement et l'investissement public et privé vers ce futur désirable afin d'éviter de payer très cher le coût de l'inaction. Concrètement, les recommandations du Lierre sont les suivantes : - sortir des logiques de compétitions entre solutions et entre les territoires, et intégrer davantage les citoyens ; - clarifier et contrôler la répartition compétences et des responsabilités administratives en cohérence avec la planification énergétique ; - mettre en place une politique volontariste d'affectation des ressources au sein des ministères, agences publiques et collectivités en charge de la transition écologique.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 29.1.1. Réduire notre consommation d'énergie finale pour les trente prochaines années par un changement d'habitudes vers la sobriété, et une mise en place rapide d'équipements et de procédés plus efficaces, en particulier dans le bâtiment, l'industrie et la mobilité.
			2											*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 29.2.1. Organiser un débat démocratique ouvert portant sur l'ensemble des choix possibles pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Levier 29.2.2. Renforcer la participation citoyenne (exemples : innovations sociétales comme la coopérative carbone territoriale expérimentée dans le cadre du TIGA à la Rochelle, ou encore à Paris). Levier 29.2.3. Soutenir davantage les sciences sociales pour favoriser d'abord l'adhésion de la société à l'effort national dès la conception des politiques.
					4									*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 29.4.1. Proposer une transition juste des bassins d'emplois affectés par la transition énergétique (fermeture des dernières centrales fossiles ou de certaines centrales nucléaires, etc.). Levier 29.4.2. Penser l'impact économique et social des mesures adoptées avec le souci de la justice sociale.

						5									*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 29.5.1. Assurer le suivi et la cohérence écologique des politiques publiques. Levier 29.5.2. Recruter, soutenir et former les effectifs publics. Levier 29.5.3. Redonner à la justice les moyens d'agir vite (exemple : délais de traitement des contentieux climatiques).
							6								*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 29.6.1. Engager davantage les territoires dans la transition. Levier 29.6.2. Clarifier la répartition des compétences énergétiques et climatiques et renforcer l'intensité perspective de la planification énergétiques territoriales. Levier 29.6.3 Renforcer le contrôle de conformité des politiques locales avec l'échelon territorial supérieur pour assurer sa nécessaire coordination à l'échelle nationale. Levier 29.6.4. Mettre en place une politique volontariste d'affectation des ressources au sein des ministères, agences publiques et collectivités en charge de la transition écologique. Levier 29.6.5. Recruter, soutenir et former les effectifs de la fonction publique.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 29.12.1. Renforcer la production d'électricité et électrifier les procédés et usages. Levier 29.12.2. Accélérer le déploiement des énergies renouvelables et investir massivement dans les infrastructures de réseaux pour les accueillir.
30	**Club Power to Gas de l'ATEE**	Le Power to Gas : un outil de couplage des réseaux d'énergie au service de la décarbonation du mix gazier En facilitant l'intégration d'électricité renouvelable dans le système énergétique, le Power to Gas, par la conversion d'électricité renouvelable et bas-carbone en gaz, apporte un levier complémentaire à la décarbonation des usages du gaz et constitue un outil efficace de flexibilité des systèmes énergétiques. Dans un contexte de champs très ouverts sur la manière dont l'hydrogène renouvelable et bas-carbone s'intègrera dans les chaînes de valeur, de paris industriels et commerciaux différents et de pivots rapides possibles, il est indispensable de favoriser l'innovation et d'accompagner le développement de solutions complémentaires de valorisation de l'hydrogène. Si la substitution des consommations actuelles de l'hydrogène dans l'industrie (raffinage, production d'engrais), et la conversion d'une partie du marché de la mobilité à l'hydrogène constituent à court terme les cibles prioritaires de l'hydrogène produit par électrolyse, cette priorisation ne doit pas constituer un frein pour d'autres usages qui pourraient également rapidement trouver leur place. Largement mis en avant dans les récents scénarios prospectifs à 2050 par l'ADEME, le Power to Gas connaît aujourd'hui une forte dynamique en France et a besoin, pour accompagner son passage à l'échelle industrielle, de l'engagement et du soutien des pouvoirs publics.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 30.1.1. Par le power-to-gas, décarboner les usages de l'énergie en s'appuyant sur les infrastructures et les compétences industrielles existantes.
						5									*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 30.5.1. Assurer l'engagement et le soutien des pouvoirs publics en faveur du passage à l'échelle industrielle du power-to-gas.
							6								*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 30.6.1. Intégrer un volet hydrogène et CO2 dans les documents de planification territoriaux.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 30.12.1. Développer une vision systémique, intégrer de nouvelles sources d'électricité renouvelable et bas carbone dans le système énergétique et mettre en avant la valeur supplémentaire créée par les couplages, notamment le power-to-gas. Levier 30.12.2. Inscrire la filière industrielle du power-to-gas comme contributeur essentiel à la décarbonation du mix énergétique français. Levier 30.12.3. Mettre en place un mécanisme de soutien à la production d'e-méthane à partir d'hydrogène électrolytique et de CO2, définir un cadre réglementaire ainsi qu'un système de traçabilité. Levier 30.12.4. Créer un groupe d'échange dédié au développement des projets relatifs à la production de gaz renouvelable et bas carbone.
31	**France Nature Environnement**	La contribution de France Nature Environnement vise à proposer une méthodologie permettant une vraie participation du public sur notre avenir énergétique, avec un débat sincère sur l'ensemble de la stratégie et suffisamment en amont pour que ses résultats puissent être pris en compte.		2											*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 31.2.1. Permettre aux citoyens de participer à l'élaboration de la future Stratégie climatique et énergétique française en organiser un débat public

32	**Téréga**	Les gaz renouvelables et leurs infrastructures, leviers de l'atteinte de la neutralité carbone et du développement des territoires L'actuelle crise de l'énergie a mis en exergue la nécessité de renforcer la souveraineté énergétique de la France en relocalisant une partie de sa production au sein des territoires. À l'heure de l'urgence écologique, Teréga est convaincu que les gaz renouvelables et bas-carbone s'affirment comme des ressources d'avenir pleinement connectés aux défis de transition énergétique. Le recours à ces solutions permettra à la France d'avoir un mix énergétique diversifié, aux côtés des énergies électriques, et d'atteindre ses objectifs de neutralité carbone à des coûts maîtrisés, grâce à des infrastructures résilientes déjà présentes sur le territoire. En alliant maîtrise des gaz à effet de serre, économie circulaire, production d'énergies renouvelables locales, décarbonation de l'industrie, des logements et des transports, leur développement permettra de servir la cause écologique tout en préservant la compétitivité de nos entreprises et le pouvoir d'achat des ménages. Les territoires disposent d'un potentiel de production de gaz renouvelables et bas-carbone important, capable de répondre à l'ensemble des besoins à l'horizon 2050. Pour atteindre les objectifs climatiques fixés pour 2030 et 2050, il faut désormais accélérer leur développement en fixant une trajectoire ambitieuse, qui valorise les externalités positives engendrées par ces filières pour les territoires, et en prenant les mesures d'accompagnement nécessaires. En complément du développement important des énergies renouvelables électriques intermittentes, les infrastructures de transport et de stockage de gaz auront un rôle clé dans l'intégration des gaz renouvelables et bas-carbone à moindre coût, tout en garantissant la flexibilité et la sécurité d'approvisionnement du système énergétique dans son ensemble.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 32.3.1. Reconstruire la souveraineté énergétique de la France en dévelopant les gaz renouvelables et bas-carbone et leurs infrastructures.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 32.5.1. Mettre en place un cadre réglementaire favorable et des mécanismes de soutien incitatifs au développement des filières des gaz renouvelables.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 32.8.1. Prendre en compte la méthodologie d'analyse ACV des véhicules dans la définition des véhicules légers à faibles émissions de GES. Levier 32.8.2. Développer l'utilisation du gaz naturel véhicule (GNV et BioGNV) et le recours à l'hydrogène décarboné. Levier 32.8.3. Renforcer l'implication des acteurs territoriaux dans le déploiement de points d'avitaillement BioGNV, en complément de la mobilité életrique, via la création de plans régionaux de stations d'avitaillement. Levier 32.8.4. Introduire une obligation d'incorporation de biométhane.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 32.9.1. Déployer les pompes à chaleur hybrides et les chaudières gaz à haute performance.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 32.12.1 Bâtir le système énergétique sur un mix de solutions. Levier 32.12.2. Réhausser les objectifs à l'horizon 2030 portant sur les gaz renouvelables (prendre en compte les coûts évités et les gains environnementaux et économiques des gaz renouvelables). Levier 32.12.3. Favoriser la création de bassins d'hydrogène multi-usages et planifier les infrastructures gazières pour le transport et le stockage d'hydrogène à moyen terme. Levier 32.12.4. Planifier les infrastructures gazières, en tenant compte d'un dimensionnement approprié pour répondre aux besoins de pointe du système électrique et gazier. Levier 32.12.5. Maintenir le périmètre des infrastructures gazières de stockage actuel et ne pas réduire la capacité de stockage.
33	**Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)**	Les collectivités et leurs groupements occupent une place centrale dans la mise en œuvre des politiques locales sur l'énergie et le climat. Les prochaines lois quinquennales sur l'énergie devront remettre au centre du jeu les collectivités locales et leur groupement dans leur activité d'AODE (électricité, gaz, chaleur voire froid), d'achat d'énergie, de production ENR, et d'efficacité et sobriété énergétique. Il est aussi essentiel de s'assurer que le bloc public local puisse participer pleinement à la construction des schémas locaux et pas simplement dans une concertation souvent trop rapide et sans potentiel d'action réel (SRCAE, S3RENR, régionalisation de la PPE, droit à l'injection…).	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 33.6.1. Favoriser le développement territorial des énergies renouvelables (projets EnR à gouvernance locale, faciliter le circuit court entre SEM ou SAS de production locales et collectivités pour la production et l'achat d'énergie…). Levier 33.6.2. Assurer la dimension de service public des réseaux publics de distribution d'énergie. Levier 33.6.3. Mobiliser et augmenter le FACE (fonds d'amortissement des charges d'électrification). Levier 33.6.4. Renforcer les approches de co-construction et laisser aux collectivités locales un cadre d'actions plus souple et au plus proche des besoins.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 33.12.1. Maintenir et diversifier le mix énergétique.

34	**Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP)**	Les transports publics et ferroviaires au cœur de l'ambition climatique Le changement climatique est devenu la première préoccupation des Français. Chacun a en tête la dernière mise en garde des experts du GIEC : sans sursaut majeur, notre planète continuera de se réchauffer bien au-delà des limites fixées par l'Accord de Paris. Or le transport est l'activité qui contribue le plus aux émissions de gaz à effet de serre (GES) et il est le seul secteur qui n'a pas réduit ses émissions depuis 1990. Il est désormais urgent de renverser cette tendance. Comment ? En renforçant les actions en faveur du report modal de la voiture individuelle vers les transports publics urbains et le transport ferroviaire, seuls modes capables de transporter au quotidien des millions de voyageurs et de tonnes de marchandises tout en préservant la planète. La future Stratégie française sur l'énergie et le climat est vraie opportunité pour faire de ce report modal une réalité et rétablir une concurrence plus juste entre les modes de transport. C'est aussi une opportunité pour accélérer le verdissement des flottes de transport public urbain et ferroviaire.								8					*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 34.8.1. Doubler la part modale du transport public urbain, du transport ferroviaire de voyageurs et du transport ferroviaire de marchandises au cours des cinq années à venir. Levier 34.8.2. Mettre en œuvre le principe du pollueur-payeur dans le domaine des transports et internaliser les coûts externes des différents modes de transports. Levier 34.8.3. Verdir les flottes de transport public urbain et ferroviaire.
35	**Institut des Constructeurs et des Promoteurs**	Au regard de l'actualité énergétique qui met en valeur les nombreux arrêts des centrales nucléaires, la hausse considérable des prix de l'électricité qui impactent durement nos concitoyens, une Europe divisée avec des pays pro nucléaires et des pays pro gaz, nous ne pouvons qu'être en faveur d'une troisième voie : celle d'un véritable mix énergétique ce basant sur l'ensemble des énergies disponibles tout en insistant fortement sur les énergies renouvelables (photovoltaïque, éolienne, biométhane,….). Toutes ces énergies renouvelables se doivent de rentrer dans ce fameux mix énergétique. D'autant que toutes les études montrent que la seule énergie électrique ne pourra soutenir durablement la demande. Des sources d'approvisionnement diverses, un secteur énergétique où la compétition et l'émulation existent sont également synonymes d'innovation et de compétitivité tant dans le domaine de l'énergie renouvelable (qui doit être le socle d'une politique énergétique en faveur du climat) que des fameux tarifs de l'énergie.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 35.1.1. Favoriser un véritable mix énergétique intégrant l'ensemble des énergies disponibles en insistant fortement sur les énergies renouvelables et en stimulant la compétition et l'émulation.
				3										*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 35.3.1. Etablir une véritable indépendance énergétique, notamment à partir de l'exploitation de la filière biométhane et des solutions hybrides en électricité et gaz.
									9					*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 35.9.1. Permettre que le biométhane soit une énergie utilisée pour les projets immobiliers résidentiels neufs et l'habitat rénové, et permettre aux constructeurs et promoteurs d'innover pour intégrer une grande diversité de solutions et de multiples vecteurs énergétiques dans leurs projets.
													12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 35.12.1. Atteindre un mix énergétique équilibré en maintenant l'énergie nucléaire et soutenant le développement des énergies renouvelables.
36	**Unité de recherche mixte TREE (TRansitions Energétiques et Environnementales)**	En 2021, l'ADEME a présenté quatre scénarios proposant des voies différenciées vers la neutralité carbone, qui impliquent tous de revoir en profondeur le système de production, de distribution et de consommation de l'énergie. Convaincus que ce changement de paradigme doit se traduire par des évolutions à tous les niveaux et désireux de prendre pleinement part à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une transition énergétique ambitieuse, nous proposons de repenser les politiques publiques pour permettre le développement et l'adoption de nouveaux processus énergétiques et pour favoriser l'émergence de nouvelles normes sociales fondées sur une approche plus responsable.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 36.1.1. Allier "sobriété" et "technologies du numérique" : - Accélerer le déploiement des technologies du secteur du numérique en encourageant une utilisation frugale (évitant l'effet rebond) - A partir de l'évolution des normes sociales, susciter la sobriété dans les comportements et usages tant que les technologies de stockage ne sont pas accessibles à tous.
			2											*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 36.2.1. Informer, éduquer, montrer et faire éprouver en présentant concrètement les incidences des actes individuels et en incitant les utilisateurs à revoir leurs habitudes (utilisation de nudges, etc.). Levier 36.2.2. Promouvoir un modèle d'économie inclusive pour favoriser l'acceptabilité sociale et la réussite des projets de transition énergétique. Levier 36.2.3. Considérer l'échelon local comme un catalyseur de la prise de conscience des enjeux par les citoyens et un moteur de consentement individuel à adopter des comportements collectivement responsables.

							5								*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 36.5.1. Imposer un prix du carbone internalisant les externalités négatives engendrées par les émissions de GES en instaurant une Taxe sur le Carbone Ajouté ou en généralisant le mécanisme de permis d'émission avec des quotas universels. Levier 36.5.2. Fixer le cadre des politiques publiques à partir du triptyque lisibilité - cohérence - équité.
								6							*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 36.6.1. Considérer l'échelon local comme un catalyseur de la prise de conscience des enjeux par les citoyens et un moteur de consentement individuel à adopter des comportements collectivement responsables. Levier 36.6.2. Redéfinir un processus coopératif de co-décision et de co-construction fondé sur les complémentarités respectives des différents niveaux de gouvernement ; permettre une gestion conjointe entre les échelons central et local.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 36.12.1 Electrifier les usages (en particulier dans le secteur du transport ou le chauffage). Levier 36.12.2. Atteindre un système multi-énergies, notamment par le recours à l'hydrogène. Levier 36.12.3. Pour organiser la fin des énergies fossiles, privilégier une résilience à l'échelle régionale avec une coopération internationale.
37	**Syndicat Confluence CFE Energies entités gazières (GRDF, GRTgaz, Elengy, Engie et Storengy)**	Le syndicat Confluence regroupe les adhérents maîtrises et cadres CFE Energies issus des entités gazières GRDF, GRTgaz, Elengy, Engie et Storengy. Les salariés que nous représentons sont fiers d'acheminer, de stocker, de distribuer et de commercialiser 24h/24 et 7jours/7 le gaz qui permet d'alimenter tous les consommateurs français. Acteurs engagés de la Transition Energétique, ces salariés s'investissent déjà dans des solutions innovantes pour concilier compétitivité, sécurité d'acheminement et préservation de l'environnement. Ils sont enfin actifs pour fédérer les efforts des nouvelles filières de production de gaz renouvelables et la mobilité gaz. Nous avons à cœur d'assurer la veille, d'émettre des avis et des recommandations pour nourrir une vision long terme de ces activités. Nous nous exprimons ici pour éclairer sur la place de nos salariés et des infrastructures gaz en termes d'enjeux de service public, d'économie et de résilience pour une transition juste et équilibrée.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 37.1.1. Rendre la société moins énergivore. Levier 37.1.2. Encourager le développement des gaz renouvelables rendu possible à partir de technologies réalistes et pragmatiques.
				3											*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 37.3.1. Les filières gaz renouvelables réduisent le recours à l'importation et aux technologies étrangères.
					4										*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 37.4.1. Les filières gaz renouvelables favorisent la création locale d'emplois.
							6								*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 37.6.1. Affirmer le soutien des pouvoirs publics à l'émergence et au développement de la filière des gaz renouvelables.
										9					*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 37.9.1. Favoriser l'optimisation thermique des bâtiments.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 37.12.1. Réviser la trajectoire de la stratégie énergétique afin d'impulser des objectifs plus ambitieux pour les gaz renouvelables, dans un mix énergétique équilibré et ouvert à toutes les énergies. Levier 37.12.2. Verdir le gaz fossile et obtenir 100 % de gaz renouvelables délivrés à l'horizon 2050. Levier 37.12.3. Utiliser les stockages et réseaux existants afin de rendre la transition plus économe.
38	**CITELEC**	Un mix-énergétique vecteur d'une mobilité décarbonée Cette contribution contient un partage d'expérience et des propositions issues des actions de CITELEC sur le territoire isérois. CITELEC est convaincu que le mix énergétique est indispensable à la transition vers des mobilités décarbonées. Si toutes les énergies et thématiques liées à la transition mériteraient d'être développées de manière détaillée, CITELEC a fait le choix, par cette contribution, d'appeler l'attention des lecteurs sur l'opérationnalité des solutions gaz pour la mobilité.					5								*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 38.5.1. Rendre le cadre législatif favorable au développement de la technologie bioGNV/GNV et à la construction de véhicules bioGNV/GNV.
									8						*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 38.8.1. Mesurer l'impact carbone des carburants en analyse de cycle de vie. Levier 38.8.2. Développer la production de bioGNV à l'échelle locale, renforcer le maillage d'avitaillement en bioGNV/GNV et rendre le cadre législatif favorable au développement de la technologie bioGNV/GNV et à la construction de véhicules bioGNV/GNV.

													10			*10. Quelle agriculture dans un futur bas-carbone ?* Levier 38.10.1. A travers la méthanisation, l'agriculture et les transports sont des alliés indispensables pour réduire les émisions de CO2.
39	**Coénove**	Notre contribution s'appuie sur la pertinence du maintien d'un mix énergétique diversifié dans le bâtiment et la place que l'énergie gaz, progressivement renouvelable, doit jouer dans la stratégie énergétique de la France, notamment pour décarboner le bâtiment. Nous apportons des éléments concrets sur les potentiels des gaz renouvelables et leur rôle essentiel pour soulager les pointes hivernales des usages chauffage. Nous proposons un scénario réaliste et résilient qui s'appuie sur le maintien d'un mix électricité et gaz et des solutions diversifiées offrant un choix de solutions pour chacune des configurations de bâtiments rencontrées. Ce scénario, compatible avec les ambitions du scénario haut de la SNBC actuelle, permettra d'accélérer dès maintenant la décarbonation des bâtiments en préservant le pouvoir d'achat des occupants et en limitant la pointe électrique hivernale.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 39.1.1. Grâce à l'efficacité énergétique et à la sobriété, permettre une baisse drastique des consommations de gaz dans le secteur du bâtiment.
					3										*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 39.3.1. Renforcer la résilience du réseau gaz, demain gaz renouvelable, qui jouera un rôle central sur le plan de la sécurité d'approvisionnement.
						4									*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 39.4.1. Rétablir le coup de pouce "chaudière + conduit" pour les ménages les plus modestes.
							5								*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 39.5.1. Mettre en place des mesurses d'accompagnement favorables au développement des gaz renouvelables, un rehaussement de l'aide à la pompe à chaleur hybride et le rétablissement d'un coup de pouce "chaudière + conduit" pour les ménages les plus modestes.
										9					*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 39.9.1. Grâce à l'efficacité énergétique et à la sobriété, permettre une baisse drastique des consommations de gaz dans le secteur du bâtiment. Levier 39.9.2. Mettre en place des mesurses d'accompagnement favorables au développement des gaz renouvelables, un rehaussement de l'aide à la pompe à chaleur hybride et le rétablissement d'un coup de pouce "chaudière + conduit" pour les ménages les plus modestes. Levier 39.9.3. Utiliser les gaz renouvelables dans le secteur du bâtiment.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 39.12.1. Diversifier les énergies et solutions afin d'optimiser les choix des équipements et garantir une sécurité d'approvisionnement de haut niveau.
40	**The Shift Project**	Sobriété Numérique Cette contribution porte sur la question spécifique du recours aux nouvelles technologies qui incluent les technologies numériques c'est-à-dire l'ensemble des équipements tels que les ordinateurs, écrans, smartphones, objets connectés, équipements réseaux, serveurs, centre de données et l'électricité nécessaire à leur fonctionnement. Le Think Tank "The Shift Project" travaille depuis 2017 sur l'impact environnemental du numérique et propose de faire de la sobriété numérique l'un des principes organisateurs du système numérique pour assurer à la fois sa résilience face aux contraintes du 21ème siècle et garantir que sa contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre soit effective.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 40.1.1. Faire de la sobriété numérique l'un des principes organisateurs du système numérique.
				2											*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 40.2.1. Prendre en compte les problèmes sociétaux liés aux comportements numériques et faire évoluer les représentations sociales liées à l'acte d'achat et de consommation. Levier 40.2.2. Faire évoluer les représentations sociales.
						5									*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 40.5.1. Faire évoluer la régulation française et européenne pour permettre l'évolution des pratiques des acteurs vers un modèle de résilience.
41	**UNIDEN**	LA REINDUSTRIALISATION POUR REDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE Alors que, entre 1995 et 2015, les émissions domestiques de la France ont baissé de 20 %, son empreinte carbone a augmenté de 11 %. Ce paradoxe s'explique par l'impact des produits importés, dont la fabrication implique une émission de gaz à effet de serre presque toujours supérieure à celle des mêmes produits fabriqués en France. Comme le démontre le rapport Deloitte pour l'UNIDEN Étude d'impact de la désindustrialisation sur l'empreinte carbone de la France, dans un contexte de désindustrialisation continue de la France, la politique climatique - qui a principalement impacté l'industrie, et notamment celle fortement exposée à la	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 41.1.1. Appuyer l'innovation sur un tissu industriel national pérenne et compétitif.
					3										*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 41.3.1. Relocaliser l'industrie en France (moins carbonée que la production industrielle importée). Levier 41.3.2. Accompagner les industriels soumis à la concurrence internationale dans leur transition bas carbone et assurer une protection face aux conséquences économiques induites.

		concurrence internationale - a paradoxalement eu, dans les faits, un impact négatif sur le climat. Ceci conforte l'affirmation que produire en France c'est lutter contre le changement climatique, compte tenu de la performance énergétique et environnementale de la plupart des filières concernées. Pour renverser cette tendance négative, la stratégie nationale bas-carbone visant la neutralité carbone doit s'appuyer beaucoup plus sur le rôle que peut jouer l'industrie dans le développement des solutions permettant une transition efficace vers une économie non carbonée. L'industrie c'est moins de 20% des émissions et 100% des solutions.				4									*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 41.4.1. Permettre à l'industrie énergo-intensive un accès durablement compétitif à l'électricité décarbonée.
								7							*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Levier 41.7.1. Elaborer un scénario ambitieux de relocalisation de l'industrie énergo-intensive en France afin de permettre une transition efficace vers une économie non carbonée.
													12		*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 41.12.1. S'appuyer sur la flexibilité des outils industriels français pour moduler la consommation électrique en réponse à l'intermittence des énergies renouvelables. Levier 41.12.2. Pour permettre une réindustralisation décarbonée, permettre un accès de long terme à une énergie décarbonée et compétititive en quantité suffisante et orienter la ressource renouvelable et de récupération vers les besoins incompressibles de l'industrie.
42	**Association Technique Energie Environnement Club Pyrogazéification**	Développer la pyrogazéification : une filière au service de l'économie circulaire et de la décarbonation Notre cahier d'acteur s'inscrit dans les thèmes suivants : - quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ? (2) ; - comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ? (12). Réponse bienvenue à la valorisation locale de déchets en manque d'exutoire dans nos territoires, la filière pyrogazéification représente un outil clef de la décarbonation du mix énergétique français. Un écosystème d'entreprises dynamiques est d'ores et déjà en ordre de marche pour engager son passage à l'échelle commerciale. Ces acteurs ont aujourd'hui besoin d'une reconnaissance et d'un soutien engagés des administrations pour faire de cette solution technologique aujourd'hui mature une réalité de notre paysage énergétique.					5								*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 42.5.1. Mettre en place un cadre réglementaire et financier permettant d'engager le passage de la filière de pyrogazéification française à l'échelle commerciale.
								7							*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Levier 42.7.1. En permettant la valorisation locale de déchets en manque d'exutoire, la filière pyrogazéification représente un outil clef de la décarbonation du mix énergétique français.
													12		*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 42.12.1. En permettant la valorisation locale de déchets en manque d'exutoire, la filière pyrogazéification représente un outil clef de la décarbonation du mix énergétique français.
43	**HYMOOV**	Production de gaz renouvelables par pyrogazéification de déchets de bois 3 millions de tonnes de déchets bois sont produits chaque année et seulement 50% sont valorisés. C'est avec ce constat que HYMOOV a été créé en 2021 : l'envie d'agir dans le développement de projets d'énergies renouvelables à partir de déchets bois. Hymoov est une entreprise qui allie deux acteurs complémentaires : IDEA, prestataire de Supply-Chain industrielle, et IREMIA, spécialiste en valorisation de l'énergie. Ils partagent la volonté d'agir dans la transition énergétique. Hymoov s'inscrit dans la démarche de ceux qui croient en leurs capacités à relever ces défis, et qui agissent. L'objectif de cette contribution est de montrer l'intérêt ainsi que les enjeux de la filière de la production de biogaz par pyrogazéification de déchets de bois, afin d'augmenter la capacité de production de biométhane notamment à destination du secteur industriel.							7							*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Voir leviers 43.12.1. à 43.12.3.
												11			*11. Quelle place pour la forêt et les produits bois dans la stratégie climatique nationale ?* Voir leviers 43.12.1. à 43.12.3.
													12		*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 43.12.1. Intégrer le "bois B" (déchets) à des appels à projets permettant la production de biogaz à partir de technologies innovantes par des "contrats d'expérimentation". Levier 43.12.2. Intégrer dans le dispositif des Certificats de production de biogaz les autres filières de production de biogaz. Levier 43.12.3. Clarifier le cadre réglementaire (ICPE) des installations de pyrogazéification.
44	**Association des Maires du Vaucluse**	Mixité énergétique - Méthanisation des déchets - Utilisation du biométhane Nous pensons que la transition énergétique doit s'appuyer sur l'ensemble des vecteurs énergétiques (réseau électrique, réseau gaz etc) qui sont à la disposition du pays. De même il faut faire appel à l'ensemble des énergies renouvelables primaires à la disposition du pays : le vent, le soleil, mais aussi le biogaz issu de la valorisation de nos déchets.						6							*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 44.6.1. L'obligation du tri des déchets peut permettre aux intercommunalités de réfléchir à leur valorisation et à la méthanisation.
								7							*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Levier 44.7.1. Développer la méthanisation des déchets pour contribuer à l'autonomie énergétique des territoires tout en décarbonant l'énergie.

		Pour baisser rapidement les émissions du transport il faut utiliser massivement et dès maintenant les solutions matures : l'électricité pour les véhicules légers et le bio-GNV pour les véhicules utilitaires.							8					*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 44.8.1. Faire contribuer le biométhane à la décarbonation des transports de charges lourdes.
													12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 44.12.1. Dans le cadre de la transition énergétique, prendre appui sur l'ensemble des vecteurs énergétiques et faire appel à l'ensemble des énergies renouvelable primaires disponibles.
45	**Association française du Gaz naturel pour Véhicules**	La mobilité liée au gaz naturel pour véhicules (GNV) et au biométhane (bioGNV) connait un développement continu en Europe, notamment en France, dans le secteur du transport lourd de marchandises et de voyageurs. Les membres de l'AFGNV, les chargeurs et les transporteurs portent cet essor sur le territoire national de manière significative depuis 2014. Depuis 2014, le GNV, avec une incorporation progressive et constante de biométhane, contribue de plus en plus à la décarbonation du transport routier de marchandises et de voyageurs (près de 20% en 2021 pour le GNC). Dans son plan filière en cours de finalisation, l'AFGNV donnera la vision raisonnable de ses adhérents sur la baisse des émissions de CO2 dont le transport routier pourrait bénéficier avec le GNV à l'horizon 2028 et 2033.							8					*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 45.8.1. Décarboner le transport routier de marchandises et de voyageurs en prenant appui sur le développement du GNV et du bioGNV. Levier 45.8.2. Mettre en place une analyse en cycle de vie pour les émissions de CO2 des véhicules lourds.
46	**Loudéac communauté Bretagne Centre**	Les territoires au coeur de la transition : Loudéac communauté Bretagne Centre Par une politique territoriale volontariste, les collectivités peuvent et doivent contribuer activement à créer de véritables boucles locales vertueuses répondant aux besoins locaux et participant aux ingrédients d'un ciment permettant de bâtir cette neutralité carbone 2050. Mais ces boucles locales ne prendront corps que si les collectivités appréhendent et anticipent leurs projets pour qu'ils s'inscrivent réellement et efficacement dans cette transition.			4									*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 46.4.1. Favoriser l'émergence de boucles locales vertueuses à partir de la transformation des déchets et de la méthanisation et proposer des solutions de valorisation pour les entreprises productrices des déchets alimentaires afin de créer de nouveaux systèmes vertueux locaux et rendre les territoires moins dépendants.
							6							*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 46.6.1. Favoriser l'émergence de boucles locales vertueuses à partir de la transformation des déchets et de la méthanisation et proposer des solutions de valorisation pour les entreprises productrices des déchets alimentaires afin de créer de nouveaux systèmes vertueux locaux et rendre les territoires moins dépendants. Levier 46.6.2. Valoriser les déchets afin de concilier les objectifs et enjeux nationaux, régionaux et locaux en matière de réduction et de valorisation des déchets. Levier 46.6.3. Ancrer les projets localement en les passant au crible d'une approche technico-économique et environnementale. Levier 46.6.4. A l'échelle de la collectivité, anticiper l'évolution réglementaire.
												11		*11. Quelle place pour la forêt et les produits bois dans la stratégie climatique nationale ?* Levier 46.11.1. Valoriser les déchets verts et ligneux.
													12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 46.12.1. Anticiper le changement de pratiques pour tendre vers l'atteinte de la neutralité carbone en 2050.
47	**Réseau Action Climat**	Accélérer une transition écologique et juste Le changement climatique est l'une des premières préoccupations des Français, avec le pouvoir d'achat et la santé. Engager un projet fédérateur répondant à ces trois enjeux est le défi des années à venir. Utiliser une voiture moins polluante, tout en se déplaçant davantage à vélo ou en transport collectif, vivre dans un logement bien isolé, équilibrer ses repas avec plus de protéines végétales et de la viande locale et de qualité, c'est bénéfique pour la santé et pour le climat. C'est aussi un gain de pouvoir d'achat, à condition de soutenir les ménages en situation de précarité dans l'investissement de départ pour un nouveau véhicule ou la rénovation de leur logement. La France a un rôle clé à jouer en étant moteur pour les transformations à apporter dans les secteurs les plus émetteurs : le transport, l'industrie, l'agriculture et le bâtiment, tout en permettant de :	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 47.1.1. S'appuyer sur une véritable politique de sobriété structurante, ambitieuse et globale. Levier 47.1.2. S'appuyer sur des technologies de décarbonation matures et accessibles.
				2										*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 47.2.1. Susciter un changement culturel et d'échelle de valeurs afin d'intégrer les limites planétaires et la préservation du vivant. Levier 47.2.2. Renforcer l'éducation à l'environnement et la régulation de la publicité. Levier 47.2.3. Mettre en place une gouvernance partagée avec les parties prenantes.

- réduire les fractures sociales et territoriales : l’accessibilité des solutions pour tous et la réduction des inégalités, y compris territoriales, doit servir de boussole à l’ensemble des politiques publiques climatiques ;
- faire de la France et de l’Europe les leaders de la transition : sortir collectivement de la dépendance aux énergies fossiles, développer les secteurs de transition écologique, adapter les modes de vie et anticiper les conséquences sociales de la décrue des secteurs polluants, c’est garder une longueur d’avance ;
- s’appuyer sur la diversité des solutions et des acteurs : la neutralité carbone en 2050 suppose des transformations profondes et rapides. C’est l’ensemble de la société, de par sa richesse et sa diversité, qui permettra de réduire au niveau requis les émissions de gaz à effet de serre ;
- tirer parti des synergies offertes par une approche intégrée incluant la nécessaire adaptation au changement climatique et permettant de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable.

Cette contribution répond à 11 des 12 thèmes proposés au débat.
Elle a été réalisée par le Réseau Action Climat et ses associations membres.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 47.3.1. Fixer un objectif à l'horizon 2030 en matière de baisse de l'empreinte carbone et des émissions importées. Levier 47.3.2. Mettre en place des politiques spécifiques pour diminuer l'empreinte carbone et les émissions importées et permettre un suivi régulier. Levier 47.3.3. Faire des choix stratégiques (par branche) en termes de relocalisation de certaines productions alliée à une diminution de la production pour éviter une hausse des émissions territoriales.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 47.4.1. Engager un projet fédérateur répondant aux enjeux du changement climatique, du pouvoir d'achat et de la santé. Levier 47.4.2. La sobriété doit permettre aux ménages vulnérables d'atteindre leurs besoins essentiels tout en réduisant la surconsommation au niveau global. Levier 47.4.3. Mettre en place un ensemble de soutiens financiers, humains et techniques dans un cadre de politiques cohérentes et holistiques (en direction des ménages et également des entreprises et des collectivités) pour assurer une transition écologique ambitieuse et socialement acceptable. Levier 47.4.4. Permettre en priorité la hausse du niveau de vie des ménages les plus précaires via des réformes fiscales.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 47.5.1. S'appuyer sur un ensemble de leviers de politique publique, de la sensibilisation à l'obligation/ interdiction. Levier 47.5.2. Mettre en place un ensemble de soutiens financiers, humains et techniques dans un cadre de politiques cohérentes et holistiques (en direction des ménages et également des entreprises et des collectivités) pour assurer une transition écologique ambitieuse et socialement acceptable.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d’atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 47.6.1. Assurer la cohérence entre les échelles, adapter les politiques aux territoires et créer un espace de dialogue entre acteurs. Levier 47.6.2. Mettre en oeuvre des financements supplémentaires pérennes et fléchés à la transition locale et veiller à des moyens humains suffisants (ingiénierie pérenne et formée à ces enjeux). Levier 47.6.3. Mettre en place des outils et méthodologies uniques et établir des outils d'aide à la décision et de sélection pour définir quels sont les projets locaux compatibles ou non avec les trajectoires climatiques.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d’énergie) de l’effort supplémentaire pour le rehaussement de l’objectif climatique à l’horizon 2030 ?* Levier 47.7.1. Analyser chaque secteur au vue de ses capacités d'atténuation : étudier les éventuels blocages et prendre en compte les évolutions ayant eu lieu depuis la SNBC2 ainsi que l'accélération à mener. Levier 47.7.2. Pousser les curseurs au maximum dans tous les secteurs pour des baisses rapides des émissions (d'ici 2030). Levier 47.7.3. Réaliser la répartition de manière transparente et accompagnée d'une vision claire des changements à engager et des mesures nécessaires pour accompagner ces évolutions et obtenir un soutien de la population.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 47.8.1. Réduire la demande de transport (report modal, taux de remplissage des véhicules, relocalisation et raccourcissement des chaines logistiques) et travailler à la décarbonation de la demande résiduelle. Levier 47.8.2. Réduire le poids des véhicules. Levier 47.8.3. Interdire les lignes aériennes lorsqu'il existe une alternative en train de moins de 5 ans et interdire toute extension d'aéroport entraînant une augmentation du trafic.

											9				*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 47.9.1. Donner la priorité à l'isolation des bâtiments existants. Levier 47.9.2. Améliorer l'accompagnement technique, financier, la disponibilité et la qualité du travail des artisans et les aides financières pour aller vers un zéro reste à charge pour les ménages les plus modestes. Levier 47.9.3. Réduire l'empreinte carbone de la construction à partir d'une approche plurielle. Levier 47.9.4. Appliquer le principe de la sobriété dans les usages liés aux bâtiments.
												10			*10. Quelle agriculture dans un futur bas-carbone ?* Levier 47.10.1. Favoriser une transition agroécologique massive et accompagner l'évolution de la composition de l'assiette.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 47.12.1. Fixer un cap orienté vers le développement massif des énergies renouvelables et prenant appui sur une efficacité énergétique renforcée et une politique ambitieuse en matière de sobriété.
48	**SUEZ**	Les services à l'environnement : un secteur-clé pour la transition énergétique De nombreux efforts doivent être menés afin d'atteindre collectivement les objectifs de neutralité carbone à l'horizon 2050 et de réduction de notre empreinte carbone. Le secteur des services à l'environnement joue un rôle crucial dans la mobilisation contre le changement climatique. SUEZ apporte à ses clients, collectivités comme industriels, des solutions concrètes pour faire face aux nouveaux enjeux de la gestion durable et intelligente des ressources et dispose d'expérience et de solutions robustes en termes d'infrastructures environnementales, d'eau et d'assainissement et de valorisation de plusieurs flux de déchets.				4									*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 47.4.1. Soutenir les entreprises dans leur transition (investissements, engagement dans la durée).
						5									*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 48.5.1. Augmenter les mécanismes de tarification du carbone afin de sécuriser les modèles d'affaires des solutions bas carbone, mettre en oeuvre un système de récompense des externalités positives.
									8						*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 48.8.1. Encourager la filière des carburants durables : favoriser la transformation du biométhane issu de stations d'épuration en BioGNL ; la production d'hydrogène pouvant être utilisé comme carburant par les UVE, les procédés de gazéification et de fermentation de déchets pour produire des molécules chimiques bio-sourcées ou des biocarburants, et en particulier des biocarburants aériens. Levier 48.8.2. Réunir les conditions pour permettre la mise sur le marché des biocarburants avancés dans les meilleures conditions (accompagnement financier, méthodologique, clarification réglementaire etc.).
										9					*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 48.9.1. Réutiliser l'énergie des eaux usées pour chauffer ou refroidir les bâtiments (cloacothermie).
												11			*11. Quelle place pour la forêt et les produits bois dans la stratégie climatique nationale ?* Levier 48.11.1. Investir dans des unités innovantes engagées dans la transformation de la biomasse ligno-cellulosique résiduelle (écorces, sciures, bois inexploitable, etc.) en carbone stable à forte valeur ajoutée technique et environnementale, dénommé « biochar ».
													12		*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 48.12.1. Renforcer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique national et européen par le recours à la filière de l'énergie issue des déchets (combustibles solides de récupération (CSR), unités de valorisation énergétique (UVE), récupération du biogaz sur les centres de stockage de déchets non dangereux ou encore méthanisation) et des eaux usées.
49	**SICECO**	OBJECTIF 2050, LA CÔTE-D'OR TERRITOIRE EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE À l'heure où le changement climatique devient préoccupant et où la protection de l'environnement devient un enjeu majeur, la transition énergétique a pour objectif d'aboutir à un autre modèle de production et de consommation de l'énergie. Trois actions complémentaires sont à envisager :		2											*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 49.2.1. Favoriser l'appropriation de l'éolien par la population en garantissant le respect des réglementations (environnementales et techniques) et la prise en compte des attentes locales dans les projets d'installations, et en sensibilisant les acteurs des territoires à la stratégie nationale bas carbone.

		- développer les énergies renouvelables ; - intégrer l'énergie en amont des projets d'aménagement du territoire ; - réaliser des économies d'énergie. Cette contribution détaille l'intérêt de développer et de favoriser les projets de production d'énergie à partir des sources renouvelables, portés prioritairement par nos Sociétés d'Économie Mixte Locales (SEML) et autres collectivités territoriales. Ce portage favorise aussi l'implication des citoyens dans les projets et leur intégration au capital des sociétés de projets. Elle évoque notamment l'intérêt de la mobilité bioGNV basée sur la méthanisation et la production de gaz verts à partir de nos sources locales d'énergies renouvelables. La production de gaz vert permet de dynamiser l'activité économique, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de créer des emplois et d'offrir aux habitants une vraie mobilité propre et abordable. Au travers de ce cahier d'acteur, le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, développe ses arguments dans les 4 thèmes suivantes : - les énergies renouvelables, piliers de la transition énergétique ; - le gaz vert ou biométhane une énergie renouvelable locale ; - l'électricité verte un mix d'énergie à poursuivre ; - la Transition Énergétique une solution d'aménagement du territoire en faveur du climat.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Levier 49.7.1. Réduire les consommations énergétiques de l'ensemble des secteurs.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*11. Quelle place pour la forêt et les produits bois dans la stratégie climatique nationale ?* Levier 49.11.1. Développer le recours au bois-énergie, une solution viable pour les territoires ruraux.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 49.12.1. Accélérer la transition énergétique, développer les énergies renouvelables, intégrer l'énergie en amont des projets et réaliser des économies d'énergie pour aboutir à un autre modèle de production et de consommation de l'énergie. Levier 49.12.2. Soutenir l'intégration du biométhane dans le mix énergétique, ainsi que l'accélération de la production photovoltaïque et éolienne, le développement de l'hydroélectricité et la chaleur renouvelable.
50	**Pôle Habitat FFB**	Une politique du logement ambitieuse et pragmatique sur le plan environnemental Trois axes principaux : - définir de manière pragmatique et objective la trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette ; - porter le logement neuf vers la neutralité carbone ; - engager une vraie politique en faveur de la rénovation globale.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 50.9.1. Définir de manière pragmatique et objective la trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette, en évitant que la construction neuve soit la variable d'ajustement d'une politique de sobriété foncière, et en permettant le développement d'une offre de construction dense. Levier 50.9.2. Porter le logement neuf vers la neutralité carbone et ne pas opposer construction neuve et rénovation, qui répondent à des besoins de natures différentes dans les territoires. Levier 50.9.3. Accompagner la filière dans l'utilisation des matériaux issus du recyclage et du réemploi, et favoriser l'innovation au service d'une mixité de solutions techniques et énergétiques. Levier 50.9.4. Engager une vraie politique en faveur de la rénovation globale en réhaussant les aides et continuer à encourager la rénovation par geste.
51	**Régaz-Bordeaux**	L'enjeu du développement des gaz renouvelables et bas-carbone Régaz-Bordeaux gère la distribution publique de gaz sur 46 communes en Gironde et achemine l'énergie jusqu'aux 228 000 compteurs de ses clients particuliers, professionnels, collectivités et stations-service. Aujourd'hui, elle accompagne concrètement la transition énergétique de son territoire avec l'injection du biométhane pour décarbonner les usages, et le déploiement du carburant gaz pour une mobilité propre. Forte de son ancrage local et de la proximité qu'offre ses infrastructures, elle fait le pari des gaz verts et s'engage pour faire émerger des solutions énergétiques durables à travers son réseau. Ainsi, elle étend sa recherche pour une distribution de gaz 100% renouvelable en explorant d'autres axes d'innovation tels que l'injection d'hydrogène et les smarts gas grid (réseaux intelligents). Dans ce contexte, Régaz-Bordeaux se mobilise pour le développement des technologies de production de gaz de synthèse en complément de la méthanisation. La pyrogazéification et la méthanation valorisent énergétiquement de nombreuses ressources disponibles au niveau des territoires et créent de nouvelles passerelles pour la croissance des énergies renouvelables. La synergie entre ces 3 filières bas-carbone doit participer à atteindre la neutralité carbone en 2050.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Levier 51.7.1. Le recours au gaz renouvelable est une opportunité de décarbonation pour tous les usages.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 51.12.1. Diversifier les sources d'énergie par le développement de nouvelles briques technologiques, notamment la production de gaz renouvelable par la méthanation ou la pyrogazéification. Levier 51.12.2. Faire évoluer le cadre réglementaire et adapter les mécanismes de soutien à l'ensemble des technologies de production des gaz renouvelables.
52	**Boralex**	Les ENR électriques : leviers pour une transition énergétique ambitieuse au plus près des territoires Dans le cadre de sa Stratégie sur l'Energie et le Climat, la France se doit d'avoir une ambition énergétique cohérente avec celle de l'Union européenne.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 52.2.1. Assurer la sensibilisation proactive des citoyens aux énergies renouvelables.

		La nouvelle PPE devra proposer des trajectoires de développement de l'éolien terrestre et du solaire photovoltaïque de manière à atteindre les objectifs issus du paquet européen «Fit for 55». En parallèle, il est essentiel que la France lève les nombreuses contraintes qui pèsent sur le développement des ENR afin de se positionner comme un pays leader de la transition énergétique. Cela passera par l'adaptation du cadre réglementaire, la clarté du cadre économique et un débat sur les ENR éclairé.			3										*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 52.3.1. Asseoir la souveraineté énergétique et industrielle de la France sur la décarbonation et le verdissement de notre économie par le développement des énergies renouvelables électriques.
								7							*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Levier 52.7.1. Appuyer l'atteinte de l'objectif de réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 sur la sobriété, l'efficacité énergétique et le développement massif des énergies renouvelables.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 52.12.1. Présenter une forte ambition en matière de développement des énergies renouvelables électriques. Levier 52.12.2. Adapter le cadre réglementaire et clarifier le cadre économique afin de lever les obstacles qui freinent aujourd'hui le développement des énergies renouvelables.
53	**ENEDIS**	Enedis, partenaire de la transition écologique dans les territoires Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. 73% de la consommation électrique en France transitent par le réseau exploité par Enedis, et à ce réseau sont raccordés 87% de la production éolienne et solaire du pays, ce qui en fait une infrastructure essentielle pour l'électrification des usages et le développement des énergies renouvelables, au service des objectifs de la transition écologique. Enedis est engagée dans la transition écologique des territoires et investit chaque année environ 2 milliards d'euros pour les raccordements et extensions de réseau associées. La tarification de l'utilisation des réseaux publics, qui repose sur les principes de péréquation tarifaire, de tarification de type timbre-poste, de non-discrimination et de reflet des coûts, est un facteur d'équité pour une transition juste, et ces principes doivent être préservés aussi pour les nouveaux usages comme la mobilité électrique et la production d'hydrogène. L'électrification du transport est un levier de décarbonation d'autant plus efficace en France que le mix électrique est déjà très largement décarboné. Le réseau électrique accompagne le développement de ce nouvel usage, qu'il est capable d'accueillir et de gérer.				4									*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 53.4.1. Continuer à appliquer le principe de la péréquation tarifaire ainsi que la non-discrimination et le reflet des coûts.
						5									*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 53.5.1. Mettre en place des dispositions fiscales favorables à l'électrification des usages et à l'adaptation des réseaux publics au service de la neutralité carbone.
									8						*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 53.8.1. Continuer à favoriser l'électrification du secteur des transports notamment en s'appuyant sur le réseau électrique.
54	**France Gaz Liquides**	Gaz et biogaz liquides dans Bâtiment Mobilité et Industrie Les gaz et les biogaz liquides sont les seuls gaz disponibles sur 100% des territoires, et apportent une solution immédiatement moins carbonée et qui permet aussi d'améliorer la qualité de l'air en substitution du fioul. Les installations de gaz liquides, partout en France, sont en capacité de fournir l'équivalent en puissance de 60 réacteurs nucléaires (soit 60GW) pour 22TWH d'énergie consommée. Leurs atouts immédiats seront démultipliés avec leur version renouvelable, sans investissement additionnels dans de nouvelles installations de la part des consommateurs. Que ce soit pour le bâtiment, où le propane est pertinent en rénovation, le biopropane en construction neuve, pour l'industrie et l'agriculture dans des usages non substituables en territoires reculés, ou en mobilité, pour une accessibilité immédiate au Crit'Air 1, les gaz liquides sont le garant d'une énergie moins carbonée et souveraine, ne laissant pour compte aucun territoire, et qui effectue déjà sa transformation pour atteindre 100% de gaz liquides renouvelable en 2050.				4									*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 54.4.1. Avoir recours au propane pour les ménages en situation de précarité énergétique en zone rurale.
									8						*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 54.8.1. Obtenir l'appui des politiques publiques en faveur du choix du carburant GPL et bioGPL.
										9					*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 54.9.1. Dans la construction neuve, étudier la posibilité du recours au bioproprane en complément de l'électricité à partir de systèmes hybrides. Levier 54.9.2. En matière de rénovation, encourager la substitution du fioul par le propane puis le biopropane dans les territoires non raccordés au gaz naturel.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 54.12.1. Les gaz liquides présentent des atouts en matière de décarbonation, souveraineté et accessibilité.

55	**VALOREM**	La sortie des énergies fossiles par l'essor des renouvelables est un choix sans regret. Les travaux de RTE, auxquels nous apportons nos hypothèses complémentaires, prouvent la faisabilité d'un mix 100% renouvelable. Nous estimons qu'en utilisant le potentiel de réduction de coûts qu'offriront les dernières technologies disponibles entre 2025 et 2035 en terme d'éolien terrestre et offshore, de solaire photovoltaïque et de flexibilité, ce choix est le plus pertinent économiquement. Une logique d'obligation de résultat doit s'imposer aux politiques publiques, s'appuyant sur de grandes orientations : - favoriser la réalisation de tous les projets autorisés ; - favoriser une répartition harmonieuse des installations renouvelables sur le territoire national ; - favoriser l'accès au foncier et l'éligibilité aux soutiens publics pour le PV au sol ; - favoriser l'implantation d'éoliennes de grande taille, notamment à l'occasion du repowering, afin de capter au mieux la ressource ; - planifier territorialement le développement de l'éolien offshore ; - augmenter la puissance de l'hydraulique de lac et des STEP existantes et développer 2,5 GW de STEP supplémentaires dans le respect de la continuité écologique ; - accroître la flexibilité du système électrique et la valeur de l'électricité produite en favorisant le stockage dans les usages, le stockage sur les sites de production, le pilotage du vehicle to grid et la fabrication d'hydrogène vert ; - mobiliser l'ensemble des acteurs en favorisant le financement participatif et des collectivités locales des projets ; - réduire le délai entre le dépôt et l'obtention de l'autorisation, notamment pour l'éolien ; - donner aux juridictions administratives les moyens de juger les recours en 1 an.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 55.4.1. Co-construire le déploiement des énergies renouvelables avec les territoires ; raisonner en valeur plutôt qu'en coût.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 55.5.1. Imposer aux politiques publiques une logique d'obligation de résultat à partir de grandes orientations.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 55.12.1. S'orienter vers un mix électrique 100% fondé sur les énergies renouvelables et à des coûts absorbables pour l'économie française en prenant appui sur des grands parcs de production d'énergie renouvelable.
56	**Syntec Ingénierie**	Le rapport du GIEC d'août 2021 est sans appel : le changement climatique se généralise, affecte toutes les régions du monde et s'intensifie à mesure que le réchauffement global se poursuit. Syntec-Ingénierie appelle de ses vœux à concentrer davantage l'action publique sur la rénovation des bâtiments et à mieux prendre en compte les usages dans la mobilité pour réduire les émissions de transport. La fin des énergies fossiles doit s'organiser, en garantissant un approvisionnement énergétique suffisant, en misant notamment sur le nucléaire et l'hydrogène bas-carbone, pour mieux résister aux chocs. Enfin, de nombreux outils de politique publique existent en faveur du climat, qu'il convient d'évaluer régulièrement à travers la mise en place d'une gouvernance indépendante, pour nous assurer de leur efficacité. En outre, la commande publique constitue un formidable levier pour lutter contre le dérèglement climatique, qu'il convient de mieux exploiter.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 56.3.1. Agir a minima à l'échelle nationale pour définir une politique de régylation des usages et investir dans les outils de production d'électricité.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 56.4.1. Prendre des mesures pour rendre le coût du renchérissement des prix du gaz et de l'électricité acceptable pour les entreprises.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 56.5.1. Garantir l'efficacité des outils de politique publique en faveur de la lutte contre le changement climatique, en mettant en place une gouvernance indépendante en capacité d'évaluer les actions mises en oeuvre, et en verdissant davantage la commande publique.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 56.8.1. Mieux prendre en compte les usages dans la mobilité pour réduire les émissions de transport, et renforcer le report modal en investissant dans les transports publics, et en particulier ferroviaires. Levier 56.8.2. Mesurer la baisse des émissions de gaz à effet de serre liées au transport à périmètre constant, en systématisant l'approche par analyse de cycle de vie.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 56.9.1. Orienter une forte part de l'activité de la filière bâtiment vers la rénovation énergétique du patrimoine existant. Levier 56.9.2. Investir plus largement dans la recherche de matériaux bio-sourcés, développer la construction hors-site et intégrer la maquette numérique BIM dans les métiers de la construction.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 56.12.1. Garantir un approvisionnement énergétique pour mieux résister aux chocs, en développant le nucléaire et l'hydrogène bas carbone.

57	**H2V**	L'usage énergétique de l'hydrogène, la clé du succès du déploiement de la stratégie hydrogène en France Aujourd'hui, l'objectif, la feuille de route pour l'industrie est claire : 6,5 GW d'électrolyseurs installés en 2030 soit près de 1 million de tonne d'hydrogène décarboné par an. Cet objectif ambitieux ne sera atteint qu'avec le développement des usages énergétique de l'hydrogène décarboné c'est-à-dire son injection dans les réseaux de transport de gaz naturel. En effet, et ce que nous détaillerons dans cette note : - les usages industriels et mobilité seuls ne permettent pas d'atteindre les objectifs français pour 2030 ; - les usages énergétiques de l'hydrogène présentent des caractères économiques et environnementaux comparables aux autres usages industriels ; - les usages énergétiques de l'hydrogène présentent un grand nombre d'externalités bénéfiques à l'ensemble du secteur énergétique ; - de plus nous proposons d'inclure cette énergie renouvelable utilisée pour la mobilité GNV dans le mécanisme TIRIB/TIRUERT afin de rendre cette filière rapidement viable économiquement.					5								*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 57.5.1. Inclure l'hydorgène utilisé pour la mobilité GNV dans le mécanisme TIRIB/TIRUERT afin de rendre cette filière rapidement viable économiquement.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 57.12.1. Permettre le développement des usages énergétiques de l'hydrogène, c'est-à-dire son injection dans les réseaux de transport de gaz naturel.
58	**Union Françaises des Industries Pétrolières (UFIP)**	L'industrie pétrolière en France : un engagement affirmé dans la décarbonation Engagée dans la décarbonation de ses processus industriels et de ses produits, notre industrie a entrepris une transition profonde pour répondre aux défis du climat et du coût de l'énergie. Pour répondre aussi au défi de la sécurité d'approvisionnement énergétique, sa compétitivité doit être préservée. Elle propose de renforcer le rôle des carburants liquides bas-carbone dans le mix énergétique, d'aider à transformer les raffineries en plateformes multi-énergies, de consolider le signal prix carbone et d'accompagner les conversions d'activités et de métiers prévues en développant les formations.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 58.1.1. Activer de manière simultanée tous les leviers de la décarbonation : d'abord la sobriété énergétique, puis l'efficacité énergétique, ainsi que le développement des énergies renouvelables et la décarbonation des énergies liquides.
				3											*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 58.3.1. Afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement énergétique du pays, préserver la compétitivité de l'industrie pétrolière française.
					4										*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 58.4.1. Accompagner les transformations programmées et en particulier les conversions d'activités et de métiers, et développer les formations en promouvant l'attractivité de l'industrie pétrolière.
						5									*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 58.5.1. Consolider le signal prix du carbone.
									8						*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 58.8.1. Reconnaître et accentuer le rôle des Carburants Liquides Bas Carbone.
59	**Association des Professionnels en Conseil Climat énergie et environnement (APCC)**	L'APCC fédère les cabinets de conseil qui accompagnent entreprises et collectivités locales sur la voie d'une transition bas-carbone. A ce titre, notre association a lancé un travail collaboratif interne conduisant à la rédaction de ce carnet d'acteurs qui traite les 12 questions. Nous espérons que ce travail pourra être utile pour propulser la France sur une trajectoire conforme aux enjeux énergétique et climatique. Le leitmotiv de notre contribution est qu'il n'est plus possible d'attendre, de tergiverser, de repousser les décrets d'applications de loi, de soumettre les décisions politiques aux lobbies économiques, de miser sur des technologies illusoires, de donner le choix entre telle ou telle solution alors qu'elles sont complémentaires. Nous savons que tous les leviers d'actions doivent être activés de manière ambitieuse. Seuls la détermination et le cap politique permettront d'entraîner tous les acteurs de la société. En synthèse, nous souhaitons revenir sur l'urgence à agir, ainsi que la nécessité de le faire en utilisant tous les leviers à notre disposition.	1					6							*Leviers transversaux* Levier 59.1-12.1. Mener un effort conjoint entre sobriété énergétique et recours aux nouvelles technologies. Levier 59.1-12.2. systématiser la co-construction de budgets carbone régionaux et locaux. Levier 59.1-12.3. territorialiser les différents plans et programmes climat aux différentes échelles en déclinant les objectifs en fonction des potentiels de chaque échelon.
			2												*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 59.2.1. Assurer l'implication de l'Etat, porter l'attention sur l'éducation des jeunes, former les enseignants et décideurs publics, mettre en place des bilans d'émissions globaux ainsi qu'une politique exigeante concernant la publicité.
				3											*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 59.3.1. Pour renverser le flux des délocalisations, généraliser les bilans carbone et l'évaluation de la totalité des émissions générées.

		Par ordre de priorité : - une politique de sobriété assumée et choisie, avant que celle-ci ne s'impose à tous, avec un creusement des inégalités sociales ; - une fiscalité juste et efficace incitant à la décarbonation, et finançant directement la transition ; - des investissements structurels priorisant les plus efficaces pour répondre aux enjeux énergie/climat. Écrire un futur bas-carbone, socialement équitable, s'appuyant sur la réindustrialisation et respectant la nécessité de la souveraineté de la France nécessite un courage politique historique pour relever ce défi existentiel.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 59.4.1. Accompagner les organisations et assurer l'exemplarité de l'Etat et organismes publics, accompagner les territoires et embarquer la population dans le processus de transformation en incorporant la notion de résilience.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 59.5.1. Avoir recours à l'ensemble des outils disponibles à partir d'une approche systémique et cohérente. Levier 59.5.2. Déployer une communication efficace orientée vers les bonnes pratiques et assurer la transparence de l'information transmise. Levier 59.5.3. Mettre en place une fiscalité juste et efficace incitant à la décarbonation et finançant directement la transition.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 59.6.1. Mettre en place des leviers pour rendre les plans climats élaborés par les collectivités territoriales plus ambitieux et plus contraignants. Levier 59.6.2. Appliquer des durées et phases d'élaboration-renouvellement identiques à tous les documents d'urbanisme. Levier 59.6.3. Systématiser la co-construction de budgets carbone et régionaux.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Levier 59.7.1. Fixer les efforts supplémentaires par secteurs en fonction des co-bénéfices environnementaux et liés à la santé, de l'acceptation sociale et sociétale, et de leur enjeu d'adaptation. Levier 59.7.2. Au préalable, décliner la SNBC actuelle sous forme de guide méthodologique.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 59.8.1. Repenser en profondeur les solutions (offre, investissements, financement, etc.) de mobilité proposées aux citoyens. Levier 59.8.2. Mettre en place des choix stratégiques pluriels conernant le transport de marchandises éco-responsable. Levier 59.8.3. Appliquer des sanctions financières afin de permettre l'accélération du déploiement du transport éco-responsable.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 59.9.1. Concernant le parc des bâtiments ancien, élever la rénovation au rang de priorité ; la destruction n'est, elle, pas une voie véritable vers la décarbonation. Levier 59.9.2. Pour les bâtiments neufs, fonder le choix d'un matériau sur son empreinte en matière d'émission de gaz à effet de serre ; concernant la phase d'exploitation du bâtiment, prendre en compte la performance thermique globale. Levier 59.9.3. Communiquer sur la sobriété des usages.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*10. Quelle agriculture dans un futur bas-carbone ?* Levier 59.10.1. Traiter en priorité la question de la consommation de viande rouge et réaffecter les surfaces libérées par la diminution de l'élevage. Levier 59.10.2. Intégrer la saisonnalité dans la consommation alimentaire. Levier 59.10.3. Appliquer une stratégie claire et lisible à l'agriculture et répondre à la crise d'attractivité du métier d'agriculteur.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*11. Quelle place pour la forêt et les produits bois dans la stratégie climatique nationale ?* Levier 59.11.1. Mettre en place une stratégie de long de terme de préservation des forêts, développer les technologies nouvelles de captage du carbone, améliorer la résilience des forêts et valoriser la filière professionnelle.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 59.12.1. Assurer le pilotage des capacités de production à l'échelle européenne et mettre en œuvre un vaste plan de recherche et développement orienté vers l'adaptation de la filière.

60	**SYNASAV**	Les experts de la maintenance, acteurs de la décarbonation Dans le secteur du bâtiment, la maintenance doit être au cœur de la politique de décarbonation. Le propriétaire bailleur ou occupant sera toujours le décisionnaire final quant au choix des solutions techniques qu'il souhaite installer ou renouveler. Ne pas intégrer la maintenance d'un équipement sur sa durée de fonctionnement est un non-sens économique et écologique (dérive des consommations, amoindrissement de la longévité des équipements). Ce non-sens devient une aberration quand on développe des aides à l'investissement qui ne prévoient pas d'intégrer la maintenance des systèmes aidés. Il faut toujours conserver à l'esprit que ce décideur final n'est pas toujours libre de ses choix de citoyen. Il subit les fluctuations du prix des énergies avec une visibilité extrêmement réduite, surtout qu'il subit les fluctuations climatiques avec des évènements à fort impact sur ses conditions de vie. Pour pouvoir décider en conscience il doit pouvoir disposer d'informations pertinentes, fiables et précises permettant de se projeter dans le temps. Mais qu'elle que soit la solution qu'il retiendra, il privilégiera toujours la plus intéressante pour lui économiquement parlant. Situation qui se renforce en fonction de sa vulnérabilité financière. La politique d'accompagnement de ces précaires énergétiques par les pouvoirs publics est nécessaire pour ne pas les stigmatiser mais surtout pour leur permettre de contribuer à leur niveau à la lutte contre le réchauffement climatique. Les professionnels de la maintenance côtoient et conseillent au quotidien tous les habitants. Ils sont le maillon essentiel à une mise en œuvre réussie d'une politique et d'une culture bas-carbone efficace.									9				*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 60.9.1. Dans le cadre de la maintenance des systèmes équipant les logements, mettre en œuvre les actions de sensibilisation, de formation, d'étiquetage, de référencement, aides, etc., permettant de promouvoir les équipements et matériels identifiés à faible empreinte carbone. Levier 60.9.2. Intégrer la question de la maintenance à la feuille de route de la stratégie française sur l'énergie et le climat à chaque fois qu'il sera question d'un système équipant un logement.
61	**Région Bretagne**	La Région Bretagne face au défi climatique : une responsabilité collective qui appelle une action coordonnée et mobilisatrice Face à l'urgence climatique, la Région Bretagne réaffirme sa volonté d'agir pour moins de carbone, plus d'emplois, plus de cohésion, trois conditions d'un futur plus désirable. Pour favoriser l'appropriation collective de l'enjeu climatique, la Région, en tant que cheffe de file sur l'énergie et le climat, a proposé aux acteurs régionaux de se saisir de la question climatique et des dynamiques de transitions, de partager des objectifs ambitieux et d'assumer des trajectoires exigeantes. La mise en œuvre concrète des stratégies climat-énergie s'appuie sur l'implication de tous les échelons territoriaux. Il est ainsi nécessaire de renforcer l'articulation des différentes stratégies avec des outils harmonisés et de prendre en compte les spécificités régionales. Il est également indispensable de donner à la Région Bretagne de réels leviers d'actions et des moyens financiers pour agir sur ses priorités : le développement des énergies marines et de l'hydrogène renouvelable, une agriculture bas-carbone, l'adaptation de son territoire au changement climatique et également sur son propre patrimoine (transition énergétique des transports, rénovation énergétique des lycées ou encore mutation des places portuaires).						6							*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 61.6.1. Améliorer l'articulation de la stratégie française sur l'énergie et le climat avec les politiques régionales. Levier 61.6.2. Renforcer les capacités d'action en prenant appui sur les spécificités régionales. Levier 61.6.3. Territorialiser la SNBC et la PPE. Levier 61.6.4. Comptabiliser l'empreinte carbone pour une meilleure répartition de l'effort de réduction des GES entre les territoires. Levier 61.6.5. Adapter les outils financiers en fonction des objectifs territoriaux. Levier 61.6.6. Outils dédiés aux énergies marines.
62	**Syndicat Intercommunal d'Electricité et du Gaz de l'Eure**	De l'utilité sociale des Autorités Organisatrices de la Distribution Publique d'énergie dans la Transition Energétique L'abandon progressif des énergies fossiles suppose un transfert de consommation vers les réseaux électriques, gaziers et chaleur à partir d'énergies renouvelables. Au regard des urgences calendaires, toutes les technologies devront être explorées et coordonnées dans une logique d'économie de moyens et d'efficacité. Confirmées dans le processus de territorialisation de la politique de Transition Energétique, les Autorités Organisatrices de la Distribution publique d'Energie sont à l'interface entre le local et le national, entre l'usager et le consommateur-producteur. Sur un socle de valeurs partagées et stabilisées entre l'Etat et les collectivités territoriales, entre l'initiative publique et l'initiative privée, elles peuvent faire correspondre aux obligations légales d'organiser la Transition Energétique, l'obligation morale de leur faire produire les conséquences les plus salutaires d'un point de vue social.						6							*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 62.6.1. Assurer le contrôle des investissements dans les réseaux d'énergie à l'échelle territoriale la plus adaptée. Levier 62.6.2. Accompagner le portage de la solidarité territoriale d'un socle de valeurs nationales stable. Levier 62.6.3. Dans une logique collaborative, mobiliser l'efficacité démocratique à tous les niveaux.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 62.12.1. Afin d'assurer le transfert de consommation vers les réseaux électriques, gaziers et chaleur à partir d'énergies renouvelables, explorer et coordonner toutes les technologies dans une logique d'économie de moyens et d'efficacité.

63	**SPEGNN**	L'importance des initiatives locales pour concrétiser la transition énergétique Le SPEGNN, syndicat professionnel qui regroupe l'ensemble des entreprises locales gazières françaises, considère que la transition énergétique ne peut se faire sans s'appuyer sur les initiatives locales. En ce sens, les adhérents du SPEGNN portent de nombreux projets qui concrétisent, dans une logique de circuit-court, la transition énergétique, générant ainsi, dans les territoires, de l'acceptabilité et des emplois. Le SPEGNN est attaché à une transition énergétique sûre et compétitive. Pour atteindre cet objectif, il est important de s'appuyer en priorité sur les infrastructures existantes pour limiter les coûts. Il est également important de veiller à un équilibre entre énergies pour assurer la résilience du système. Enfin, il est important de mobiliser l'ensemble du potentiel des énergies renouvelables en mobilisant des dispositifs budgétaires ou extra-budgétaires pour favoriser leur essor.			3											*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 63.3.1. Assurer la sécurité d'approvisionnement grâce à la complémentarité des énergies.
						5									*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 63.5.1. Appuyer le cadre national sur les initiatives locales et permettre le développement de ces dernières.
									8						*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 63.8.1. Proposer des solutions aux transporteurs à partir du GNV et du bioGNV.
										9					*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 63.9.1. Privilégier le basculement au gaz des systèmes de chauffage.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 63.12.1. Afin d'en limiter le coût, faire reposer la transition énergétique en priorité sur les infrastructures énergétiques existantes, en particulier le réseau gazier. Levier 63.12.2. Ne pas imposer une vue du futur mono-énergie, et en particulier électrique, et mobiliser toutes les énergies renouvelables pouvant être produites localement dans des conditions économiques acceptables. Levier 63.12.3. Se donner les moyens de produire rapidement et massivement du gaz vert en France.
64	**Association Française du Gaz (AFG)**	Les nouveaux gaz, pierre angulaire d'une transition énergétique compétitive et sûre L'atteinte de la neutralité carbone implique des changements majeurs, que seule une approche technologiquement neutre, tirant le meilleur des avantages et des complémentarités de chaque énergie et de chaque technologie, et optimisant l'ensemble de nos atouts (infrastructures existantes, disponibilité biomasse…) pourra réaliser à des coûts maîtrisés, soutenables pour le consommateur. Parmi ces atouts, le maillage offert par le réseau de canalisations de gaz existant, couvrant plus de 200 000 km et permettant à la fois de desservir près de 10 000 communes - regroupant 80% des foyers - et de collecter les gaz renouvelables et bas-carbone produits au cœur de nos territoires, mérite d'être souligné. Le développement par l'industrie gazière de solutions hybrides, comme la pompe à chaleur (PAC) hybride, optimisant les investissements à réaliser sur les réseaux, favorisant la sobriété et l'efficacité énergétiques (premiers piliers de toute transition énergétique réussie) le mérite tout autant. La France doit profiter de ses atouts et de ses complémentarités pour réaliser une transition assurant notre sécurité d'approvisionnement. Elle doit s'appuyer sur son potentiel de production nationale de gaz renouvelables et bas-carbone. Ce potentiel est conséquent (il est estimé à 64 TWh en 2030 et 345 TWh en 2050), et permet de couvrir en 2050 l'ensemble des besoins de consommation de gaz estimés par la filière et les scénarios de référence publiés en 2021 (RTE, ADEME, NégaWatt…). Pour tirer profit de ce potentiel et ainsi accélérer la transition engagée, la prochaine SFEC devra prioritairement : - développer les solutions favorisant la sobriété et l'efficacité énergétiques ; - maximiser l'emploi des infrastructures existantes pour optimiser les investissements et renforcer la résilience du système énergétique ; - fixer des objectifs ambitieux reflétant le potentiel national de production de gaz renouvelables et bas-carbone ; - construire un cadre réglementaire et fiscal incitatif, accompagnant les efforts des consommateurs en faveur des énergies vertes.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 64.1.1. Développer les solutions favorisant la sobriété et l'efficacité énergétiques.
						5									*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 64.5.1. Elaborer un cadre réglementaire et fiscal incitatif, accompagnant les efforts des consommateurs en faveur des énergies vertes.
									8						*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 64.8.1. Miser sur un mix énergétique équilibré incluant le gaz d'origine renouvelable pour décarboner le transport.
										9					*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 64.9.1. Donner une place significative aux gaz renouvelables et bas carbone dans la couverture des besoins de chaleur, en particulier en période de pointe hivernale, en parallèle d'une électrification raisonnée des usages, reposant en particulier sur le déploiement de solutions hybrides.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 64.12.1. Accélérer le développement des filières gaz renouvelables et bas carbone et permettre le décollage des nouvelles filières de production (méthanisation, bioprane, pyrogazéification et gazéification hydrothermale, hydrogène renouvelable et e-méthane). Levier 64.12.2. Appuyer le fonctionnement du système énergétique sur les infrastructures gazières. Levier 64.12.3. Réinterroger l'interdiction de nouvelles capacités gaz contenues dans la PPE actuelle.

65	**Entreprises Locales d'Energie (ELE)**	Les ELE, acteurs des politiques énergétiques locales et accompagnant une transition énergétique et climatique juste Les Entreprises locales d'énergie sont des acteurs clés de la transition énergétique territoriale partout où elles sont implantées. Elles sont engagées dans cette transition en tant que gestionnaires de réseaux, fournisseurs, producteurs d'ENR, opérateurs de mobilités et de flexibilités, partenaires des collectivités locales et des consommateurs. Le modèle des entreprises locales d'énergie est un modèle d'avenir au cœur de la transition énergétique et au service des territoires.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 65.1.1. Accompagner les acteurs dans la réduction de leurs consommations d'énergie.
					4										*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 65.4.1. Accompagner les acteurs dans la création de valeur économique, sociale et environnementale.
							6								*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 65.6.1. Favoriser une gouvernance territoriale forte impliquant toutes les parties prenantes. Levier 65.6.2. Fédérer les acteurs autour de projets décidés par le collectif local. Levier 65.6.3. Encourager l'innovation dans les territoires.
									8						*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 65.8.1. Accélérer le déploiement d'infrastruction de recharge pour les véhicules électriques innovantes et simples d'utilisation afin d'accompagner l'électrification du parc automobile.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 65.12.1. Adapter les réseaux de distribution électrique (gérer la variabilité des productions, intégrer la flexibilité et l'effacement dans le pilotage, etc.), de gaz (virage de la reconversation et de la rationalisation des réseaux), de chaleur et de froid. Levier 65.12.2. Instrumenter les réseaux à des fins de prédictivité des consommations et de communication des informations
66	**EDF**	L'électricité, premier levier de la décarbonation de l'économie française La lutte contre le changement climatique est un des enjeux majeurs de ce siècle. Limiter le réchauffement planétaire suppose d'atteindre la neutralité carbone en 2050, en réduisant drastiquement les émissions de CO2. Le défi consiste donc à sortir des énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz) qui représentent aujourd'hui près des deux tiers des consommations énergétiques françaises (transport, bâtiment, industrie, agriculture). Tous les leviers devront être activés : maîtrise de la demande d'énergies, déploiement des solutions de chaleur renouvelable, et surtout électrification des usages et développement de la production d'électricité décarbonée. L'urgence, soulignée par les nouveaux engagements européens pour 2030, appelle des politiques publiques claires, focalisées sur la réduction des émissions de CO2 tout en permettant une transition énergétique soutenable pour les citoyens et les entreprises. Acteur majeur des énergies bas-carbone dans le monde, EDF inscrira pleinement son action dans une stratégie française énergie-climat ambitieuse, en accord avec sa raison d'être.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 66.1.1. Accentuer les efforts en matière de sobriété (évolution des comportements, tant en assurant la préservation du bien être et du développement) et déployer des solutions et mesures d'efficacité énergétique et de flexibilité des usages. Levier 66.1.2. Investir dans la recherche et le développement des technologies du futur.
			2												*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 66.2.1. Faire reposer la stratégie de décarbonation sur l'évolution des comportements.
				3											*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 66.3.1. Faire évoluer la loi afin de permettre la prolongation en toute sûreté du parc nucléaire existant, engager son renouvellement et associer nucléaire et renouvelables.
					4										*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 66.4.1. Mettre en place les mesures d'accompagnement permettant l'acceptabilité et la justice sociale.
						5									*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 66.5.1. Tenir les budgets carbone fixés, bien articuler normes et incitations par les prix, réviser en profondeur la régulation du nucléaire, adapter le cadre de financement et de régulation des revenus du nucléaire ; planifier, faciliter et accélérer le développement des énergies renouvelables.
							6								*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 66.6.1. Assurer le rôle de facilitateur joué par l'Etat et les collectivités territoriales au travers des adaptations apportées à la réglementation.
								7							*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Levier 66.7.1. Dans l'industrie, accélérer l'électrification et préparer les process décarbonés de demain ; améliorer les dispositifs et incitations afin de déclencher les investissements dans les bonnes technologies.

															8. Comment baisser les émissions du transport ? Levier 66.8.1. Décarboner le parc roulant : s'orienter vers le tout électrique pour les véhicules légers et poursuivre les efforts pour le transport routier (améliorer la performance des batteries) ; encourager l'hydrogène produit par électrolyse pour le fret routier. Levier 66.8.2. Accélérer le développement des infrastructures de recharge rapide et ultra-rapide autour des grands axes. Levier 66.8.3. Favoriser le report modal pour le fret routier : transport fluvial et ferroviaire. Levier 66.8.4. Favoriser la décarbonation des secteurs maritime et aérien via les carburants décarbonés de synthèse notamment ceux produits à base d'hydrogène électrolytique.
															9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ? Levier 66.9.1. Accélérer la rénovation thermique des bâtiments, remplacer les énergies fossiles par l'électricité, la biomasse ou la géothermie et appliquer la Réglementation Environnementale 2020. Levier 66.9.2. Orienter les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) vers les économies de carbone.
															10. Quelle agriculture dans un futur bas-carbone ? Levier 66.10.1. Rechercher la réduction d'émissions dans la production d'engrais produit à base d'hdyrogène électrolytique bas carbone et électrifier les outils et machines. Levier 66.10.2. Prendre en considération les conflits d'usage.
															11. Quelle place pour la forêt et les produits bois dans la stratégie climatique nationale ? Levier 66.11.1. Prendre en considération les conflits d'usage.
															12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ? Levier 66.12.1. Electrifier les usages et adapter le système électrique en conséquences pour qu'il puisse fournir plus d'électricité décarboné, en restant fiable et résilient. Levier 66.12.2. Accélérer le développement de toutes les énergies renouvelables.
67	**CFDT**	Pour une transition énergétique et écologique juste Engagée de longue date pour le développement durable, la CFDT défend, en principe et en actions, une transition écologique juste, c'est-à-dire la construction démocratique d'un modèle de développement écologiquement soutenable, socialement équitable et économiquement efficace en anticipant et accompagnant ses conséquences sur les femmes et hommes. Parmi les enjeux, et pour de nombreux secteurs d'activité et territoires, il s'agit d'anticiper les effets en termes d'emplois, de compétences et de travail, notamment via des démarches de GPEC/GEPP, pour accompagner les évolutions, en étant vigilant à la qualité des emplois. Pour la CFDT, la transition énergétique doit articuler sobriété énergétique, efficacité et décarbonation avec un mix énergétique ouvert. Ce mix ouvert donne le choix aux générations futures de poursuivre ou non la production d'électricité nucléaire, de développer davantage les ENR et d'intégrer de nouvelles sources issues des progrès de la recherche.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 67.1.1. Il faut articuler sobriété énergétique (premier vecteur de la transition énergétique), efficacité énergietique et décarbonation.
				3											*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 67.3.1. Pour atteindre une autonomie stratégique européenne, conduire une politique industrielle permettant l'émergence de filières indispensables à notre développement et à la transition écologique. Levier 67.3.2. Construire une gouvernance permettant l'accès de tous à la fois aux matières premières indispensables à la transition énergétique et aux technologies sobres, efficaces et bas carbone.
					4										*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 67.4.1. Mettre en place une véritable gouvernance démocratique de la transition et une approche transectorielle. Levier 67.4.2. Anticiper l'évolution des compétences, métiers et conditions de travail.
								7							*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Levier 67.7.1. A partir du dialogue social, élaborer une feuille de route à l'échelle de chaque secteur ouvrant sur une planification démocratique.

										8					*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 67.8.1. Assurer le passage à une économie circulaire et repenser la mobilité des personnes. Levier 67.8.2. Construire une politique de la mobilité durable et accessible à tous. Levier 67.8.3. Favoriser les plans de mobilité dans les entreprises.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 67.12.1. Orienter l'innovation vers l'amélioration de l'efficacité énergétique et favoriser l'investissement dans le stockage. Levier 67.12.2. Mettre un place un mix énergétique ouvert et décarboné, mettre à contribution toutes les formes de biomasse, développer et renforcer les parcs solaire et éolien, investir dans l'électricité nucléaire et développer des solutions et technologies de captation du CO2. Levier 67.12.3. Appuyer la future stratégie énergie-climat sur des orientations d'évolution (consommation d'énergie, mix énergétique).
68	**Fédération syndicale SUD-Energie**	Mettre en place une organisation efficace du secteur La réalisation des objectifs de la SNBC nécessite des investissements très lourds sur les prochaines décennies. Sans organisation du secteur électrique efficace, ils ne pourront être atteints. Or les marchés marchés de l'électricité, avec des prix très volatils, ne rendent pas possibles ces investissements et ne garantissent pas l'accès à l'électricité aux citoyens comme aux entreprises dans des conditions économiques acceptables. Il est également nécessaire de construire une recherche publique dans le secteur ainsi que les conditions d'une implication citoyenne. Sans cela et donc sans sortie du marché, la SNBC est vouée à l'échec.		2											*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 68.2.1. Impliquer les citoyens dans la politique énergétique du pays en ouvrant un débat public approfondi concernant le scénario énergétique français à venir.
					4										*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 68.4.1. Mettre en place une planification et un pilotage public de la formation.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 68.12.1. Mettre en place une recherche publique dans le secteur de l'énergie. Levier 68.12.2. Mettre en place une organisation du secteur de l'énergie efficace.
69	**Mouvement des Entreprises de France (MEDEF)**	Faire de la transition énergétique un levier de compétitivité, de croissance et d'emploi D'ici 2050, l'Union européenne s'est engagée à devenir la première région du monde à atteindre la neutralité climatique. Les entreprises soutiennent sans réserve l'objectif climatique et sont déterminées à développer, produire, commercialiser et exporter des solutions compétitives pour y répondre. Pour atteindre les objectifs ambitieux que la France s'est fixée, iIll faudra mobiliser toutes les solutions ci-après (efficacité énergétique, énergies renouvelables, électrification des usages, décarbonation des énergies liquides et gazeuses et de l'hydrogène…) dans une totale neutralité technologique., La France doit donc faire de la transition énergétique un levier de compétitivité, de réindustrialisation et d'emploi. Elle a l'opportunité de bâtir une position de leadership international pour libérer l'innovation. Ce défi est mondial nous sommes dans une course à l'innovation. Nous bénéficions de filières d'excellence, grands groupes, ETI, PME, start-ups : fournisseurs et distributeurs d'énergies, réseaux de transport et de distribution, acteurs de l'efficacité énergétique dans le bâtiment, les transports et l'industrie, acteurs du numérique, entreprises consommatrices, industriels exposés à la concurrence internationale… Pour les entreprises, la lutte contre le changement climatique est un objectif central. La décarbonation compétitive de notre économie doit permettre le renforcement de nos filières et la transformation des business models. Pour réussir cette transition, les conditions de mise en œuvre sont déterminantes : investissements publics et privés, prix de l'énergie, prix du CO2, approche en empreinte carbone et non sur les seules émissions domestiques, fiscalité, incitations à la décarbonation, stabilité réglementaire… Le besoin d'un accès compétitif à l'énergie pour les entreprises est un impératif. Le prix de l'énergie est crucial pour de nombreux secteurs exposés à la concurrence internationale. Il pèse plus largement sur l'ensemble de l'économie.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 69.1.1. Mobiliser toutes les solutions (efficacité énergétique, énergies renouvelables, électrification des usages, décarbonation des énergies liquides et gazeuses et de l'hydrogène…) dans une totale neutralité technologique. Levier 69.1.2. Renforcer la R&D pour les technologies énergétiques de rupture.
				3											*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 69.3.1. Maintenir une industrie forte sur son territoire et réconcilier climat et commerce international. Levier 69.3.2 Envisager une approche en empreinte carbone et non sur les seules émissions domestiques.
					4										*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 69.4.1. Construire un cadre offrant de la visibilité à long terme et mettre en place une gouvernance associant pleinement la dimension économique. Levier 69.4.2. Soutenir l'innovation pour des entreprises créatrices de solutions et d'emplois. Levier 69.4.3 Anticiper collectivement les transitions économiques et sociales afin d'y apporter une réponse.
						5									*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 69.5.1. Privilégier une trajectoire de taxe carbone de long terme en parallèle au signal prix généré par l'EU ETS. Levier 69.5.2. Concilier plusieurs outils : fiscalité, investissments publics et privés, stabilité reglementaire, incitations à la décarbonation, etc.

			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
		Les entreprises ont besoin d'un cadre clair : outils de renforcement de la compétitivité, signaux pour l'innovation, accompagnement des transitions professionnelles et des évolutions économiques et sociales, évaluation des conditions, cadre de financement. Pour réussir, le pilotage de de cette transition doit mettre en cohérence l'ambition avec les moyens, le rythme, la situation climatique et économique de la France et les coûts pour chacun des acteurs.								8					*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 69.8.1. Apprécier les évolutions en matière de mobilité, de coûts pour les consommateurs, d'emploi, ainsi que le bilan environnemental et sociétal.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 69.12.1. Assurer le développement de filières renouvelables compétitives, créer un cadre pour les nouvelles capacités qui doivent être intégrées au marché en fonction des évolutions technologiques et économiques et des coûts et bénéfices et maintenir le nucléaire.
70	**Région Grand Est**	La Région Grand Est, un rôle clé pour articuler les stratégies climat-énergie et mobiliser les acteurs pour accélérer les transitions La Région Grand Est place la transition écologique et énergétique comme fil rouge de la stratégie déclinée autour de deux axes prioritaires. Un modèle de développement plus vertueux des territoires : baisse des consommations d'énergie, de matières, produire des énergies renouvelables tout en maîtrisant les impacts sur les ressources, la biodiversité et les paysages. La cohésion, la coopération des territoires à toutes les échelles et l'implication citoyenne sont également une condition de réussite pour créer un élan collectif autour d'une transition « juste ». La mise en œuvre concrète des stratégies climat-énergie se réalise en grande partie au local. Face à l'urgence climatique et à ses multiples enjeux complexes, il est indispensable de redonner à la Région Grand Est de réels leviers d'actions et des moyens financiers en cohérence avec le rôle clé qu'elle a à jouer pour assurer le lien entre l'action de l'Etat et celle des collectivités locales.	1					6	7					12	*Leviers transversaux* Levier 70.1-12.1. Renforcer les efforts en faveur de la sobriété et de l'efficacité énergétique. Levier 70.1-12.2. Dialoguer avec l'Etat avec un cadre méthodologique et d'indicateur communs pour la définition et le suivi des objectifs SRADDET/SNBC. Levier 70.1-12.3. Faciliter l'articulation entre les différents exercices de planification sur des périmètres thématiques ou territoriaux différents. Levier 70.1-12.4. Déployer davantage de moyens pour cofinancer les études de planification énergétique territoriale. Levier 70.1-12.5. Harmoniser les méthodes entre documents de planification / avoir des indicateurs communs pour la définition et le suivi des objectifs SRADDET/SNBC. Levier 70.1-12.6 Construire un espace de dialogue permanent entre l'Etat, les Régions et les Intercommunalités. Levier 70.1-12.7 Allouer des moyens humains dédiés à la TE. Levier 70. 1-12.8 Simplier l'accès aux aides financières. Levier 70.1-12.9. Définition de budgets carbone pour les émissions territoriales de gaz à effet de serre. Levier 70.1-12.10. Mesurer les impacts des projets en termes d'urbanisme, de paysage et de cadre de vie. Levier 70.1-12.11. Crééer les conditions d'un développement ambitieux et maîtrisé des Enr Levier 70.1-12.12. Mesurer les impacts des projets en termes d'urbanisme, de paysage et de cadre de vie.
				2											*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 70.2.1. Amplifier les moyens pour sensibiliser, former, relayer l'information, animer les réseaux d'acteurs et les instances de concertation et participation citoyenne.
							5								*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 70.5.1. Accompagner les porteurs de projets sur les plans technique et financier.
								6							*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 70.6.1. Renforcer la prise en compte des enjeux croisés climat-air-énergie-santé-ressources naturelles et biodiversité. Levier 70.6.2. Favoriser l'articulation de la planification climat-énergie à toutes les échelles. Levier 70.6.3. Renforcer les moyens humains et financiers à disposition des collectivités territoriales. Levier 70.6.4. Favoriser les leviers d'actions territorialisés pour soutenir les projets d'énergies renouvelables.

			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
											9				*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 70.9.1. En matière de rénovation, renforcer et pérenniser les financements des dispositifs mis en place.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 70.12.1. Créer les conditions d'un développement à la fois ambitieux et maîtrisé des énergies renouvelables.
71	**Groupe de Travail (GT) National Gazéification Hydrothermale**	UNE NOUVELLE TECHNOLOGIE INNOVANTE DE VALORISATION DE DECHETS HUMIDES Le Groupe de Travail (GT) National de Gazéification Hydrothermale (GH) représente un collectif de plus de 40 membres d'origines très variées (développeurs et intégrateurs de la technologie GH, équipementiers, industriels, collectivités, académiques, bureaux d'études, associations professionnelles, …) couvrant toute la chaine de valeur et réunis dans un objectif commun : Faire émerger la filière industrielle française de la gazéification hydrothermale, un procédé de traitement des déchets et de production de gaz renouvelables très innovant et particulièrement bien placé, pour valoriser les gisements importants (400 millions de tonnes/ an !) des déchets de biomasses humides et toute autre effluent organique en gaz renouvelables (production réaliste d'au moins 50 TWh/ an en 2050) tout en récupérant des quantités très significatives d'eau réduisant des besoins d'eau potable, d'azote et de sels minéraux pouvant être transformés en fertilisants (N, P, K). Ce cahier d'acteur a pour objectif de : - présenter brièvement cette technologie innovante ; - mettre en exergue ses principaux atouts et son potentiel de développement en France, permettant de répondre en partie aux grands enjeux que le pays doit relever à travers l'élaboration d'une stratégie répondant au mieux à ses enjeux énergétiques et climatiques à venir. La Gazéification Hydrothermale se présente comme une nouvelle pierre, manquante jusqu'à maintenant, à l'édifice des outils de traitement de déchets dont nous disposons. En effet, en étant capable de traiter quasi complètement des déchets organiques humides, la GH permettrait de remplacer vertueusement l'incinération, d'éviter l'enfouissement et de rendre possible la valorisation quasi-totale de bon nombre de déchets humides ou mélangés à de l'eau. Cette technologie innovante, en tant que solution complémentaire ou alternative aux autres technologies de traitement de déchets et/ou de production de biogaz, se positionne comme une pièce maîtresse sur l'échiquier de l'économie circulaire. Parmi les 12 thèmes proposés, ce cahier d'acteur se positionne naturellement sur les thèmes 2, 3 et 12 afin de contribuer à leurs réponses.					5								*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 71.5.1. Mettre en place un soutien économique incitatif et réglementaire en faveur du développement de la filière de la gazéification hydrothermale.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050* ? Levier 71.12.1. Inscrire la filière de la gazéification hydrothermale dans la future stratégie française sur l'énergie et le climat.
72	**ENGIE**	Engie soutient qu'une transition vers la neutralité carbone fiable et abordable pour tous les consommateurs demande un mix équilibré. A cet effet il est indispensable pour la France d'accélérer le développement des ENR et parmi ceux-ci les gaz renouvelables. La décarbonation devra s'appuyer sur une palette de solutions énergétiques en adoptant celles qui conviennent aux caractéristiques de chaque usage. Efficacité énergétique et innovations technologiques seront également incontournables pour la maitrise de la facture. Privilégier les solutions agiles face aux incertitudes garantira l'atteinte, en optimisant coûts et performance, de l'objectif de neutralité carbone en 2050.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 72.1.1. Privilégier l'effiacité énergétique et la diminution de la consommation énergétique. Levier 72.1.2. Porter attention à l'innovation et au développement de nouvelles technologies, particulièrement en matière de maîtrise de la demande d'électricité et de gaz.
								6							*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 72.6.1. Intégrer les projets énergétique dans les territoires.
										8					*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 72.8.1. Appuyer la décarbonation du transport sur la complémentarité de l'électricité, du gaz et de l'hydrogène. Levier 72.8.2 Mettre en place un réseau d'infrastructures de recharge performant.

															9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ? Levier 72.9.1. Encourager les approches globales de performance des bâtiments. Levier 72.9.2. Rendre possibles et incitatives les offres vertes couplées avec l'installation d'une solution performante de chauffage et considérer l'intérêt de combiner plusieurs solutions neutres en carbone : pompes à chaleur hybrides ou pompes à chaleur air / eau, chaudières alimentées en gaz renouvelable, chaleur renouvelable et de récupération, etc.
															12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ? Levier 72.12.1. Appuyer la transition vers la neutralité carbone, fiable et abordable pour les différents consommateurs sur un mix énergétique équilibré : énergies renouvelables électrique, chaleur et du froid renouvelables et gaz renouvelables. Levier 72.12.2. Coupler les réseaux électriques et gaziers et prendre appui sur les infrastructures gazières existantes. Levier 72.12.3. Electrifier un certain nombre d'usages (transport, batiment, industrie).
73	**Union des Importateurs Indépendants Pétroliers (UIP)**	Pour une mobilité accessible à tous De nombreux dispositifs réglementaires visant à réduire les émissions de GES ont été mis en place ces dernières années. Ceci s'est traduit par un empilement de coûts affectant notamment la distribution de carburants. Avant de renforcer ces dispositifs, il est nécessaire de s'assurer que les surcoûts resteront supportables pour le habitants des territoires ruraux et périurbains où les alternatives à la voiture particulière ne sont pas disponibles.													*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 73.5.1. Rendre les politiques publiques plus lisibles, en évitant de cumuler plusieurs règlementations agissant sur le même levier.
															8. Comment baisser les émissions du transport ? Levier 73.8.1. S'assurer en priorité de la disponibilité effective de la ressource en biocarburants avant toute hausse des objectifs nationaux d'incoporation. Levier 73.8.2. Eviter le doublement des objectifs de production de CEE qui se traduirait par un surcoût pour les carburants. Levier 73.8.3. Mener une étude d'impact des politiques publiques envisagées en direction des automobilistes (nouveau marché carbone pour les transports et bâtiments, renforcement des ambitions d'efficacité énergétique et de teneur en biocarburants), selon leur lieu de résidence et leur typologie d'usage.
74	**Association des Acteurs de l'Autopartage (AAA)**	En proposant une solution simple et accessible pour les trajets nécessitant une voiture, l'autopartage incite les utilisateurs à renoncer à leur véhicule personnel. Les utilisateurs ont alors plus recours aux transports publics et aux mobilités actives, tout en gardant l'option d'utiliser un véhicule pour les trajets où celui-ci reste indispensable. En moyenne, chaque usager de l'autopartage en boucle réduit de près d'un tiers le nombre de jours où il utilise une voiture. Trois usagers sur quatre se sépare d'un véhicule. L'autopartage joue à la fois un rôle de « déclencheur de multimodalité » dans les territoires urbains - mais également périphériques et ruraux – ainsi que d'accélérateur pour renouveler et électrifier la flotte des particuliers, des entreprises et du secteur public. Ainsi, en intervenant sur le report modal, l'efficacité énergétique et la décarbonation, l'autopartage contribue à la décarbonation des transports de personne, en complément de la marche, du vélo et des transports collectifs, sans ajouter de nouvelle contrainte. Le potentiel de développement de l'autopartage en France est immense : le nombre d'usagers en France est 3 fois inférieur à celui de l'Allemagne. Son développement massif ne sera toutefois possible que si les pouvoirs publics, Etat, collectivités et AOM, réunissent les conditions qui donnent la capacité à l'autopartage de concurrencer la voiture individuelle. Ceci implique un accompagnement des particuliers et des entreprises, ainsi qu'un soutien à la filière.													*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 74.4.1. A partir de plusieurs leviers (élargissement du Forfait mobilité durable et de la prime à la conversation, outils fiscaux, investissements dans le MaaS…), assurer l'accompagnement par l'Etat et les collectivités des particuliers, entreprises et de la filière de l'autopartage afin que cette dernière puisse concurrencer efficacement la voiture individuelle. Levier 74.4.2 Financer le déploiement de l'autopartage dans les villes moyennes et de banlieue.

75	**Fédération Française du Bâtiment (FFB)**	Le Bâtiment doit être au cœur de la stratégie française sur l'énergie et le climat. La réussite de la transition écologique, l'atteinte des nouveaux objectifs européens à l'horizon 2030 et de la neutralité carbone en 2050, nécessite de : - soutenir davantage tous les ménages pour les inciter à rénover leur logement. Cela implique de : rendre les ménages intermédiaires et aisés éligibles à tous les travaux soutenus par MaPrimeRénov', y compris ceux liés aux équipements de chauffage ; veiller à ne pas créer de rupture concernant le montant des primes CEE ou à compenser toute diminution par une réévaluation à due proportion des forfaits MaPrimeRénov ; majorer fortement les aides à la rénovation globale ; - permettre aux entreprises de bâtiment qualifiées pour l'audit énergétique et à celles certifiées RGE en rénovation globale de devenir « MonAccompagnateurRénov'» ; reconduire le crédit d'impôt en faveur de la rénovation énergétique des locaux tertiaires des TPE/PME ; - veiller à la bonne application de la RE2020, aider les ménages à supporter les surcoûts induits et revoir le cas échant les seuils 2025/2028 ; - créer un mix énergétique plus équilibré en revoyant à la hausse la place du gaz vert dans les bâtiments en 2050 ; - soutenir : l'accélération de la production de gaz vert, jusqu'à une part de 30 % de la consommation de gaz ; la généralisation du remplacement des anciennes chaudières gaz par des chaudières gaz THPE ; l'accélération du déploiement des pompes à chaleur (PAC) hybrides gaz/électricité.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 75.9.1. Soutenir davantage tous les ménages pour les inciter à rénover leur logement et compléter les mécanismes d'incitation à la rénovation auprès des particuliers et entreprises. Levier 75.9.2. Revoir à la hausse la place du gaz vert dans le bâtiment. Levier 75.9.3. Généraliser le remplacement des anciennes chaudières gaz par des chaudières gaz THPE et accélérer le déploiement des pompes à chaleur hybdrides gaz / électricité.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 75.12.1. Créer un mix énergétique plus équilibré en revoyant à la hausse la place du gaz vert dans les bâtiments en 2050.
76	**Club des acteurs de la chaleur renouvelable (AMORCE, FEDENE, SER, Via Séva, CIBE, AFPG, ATEE et Enerplan)**	La production de chaleur représente près de la moitié de la consommation d'énergie finale en France, et repose encore majoritairement sur des combustibles fossiles importés et fortement carbonés. Dans un contexte de hausse généralisée des prix de ces énergies fossiles, les enjeux de souveraineté énergétique, de décarbonation des usages et de maîtrise de la facture énergétique des Français sont appelés à alimenter la campagne présidentielle. Reposant sur des énergies compétitives, locales et créatrices d'emplois, les solutions individuelles et collectives de chaleur renouvelable et de récupération (bois-énergie, géothermie, solaire thermique, biogaz, valorisation énergétique des déchets, chaleur de récupération) doivent être une composante essentielle de la stratégie énergétique française pour l'atteinte de la neutralité carbone. Elles sont pourtant reléguées au second plan dans le débat public – actuellement focalisé sur la question de la production d'électricité - alors qu'elles fournissent déjà 22,8 % de la chaleur consommée en France et que leur potentiel de développement est immense. AMORCE, la FEDENE, le SER, Via Séva, le CIBE, l'AFPG, l'ATEE et Enerplan présentent une série de propositions pour accélérer de développement de la filière en France et lui redonner une place centrale dans la nouvelle stratégie française pour l'énergie et le climat (SFEC).	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 76.4.1. Accompagner les plus vulnérables dans la transition via la création d'un "Fond social pour le climat".
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 76.5.1. Renforcer les mécanismes de soutien à la chaleur et au froid renouvelable.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 76.6.1. Systématiser les "plans chaleur renouvelable" dans les territoires.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 76.12.1. Faire du développement de la chaleur renouvelable une composante centrale de la neutralité carbone en 2050.
77	**Union sociale pour l'habitat**	Les Hlm, acteurs majeurs de la stratégie sur l'énergie et le climat dans le secteur de la construction et du logement Pourquoi faut-il impérativement, du point de vue des usagers et des citoyens, maintenir une part significative de recours au gaz vert dans la construction ? - Parce que c'est réaliste et faisable ; - parce que cela permet de concentrer les efforts sur la rénovation énergétique sans décourager en ajoutant des contraintes ; - parce que pour le collectif, en l'absence de réseaux de chaleur, c'est souvent la seule vraie solution pour une maitrise des dépenses ; - parce qu'il est trop tard, en termes politiques, pour imposer le renoncement au gaz à l'échelle qu'impose les scenarii proposés actuellement par la SNBC-2 ; - parce que la mixité des énergies apparait comme la meilleure voie pour atteindre des objectifs ambitieux.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 77.9.1. Approfondir et stabiliser les documents stratégiques nationaux afin de permettre aux organismes Hlm de construire leurs propres stratégies patrimoniales et d'élaborer des trajectoires compatibles avec les objectifs nationaux. Levier 77.9.2. Rehausser l'objectif de volume de gaz consommé dans le secteur du bâtiment tel qu'il apparaît dans la SNBC 2. Levier 77.9.3. Maintenir une part significative de gaz vert dans la construction.

78	**R-GDS**	L'énergie gaz, indispensable à la neutralité carbone Premier distributeur de gaz naturel et de biométhane dans le Bas-Rhin, R-GDS achemine chaque année près de 5TWh de gaz naturel pour répondre aux besoins de 107 000 clients à travers 119 communes. Pleinement engagé dans le développement du biométhane sur son territoire, R-GDS s'investit également fortement pour contribuer à l'avancée des technologies gazières, à l'évolution de la réglementation et à l'émergence de nouvelles ressources locales, durables et décarbonées. Cette volonté se traduit par des projets expérimentaux tels que R-Hynoca, 1er démonstrateur de production d'hydrogène vert à partir de biomasse, ou R-Hyfie, plateforme de R&D dédiée à l'injection d'hydrogène dans les réseaux. Par ce cahier d'acteur, R-GDS partage sa vision à l'échelle des territoires sur la place de l'énergie gaz dans la transition énergétique et les défis à relever pour être au rendez-vous de la neutralité carbone en 2050.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 78.1.1. Réduire les consommations d'énergies par l'évolution des comportements et renforcer ce nouvel état d'esprit par l'appui des nouvelles technologies.
								7						*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Levier 78.7.1. Verdir la consommation énergétique du secteur industriel par le recours à l'hydrogène.
									8					*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 78.8.1. Favoriser le recours au GNV et bioGNV.
										9				*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 78.9.1. En matière de rénovation énergétique, favoriser la mise en place des solutions gaz naturel. Levier 78.9.2. Développer une offre hydrogène compétitive sur le marché du résidentiel neuf.
													12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 78.12.1. Pour permettre la décarbonation effective du mix énergétique, assurer le recours aux gaz renouvelables. Levier 78.12.2. Pour massifier la distribution des énergies renouvelables, mettre à contribution le maillage des réseaux gaziers qui offrent en outre une solution de stockage.
79	**Canopée**	Pour des forêts vivantes Nous considérons que la très forte hausse de la récolte de bois prévue dans la SNBC d'ici à 2050 entraînera une dégradation du puits de carbone forestier, qu'il sera impossible de compenser par une hausse du stockage dans des produits bois à longue durée de vie. Cette stratégie pourrait au contraire mener à une augmentation des émissions liées aux usages du bois à courte durée de vie (bois-énergie, bois-industrie) et à une détérioration des sols et de la biodiversité. Plutôt que de se focaliser sur la hausse de la récolte de bois, nous proposons que la nouvelle SNBC étudie la possibilité d'un scénario visant au contraire à augmenter le puits de carbone forestier, en maintenant la récolte de bois au niveau actuel et en rééquilibrant la transformation vers des produits en bois à longue durée de vie. De façon plus générale, nous pensons qu'il est important d'ouvrir un débat critique sur les bioénergies. Outre les émissions immédiates de gaz à effet de serre liées à la combustion de ces énergies, leurs impacts directs et indirects sur la biodiversité et les terres sont insuffisamment pris en compte par la SNBC. Nous demandons donc un plan de sortie, avant 2030, des biocarburants de première génération et un encadrement strict des biocarburants avancés.								8					*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 79.8.1. Etablir un plan de sortie, avant 2030, des biocarburants de première génération et poser l'encadrement strict des biocarburants avancés. Levier 79.8.2. Fonder la politique publique liée aux transports sur la sobriété, l'efficacité énergétique, le report modal et l'évolution des modes de vie.
												11		*11. Quelle place pour la forêt et les produits bois dans la stratégie climatique nationale ?* Levier 79.11.1. Favoriser un scénario visant à augmenter le puit de carbone forestier, maintenir la récolte de bois au niveau actuel et rééquilibrer la transformation vers des produits en bois à longue durée de vie. Levier 79.11.2. Pour permettre l'adaptation des forêts, s'appuyer sur les écosystèmes (améliorer et accompagner les peuplements en place en priorité) et réduire les facteurs de vulnérabilité, notamment en adaptant les pratiques de gestion (sur la protection des sols, les éclaircies, les coupes rases). Levier 79.11.3. Combiner l'approche liée à l'exploitation et celle liée à la libre évolution (avec notamment un objectif de 25% de la forêt française en libre évolution).
80	**LYPTECH**	Décarbonation du parc véhicule La décarbonation du parc véhicule roulant peut-être accélérer par l'utilisation du rétrofit. Cette solution limite la production de déchet (véhicules diesel obsolètes) et est génératrice d'emploi non délocalisable. L'association du rétrofit avec l'usage du BioGNC permet une réponse vertueuse sur la production de CO2 et d'autres polluants. Pour le déploiement de cette solution il est nécessaire de faciliter l'homologation comme en à bénéficier le rétrofit électrique et hydrogène.								8					*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 80.8.1. Favoriser le bioGNV, une solution pour décarboner les transports, maintenir la compétitivité et l'emploi. Levier 80.8.2. Faciliter l'homologation des solutions proposées en faveur du rétrofit gaz.

81	**Sobériser**	Promouvoir la sobriété par une sémantique positive et adaptée Faire ressortir la sobriété sous son meilleur jour, la rendre désirable, non pas seulement par l'action plus ou moins coercitive de la réglementation ou des normes, mais aussi par son attrait propre, voici l'enjeu qu'il nous semble prioritaire de relever. La sobriété peut émerger sous la contrainte – mais elle ira plus loin et s'installera plus durablement si elle est assise sur la volonté des acteurs économiques et des citoyens d'adopter un modus videndi respectueux des ressources planétaires, tourné vers une sobriété non punitive, et allant de pair avec l'innovation. Ce cahier d'acteur propose des points d'appui, permettant de positiver le discours, de présenter vis-à-vis des acteurs économiques, des acteurs territoriaux et des citoyens, la sobriété comme un futur désirable.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 81.1.1. Installer un narratif renouvelé et incitatif en faveur de la sobriété, pierre angulaire de toute politique de transition, et adapté par cible (producteurs, acteurs économiques ; territoires, acteurs sociaux : grand public, acteurs culturels).
82	**Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF)**	Les syndicats départementaux d'énergie sont des outils opérationnels pour la mise en œuvre de la Stratégie Française Bas Carbone (SFBC) : exemple du SDEF dans le Finistère. Le SDEF est positionné comme un interlocuteur efficace d'une stratégie nationale Bas Carbonne déclinée dans les territoire, en : - investissant massivement dans les énergies renouvelables et les nouveaux usages énergétiques ; - accompagnant la transition des communes et EPCI par une ingénierie mutualisée, dans l'accélération des politiques territoriales de transition. Dans son action, il s'appuie sur la valeur du service public et affirme son attachement à la gouvernance locale de la transition écologique. Il sera important de prendre en compte un nécessaire mix énergétique, puisque la transition ne sera pas qu'électrique : le développement du biométhane et de l'hydrogène constituent des piliers essentiels à l'atteinte de la neutralité carbone en 2050. Cette Stratégie Bas Carbonne devra prendre en compte le rôle primordial des syndicats départementaux d'énergie dont l'action sera cruciale pour la réussite de la stratégie.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 82.1.1. Mutualiser les outils numériques au service de la transition écologique et développer les Smart Grids. Levier 82.1.2. Mettre en œuvre des actions en faveur de la maîtrise de la consommation électrique.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 82.4.1. Accompagner les citoyens dans le cadre de la valorisation des biodéchets.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 82.5.1. .Apporter l'ingénierie permettant aux collectivités d'exercer leur mission d'exemplarité en matière d'écologie.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 82.8.1. Développer la mobilité bioGNV.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 82.9.1. Maîtriser la demande en énergie par la rénovation énergétique.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 82.12.1. Préparer le réseau aux nouveaux usages de l'électricité et permettre la mutation du réseau gazier. Levier 82.12.2. Contribuer à l'intégration massive des énergies renouvelables. Levier 82.12.3. Développer le recours au biométhane et à l'hydrogène.

83	**Association Énergies & Avenir**	Les propositions de la filière du chauffage à eau chaude pour faire du bâtiment un moteur de la transition énergétique en France Énergies & Avenir regroupe depuis 30 ans l'ensemble de la filière du chauffage à eau chaude en France. L'association souhaite mettre l'expertise de ses membres au service de la Stratégie Française pour l'Énergie et le Climat. Pour cela, Énergies & Avenir a élaboré douze propositions pour faire du bâtiment un moteur de la transition énergétique en France. Ces propositions reposent sur une conviction : la clef de voûte des problématiques liées au bâtiment réside à court terme dans l'optimisation de l'efficacité énergétique grâce aux systèmes de chauffage à eau chaude. En effet, ces systèmes contribuent déjà et peuvent contribuer encore plus à l'équilibre d'un mix énergétique diversifié et à son verdissement tout en assurant en peu de temps un maximum d'économies d'énergie et un minimum d'émissions de CO2. Ils sont sont d'ores et déjà prêts pour relever le défi de la rénovation énergétique, au profit d'une transition énergétique rapide et effective.									9				*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 83.9.1. Encourager les parcours de rénovation, pour faciliter et inciter au passage à l'acte. Levier 83.9.2. Développer des écosystèmes ENR et renforcer le maillage des sources de chaleur renouvelables sur tout le territoire national. Levier 83.9.3. Concernant la rénovation des équipements, flécher les aides vers les travaux et équipements les plus efficients (notamment les équipements hybrides) et garantir l'efficacité des travaux. Levier 83.9.4. Exiger des filières chauffage l'exemplarité en matière d'économie circulaire (maintenance des équipements, recyclage des matériaux, valorisation des sources de chaleur renouvelable issues de l'éonomie circulaire). Levier 83.9.5. Mettre en place un maillage fin de guichets uniques pour les profesionnels comme pour les particuliers, et répondre au besoin de main d'oeuvre du secteur. Levier 83.9.6. Replacer la politique énergétique du bâtiment sous le contrôle des parlementaires, et garantir la pérennité et la simplicité des dispostifs d'aides à la rénovation énergétique.
84	**Association Équilibre des Énergies**	Primauté à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans une écologie de prospérité Pour une écologie de prospérité Équilibre des Energies est un think tank, composé principalement d'entreprises, dont la vocation est de mener des études et des analyses ainsi que de promouvoir des idées et des propositions permettant d'accélérer la décarbonation de la société. Équilibre des Energies est convaincue qu'il est possible de parvenir à la neutralité carbone sans pour autant astreindre les entreprises et les populations à des sacrifices dont l'acceptabilité sociale serait certainement mise en question. Les efforts d'efficacité énergétique doivent être activement poursuivis, dans tous les domaines, mais ils ne doivent pas conduire à des restrictions limitant la croissance économique qui est indispensable au financement de la transition énergétique. Équilibre des Energies pense en conséquence que la prochaine Stratégie française pour l'énergie et le climat (SFEC) doit être celle de la migration vers des énergies décarbonées, en premier lieu l'électricité mais aussi la chaleur renouvelable, l'hydrogène et les carburants durables.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 84.1.1. Respecter la sobriété et favoriser la lutte contre le gaspillage sans en surestimer le potentiel d'économies. Levier 84.1.2. Poursuivre les efforts en matière d'efficacité énergétique et développer de nouveaux procédés plus efficaces.
			2											*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 84.2.1. Orienter le consommateur vers des vecteurs énergétiques finaux s'inscrivant dans des filières bas carbone.
				3										*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 84.3.1. Associer souveraineté énergétique et politique industrielle.
					4									*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 84.4.1. Mettre en œuvre une transition juste résultant d'une politique proche de la logique économique et basée sur une culture du résultat.
						5								*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 84.5.1. Inscrire la primauté de l'impératif climatique dans les textes législatifs et réglementaires. Levier 84.5.2. Internaliser la contrainte climatique par un prix du carbone durablement fixé.
								7						*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Levier 84.7.1. Traiter en priorité les secteurs dans lesquels des progrès peuvent être obtenus à brève échéance (bâtiment, mobilité, émissions de méthane, agriculture et industrie gazière).
									8					*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 84.8.1. Concernant les véhicules particuliers, soutenir l'accès à la mobilité électrique et développer un réseau de bornes de recharge correspondant au besoin. Levier 84.8.2. Concernant les véhicules de transport de marchandises, décider un plan d'action approprié à chaque segment et des mesures d'incitation financière et réglementaire notamment pour encourager le recours au ferroviaire et au fluvial bas-carbone, stimuler le marché des véhicules utilitaires et des camions électriques et ne pas alourdir la fiscalité sur l'hydrogène. Levier 84.8.3. Dans le domaine aérien, ne pas nuire à la compétitivité du secteur et développer la production française de SAF (sustainable aviation fuels).

															9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ? Levier 84.9.1. Encourager l'innovation dans le secteur du bâtiment en général. Levier 84.9.2. Concernant les bâtiments neufs, faire de la réduction des émissions de CO2 l'objectif majeur de la réglementation, fixer des seuils de consommations en énergie finale et prendre en considération les énergies renouvelables transportées par les réseaux. Levier 84.9.3. Concernant les bâtiments existants, renforcer le rythme de rénovation, lancer un vaste programme d'installation de pompes à chaleur et promouvoir l'installation de systèmes performants de gestion de l'énergie et de surveillance de la qualité de l'air.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 84.12.1. Réduire le contenu en carbone des vecteurs énergétiques. Levier 84.12.2. Aborder la sortie des énergies fossiles par la question des usages.
85	**Collectif Isolons la Terre Contre le CO2**	Les enjeux du secteur du bâtiment L'ensemble des propositions de ce document portent sur : - continuer à fluidifier les échanges de la filière afin de s'assurer des bonnes conditions de réussite pour atteindre les objectifs de la SNBC ; - la mise en œuvre d'une rénovation énergétique massive et performante du parc existant ; - la maîtrise de l'application de la RE 2020.									9				*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 85.9.1. Continuer à fluidifier les échanges de la filière du bâtiment afin de s'assurer des meilleures conditions de réussite pour atteindre les objectifs de la SNBC (échange de données, transparence, appui scientifique lors de changements méthodologiques...). Levier 85.9.2. Mettre en œuvre une rénovation énergétique massive et performante du parc existant, en renforçant les objectifs, garantissant des rénovations "performantes", stabilisant les dispositifs d'incitations à la rénovation. Levier 85.9.3. Assurer la maîtrise de la mise en application de la RE 2020, en renforçant sa dimension "sobriété" et le cadre méthodologique du calcul de l'impact en ACV.
86	**UNSA SPAEN**	Une stratégie pour l'énergie et le climat L'UNSA SPAEN, Syndicat Professionnel des Acteurs de l'Energie, est un syndicat autonome affilié à l'UNSA. Il regroupe des sections syndicales d'entreprises de la recherche et de l'industrie de l'énergie, en particulier du CEA et d'ORANO. Au-delà d'objectifs ou de trajectoire climatique, l'UNSA SPAEN milite pour un monde durable où l'homme serait capable de vivre en équilibre avec la nature, en protégeant notre héritage commun, en maîtrisant la consommation des ressources et en développant un bon usage de la technologie. L'UNSA SPAEN soutient la place du nucléaire dans le mix énergétique français de demain et dans l'équilibre énergétique de l'Europe (avec son inclusion dans les lignes directrices sur les aides d'Etat au climat). Ce monde peut être inclusif, responsable et positif ou malheureusement contraint. Ce sera notre choix, « quoi qu'il en coûte ».	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 86.1.1. Changer les comportements collectifs et individuels. Levier 86.1.2. Appuyer la transformation de la civilisation sur une R&D forte, favoriser la R&D, notamment dans le domaine des biotechnologies, et la rupture technologique. Levier 86.1.3. Etablir l'équilibre entre prospérité et sobriété.
			2											*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 86.2.1. Eduquer à la transition et former aux nouveaux métiers. Levier 86.2.2. Permettre le changement de paradigme sur les valeurs, favoriser la collaboration et la confiance. Levier 86.2.3. Etre inclusif, développer un système coopératif et faire primer les intérêts des Français sur le marché. Levier 86.2.4. Utiliser l'impact carbone comme critère principal de mise en œuvre des objectifs.
				3										*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 86.3.1. Développer la production nationale ou européenne de biogaz et de biocarburants pour limiter la dépendance énergétique à des pays tiers. Levier 86.3.2. Développer des filières industrielles françaises ou européennes.
					4									*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 86.4.1. Transformer les modèles français et européens des appels à projets. Levier 86.4.2. Créer des entreprises coopératives ou étatiques.
									8					*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 86.8.1. Développer la production nationale ou européenne de biogaz et de biocarburants.

			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
											9				*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 86.9.1. Assurer la rénovation thermique, l'isolation ou le remplacement des bâtiments pour permettre la maîtrise et la limitation de la demande en énergie primaire.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 86.12.1. Développer toutes les énergies bas carbone : conserver la base électrique (hydraulique et nucléaire : poursuivre l'exploitation du parc actuel, lancer la construction de nouvelles tranches) et augmenter la production d'électricité d'origine renouvelable. Levier 86.12.2. Chiffrer les objectifs de la trajectoire carbone en paliers et non en pourcentage.
87	**Alliance des minerais, minéraux et métaux (A3M)**	Mines et métallurgie : les métaux au coeur de la transition écologique La métallurgie est au centre de la transition écologique. En amont de nombreuses chaînes de valeur industrielles, les produits métallurgiques approvisionnent des filières telles que l'automobile, la construction, l'énergie ou l'aéronautique et d'autres filières de haute technologie. Demain, dans une économie bas-carbone, la métallurgie conservera une place essentielle : recyclables à l'infini, les métaux constituent la matière première de nouvelles filières industrielles telles que les énergies renouvelables (pour la construction d'éoliennes, de batteries, de panneaux solaires), ou encore la mobilité électrique. Vecteur de solutions, la filière est également pleinement engagée dans sa propre transition à travers sa feuille de route de décarbonation.			3										*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 87.3.1. Conserver une industrie de la métallurgie en France pour renforcer son autonomie stratégique. Levier 87.3.2. Favoriser la production industrielle française. Levier 87.3.3. Dans une optique d'économie circulaire, mieux orienter les ferrailles récupérées sur le territoire national. Levier 87.3.4. Garantir un cadre de concurrence équitable sur le plan international.
						4									*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 87.4.1. Assurer l'accès à l'énergie décarbonée et compétitive sur le long terme.
														12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 86.12.1. Développer et renforcer le mix énergétique français fondé sur un plan de relance de la filière du nucléaire couplé à une stratégie de développement des énergies renouvelables.
88	**Fondation pour la Nature et l'Homme**	Accélérer la transition et accompagner les citoyens La future stratégie énergie climat est une des clés pour atteindre les objectifs climat 2030 et orienter les politiques publiques vers une décarbonation profonde. A condition d'aller plus loin, plus vite. Et d'accompagner toutes les composantes de la société pour garantir une transition juste. Cette stratégie devra s'appuyer sur la science et remettre de la cohérence dans l'action publique. C'est la condition pour apporter des réponses concrètes aux attentes citoyennes.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 88.1.1. S'appuyer sur les technologies disponibles et engager sérieusement la transformation sociétale en s'orientant résolument vers la sobriété. Levier 88.1.2. Développer la sobriété là où elle apporte un bénéfice aux citoyens et à l'économie.
				2											*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 88.2.1. Promouvoir une culture de la sobriété par un changement profond des représentations collectives, des modes de production et de consommation et des indicateurs qui orientent l'action publique.
					3										*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 88.3.1. Relocaliser les industries stratégiques et imposer l'application de mesures-miroirs à tous les produits importés.
						4									*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 88.4.1. Pour les citoyens, favoriser les aides financières qui résorbent l'injustice sociale au détriment de celles qui la compensent seulement. Levier 88.4.2. Pour les entreprises, soumettre les aides publiques à des conditionnalités économiques et sociales. Levier 88.4.3. Garantir les moyens humains et financiers des collectivités en faveur de la mise en œuvre de la transition écologique dans les territoires. Levier 88.4.4. Organiser des conférences sociales régionales pour les secteurs économiques en grande transition.
							5								*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 88.5.1. Mobiliser les différents outils de politique publique de manière complémentaire, de manière optimale dans le temps et en fonction des secteurs.

															7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ? Levier 88.7.1. Répartir l'effort supplémentaire en fonction de la capacité des différents secteurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.
															8. Comment baisser les émissions du transport ? Levier 88.8.1. Convertir les motorisations (électrique et à la marge, bioGNV et hydrogène), déployer massivement les politiques en faveur du report modal et favoriser la sobriété des déplacements.
															9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ? Levier 88.9.1. Donner la priorité à l'isolation des bâtiments existants, réduire l'empreinte carbone de la construction et lutter contre l'artificialisation des sols.
															10. Quelle agriculture dans un futur bas-carbone ? Levier 88.10.1. Accélérer la transition agro-écologique. Levier 88.10.2. Orienter la demande concernant les choix d'alimentation.
															11. Quelle place pour la forêt et les produits bois dans la stratégie climatique nationale ? Levier 88.11.1. Maintenir les niveaux de prélèvement actuels.
89	**Fédération des services énergie et environnement (FEDENE)**	Décarbonons nos territoires, vite ! Des solutions garantissent des économies réelles et durables de carbone, en protégeant le pouvoir d'achat des ménages et en renforçant la résilience de notre économie. Ces solutions permettent d'agir très concrètement sur les deux premiers leviers de la décarbonation, à savoir les économies d'énergie et le développement de la chaleur renouvelable et de récupération ! Les objectifs que nous nous sommes fixés ne pourront pas être atteints sans un changement profond de paradigme, qui nécessite de passer d'une logique de moyens à une logique de résultats…garantis ! Les propositions de la FEDENE visent à tripler jusqu'en 2030 le rythme des économies d'énergie dans tous les bâtiments et l'industrie, et tripler la vitesse de développement de la chaleur renouvelable et de récupération livrées par les réseaux de chaleur. Ces mêmes propositions permettront à tous les acteurs de la filière de doubler les emplois ! L'actualisation de la stratégie nationale bas-carbone et de la programmation pluriannuelle de l'énergie, ainsi que la future loi quinquennale de l'énergie qui doit être adoptée en 2023 sont tout autant d'opportunités pour que cette logique de résultats garantis devienne une réalité.													*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Levier 89.7.1. Tripler le rythme des économies d'énergie dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie. Levier 89.7.2. Conduire une évaluation de l'efficacité réelle des dispositifs de financement.
															12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ? Levier 89.12.1. Tripler la production et distribution de chaleur et de froid issus d'énergies renouvelables et de récupération.
90	**PwC**	L'ampleur de la transition bas-carbone nécessite une transformation systémique et une contribution de l'ensemble de la société. A ce titre, chaque acteur, et chaque fonction au sein des organisations, doit disposer des outils et des incitations nécessaires pour inclure les enjeux de réduction des émissions dans ses pratiques de consommation et de travail au quotidien. Citoyens-consommateurs, acheteurs publics et privés, fonctions techniques comme financières, tous ont ainsi un rôle essentiel et complémentaire à jouer pour construire un modèle plus durable, responsable et transparent. En tant que cabinet de conseil et d'audit accompagnant une grande diversité d'organisations publiques et privées dans leur transformation, c'est autour de cet enjeu que nous avons souhaité construire notre contribution : renforcer la légitimité et les capacités de chacun à s'engager dans la transition bas-carbone de son organisation, et plus largement de la société. Nos propositions abordent plus particulièrement les question 2, 3 et 6 du débat.													*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 90.2.1. Donner à voir un Etat exemplaire (démonstrateur des pratiques et standards les plus avancés), lancer des Etats Généraux pour une société bas carbone désirable, et donner du rythme et de la visibilité à la transformation des comportements au travers de grands défis nationaux. Levier 90.2.2. Diffuser la notion de budget carbone individuel et annualisé. Levier 90.2.3. Privilégier un affichage environnemental multi-composantes.
															3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ? Levier 90.3.1. Donner aux fonctions achats les outils nécessaires à leur intégration dans la stratégie de décarbonation ; faire levier sur l'achat public en outillant les acheteurs. Levier 90.3.2. Tirer le meilleur parti des aides d'Etat pour accompagner les filières de transition et les filières en transition.

								6								*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 90.6.1. Renforcer l'alignement des PCAET avec la SNBC. Levier 90.6.2. Garantir une incarnation budgétaire des plans climat-énergie territoriaux. Levier 90.6.3. Généraliser la réalisation de plans climat à tous les échelons territoriaux. Levier 90.6.4. Renforcer les moyens humains pour conduire les projets de la transition.
91	**Association Citoyenne pour une Heure Equitable et Durable (ACHED)**	Avantages de l'heure normale plutôt que décalée L'Association ACHED, Association Citoyenne pour une Heure Equitable et Durable est concernée par la concertation pour la stratégie française sur l'énergie et le climat. L'ACHED est depuis longtemps vocale sur la question des économies d'énergie. Le décalage de l'heure française avec son heure normale est chronique depuis la seconde guerre mondiale avec une France dont l'heure normale est UTC+0 mais qui conserva l'heure de l'Allemagne UTC+1 en 1945. Ce décalage fut augmentée en 1976 pour la période dite d'été en UTC+2 avec des prétentions d'économie d'énergie en matière d'éclairage. Rétrospectivement ces économies apparaissent faibles et sont à resituer face au bilan complet énergetique tenant compte du sommeil, de la santé, du chauffage, de la climatisation et du transport. L'ACHED voit une opportunité à retourner en heure normale pour plus de santé et de sobriété.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 91.1.1. Favoriser la sobriété par le retour à l'heure dite normale en période estivale.
										8						*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 91.8.1. Réduire la consommation en transport par le retour à l'heure dite normale.
											9					*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 91.9.1. Réduire l'émission des bâtiments par l'exposition à la lumière naturelle ; diminuer le recours au chauffage et à la climatisation par le retour à l'heure dite normale.
92	**AGPM AGPB**	Les céréales et la décarbonation durable La production de céréales est déjà victime du réchauffement climatique, elle contribue aussi à ce dernier via ses émissions de gaz à effet de serre, mais elle est aussi une partie de la solution, en étant l'une des rares activités capable de capter le CO2 de l'air pour en produire de la biomasse via la photosynthèse. Les céréales sont donc une pompe à carbone massive qui sert à nourrir, à fournir des ressources renouvelables pour substituer des énergies/produits d'origine fossile, et à stocker du carbone dans les sols. L'AGPB et l'AGPM demandent que ce potentiel soit reconnu et mobilisé dans la SNBC pour contribuer à décarboner l'énergie/produits consommés et contribuer au stockage de carbone dans les produits et les sols. Cela nécessite de maintenir et améliorer le niveau de la pompe à carbone des céréales en intégrant dans les hypothèses de la SNBC l'accès aux facteurs de production nécessaires, à l'innovation, et la levée des freins à l'accès au marchés de substitution des énergies fossiles et des produits. Enfin, la COP21 a reconnu la spécificité de l'agriculture qui doit répondre au double défi alimentaire et climatique. La production de céréales française ne doit pas être une variable d'ajustement d'efforts insuffisants ou trop lents dans d'autres secteurs, notamment les transports, ou dans d'autres pays.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 92.1.1. Combiner sobriété et technologies. Levier 92.1.2. Utiliser le levier des technologies, fondées sur la nature ou non.
				3												*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 92.3.1. Assurer la réciprocité des normes et des ambitions avec nos partenaires internationaux.
						5										*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 92.5.1. Assurer une réelle comparabilité dans les évaluations et les choix des politiques publiques.
									8							*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 92.8.1. Accélérer dès maintenant la décarbonation des véhicules légers par la mobilisation du bioéthanol et du biométhane.
												10				*10. Quelle agriculture dans un futur bas-carbone ?* Levier 92.10.1. Décarboner la production des engrais. Levier 92.10.2. Maintenir et améliorer l'efficacité de la pompe à carbone et sa durabilité. Levier 92.10.3. Réduire les émissions de N20 via des technologies de rupture et l'évolution du modèle agricole.

93	**Printemps écologique - Fonction Publique d'Etat**	Ce cahier d'acteur reconnaître les objectifs ambitieux et adéquats de la SNBC et PPE, mais reconnaît également des retards dans l'exécution. Premièrement, il apparaît que les acteurs de terrain en charge de la mise en œuvre des politiques publiques climatiques et énergétiques sont laissés dans une double incertitude : d'une part, une incertitude sur l'évolution des objectifs fixés, en partie dû aux changements de calendrier électoral, qui crée un manque de visibilité à long terme ; d'autre part, une incertitude sur les arbitrages à effectuer lorsque (et c'est souvent le cas en pratique) certains objectifs sont contradictoires et non priorisés, résultant en des décisions prises au cas par cas, sans vision d'ensemble et sans anticipation, et donc un retard dans l'instruction des projets, une lenteur de prise de décision, et finalement un surcoût de financement pour les projets. Une grille de priorisation des objectifs de la SNBC et PPE doit être établie dès maintenant pour ne pas laisser les choix être décidés dans l'urgence et au cas par cas. Deuxièmement, les opérationnels et les décisionnaires ont des expertises souvent sectorielles et donc des regards parfois cloisonnés, ce qui amplifie les décisions au cas-par-cas et accroit les l'incertitudes sur les projets. Il est possible d'accélérer l'efficacité de l'instruction et l'exécution des projets de transition avec une priorisation en amont et un principe de non-régression ; d'autre part ce déploiement vers une réelle culture publique du bas-carbone ne peut se faire sans former les agents aux enjeux systémiques et organiser le travail inter-service. Enfin, l'enjeu pour le secteur public est de montrer l'exemple pour inciter les autres secteurs à décarboner … mais est aussi une opportunité de fédérer l'ensemble des agents autour d'un projet porteur de sens.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 93.2.1. Renforcer l'exemplarité de l'administration publique en matière de transition écologique et en faire un outil de promotion du changement général vers une culture du bas-carbone.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 93.6.1. Réduire l'incertitude des agents de terrain en charge de la mise en oeuvre des politiques publiques climatiques et énergétiques en priorisant les objectifs de la SNBC et de la PPE, en fixant des arbitrages amont, précis et sans retour possible des enjeux, et en appliquant d'autre part le principe législatif de non-régression environnementale à toutes les échelles. Levier 93.6.2. Assurer la formation en continu des agents de la fonction publique d'Etat en matière environnementale (enjeux systémiques) et favoriser les interactions dans les espaces de travail.
94	**E&E Consultant**	La SFEC doit "prendre le large"... Le présent cahier d'acteur plaide pour un périmètre large de la transition énergétique et électrique. L'exemple de l'éolien offshore qui va dominer le système électrique de l'UE montre que cette orientation est à la fois la plus rapide et la plus adaptée à l'échelle de la transition. Les travaux les plus récents montrent qu'elle est aussi plus optimisée pour l'économie et l'écologie, par rapport à une vision du repli hexagonal. Lancer ces chantiers à l'initiative de la France et de l'Union Européenne, c'est s'intégrer dans l'écosystème industriel gigantesque des prochaines décennies sur les énergies renouvelables. La transition doit s'appuyer sur un partenariat élargi aux pays émergents, notamment les voisins de l'Europe au Sud et à l'Est. Ce choix vis aussi à assurer une gouvernance collective du climat, cadrée par les Objectifs du Développement Durable. Merci aux participants et à l'équipe SFEC pour son écoute pour cette nouvelle stratégie française. Antoine Bonduelle, gérant, E&E Consultant	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 94.3.1. Aborder la question climatique et énergétique à l'échelle européenne et poser des conditions mutualisées en matière de flexibilité.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 94.12.1. Développer l'éolien posé et flottant. Levier 94.12.2. Aborder la question climatique et énergétique à l'échelle européenne et poser des conditions mutualisées en matière de flexibilité.

95	**FNSEA**	Inscrire l'agriculture au coeur des enjeux de transitions climatiques Pour permettre une agriculture bas-carbone, il est important de : Accélérer la transition écologique des exploitations, en étendant le financement public d'un diagnostic carbone à toutes les exploitations agricoles d'ici 2025, en développant une politique ambitieuse de gestion de la ressource en eau, en encourageant fiscalement (crédit d'impôt, exonération des plus-values…) le renouvellement des agroéquipements vers le « bas carbone », favorisant la protection et la vie des sols, la préservation de la biodiversité, la qualité de l'air et de l'eau, la diminution des intrants ou bien encore la limitation de la consommation de carburants. Accompagner l'investissement et le conseil aux agriculteurs, en poursuivant la dynamique du Plan de relance (500 millions d'euros par an de soutiens aux investissements sur 5 ans seront nécessaires pour accompagner massivement la transition vers les pratiques agronomiques, zootechniques, numériques et technologiques innovantes). Faire de l'agriculture le premier fournisseur d'énergies renouvelables en 2030, en détaxant les biocarburants d'origine France, en réorientant le déploiement du solaire sur les bâtiments agricoles (44 millions de m²) et en définissant un cadre pour l'agrivoltaïsme permettant la synergie entre production agricole et énergétique, en garantissant un développement harmonieux de la méthanisation en lien avec les territoires et en assurant des tarifs de rachat suffisamment incitatifs à long terme pour permettre les investissements du secteur agricole. Favoriser l'innovation en agriculture, en structurant le continuum public-privé pour répondre aux enjeux de la transition agroécologique, en consolidant les outils de recherche collectifs, en sécurisant un cadre juridique en faveur des nouvelles techniques de sélection variétale (New Breeding Technologies), en protégeant les actifs numériques des agriculteurs, en élargissant le dispositif « France Expérimentation » pour instituer un droit à l'expérimentation.										10			*10. Quelle agriculture dans un futur bas-carbone ?* Levier 95.10.1. Accélérer la transition écologique des exploitations. Levier 95.10.2. Accompagner l'investissement et le conseil aux agriculteurs. Levier 95.10.3. Faire de l'agriculture le premier fournisseur d'énergies renouvelables en 2030, . Levier 95.10.4. Favoriser l'innovation en agriculture
96	**Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) du Pays Messin**	Une transition aux conséquences sociales lourdes Le couplage des énergies, par les solutions de chauffage, permet de bénéficier du meilleur des deux mondes, au bénéfice des habitants et de l'environnement. Conserver une part significative de bâtiments raccordés et alimentés aux gaz verts permet de limiter les coûts et les risques de la transition énergétique. Pour que la transition soit soutenable, équitable et choisie pour les clients, il faut une pluralité de solutions techniques qui permettront notamment de limiter les risques d'emballement des prix.								8					*8. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 96.8.1. Pluralité des vecteurs énergétiques (l'installation de pompe à chaleur hybride gaz). Levier 96.8.2. Décarbonation rapide du secteur bâtiment.
											9				*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 96.9.1. En matière de chauffage, privilégier l'installation de pompes à chaleur hybrides (ou en cas de contrainte, les chaudières gaz haute performance) et laisser aux gaz verts un rôle significatif. Levier 96.9.2. Dans le secteur du bâtiment, favoriser l'hybridation des usages.
97	**Fond de dotation HETERODES**	Un dispositif sûr, global et transversal, pour synchroniser tous les acteurs, et décarboner tous nos usages Le dispositif de Compte Carbone (CC) avec une allocation carbone individuelle égalitaire dynamisera la transition de manière globale, libre et décentralisée et donc socialement créative et joyeuse. 100% des émissions seront intégrées au dispositif. Une pratique individuelle sans rebond, qui renforcera tous les efforts collectifs, institutionnels et structurels.Une application à essaimer sur toute la planète, pour permettre à tous les humains de vivre un "atterrissage" en douceur, chacun sur son territoire. Voir Bruno Latour "Où atterrir" Comment s'orienter… CC agit bien sur les 12 thèmes de la SFEC. Ce dispositif CC garanti le résultat décidé : - réduit l'empreinte carbone et ses pollutions ; - améliore les rendements énergétiques ; - réduit les inégalités financières de revenu ; - implique tous les acteurs, en toute équité ;	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 97.1.1. Mettre en place une dotation carbone individuelle permettra d'opérer des arbitrages au fil de l'eau entre sobriété et différentes technologies disponibles.
			2												*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 97.2.1. Mettre en place une dotation carbone individuelle afin de permettre à chacun de gérer son empreinte carbone.
				3											*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 97.3.1. Mettre en place une dotation carbone individuelle pour instaurer une unité de valeur carbone indépendante des spéculations financières.
					4										*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 97.4.1. Mettre en place un étiquetage carbone généralisé et banalisé.

		- ne nécessite pas d'investissement couteux spécial ; - s'applique progressivement, sans choc social ; - gestion décentralisée, fédérée et démocratique ; - parfaite symétrie d'information à tous les acteurs ; - revalorise le travail humain, donc moins de chômage ; - remplace et évite l'accumulation de règles inefficaces ; - créé les conditions d'une désescalade militaire ; - réduit notre dépendance à la fin d'un cycle de Ponzi. Le Compte Carbone pourra remplacer les obligations « hors sol », qui sont de pratique courante, et réduire le risque d'excès technocratique ou réglementaire, (1 seule solution imposée à des cas tous différents). Le Compte Carbone est trop méconnu des décideurs, un effort de conceptualisation et de faisabilité est nécessaire et urgent pour en comprendre tous les avantages, et le proposer à un vote par référendum. Plus de détail sur les cahiers d'acteur n° 4 et n° 6, qui appliquent ce dispositif sur les thèmes n°5 et n°2. Hétérodes (d'autres chemins) n'a aucun lien d'intérêt, sinon contribuer à une transition juste et viable.					5								*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 97.5.1. Mettre en place une comptabilité carbone individuelle pour responsabiliser d'abord les acteurs sur le terrain.
							6								*6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?* Levier 97.6.1. Grâce à la responsabilisation induite par l'instauration de la comptabilité carbone individuelle, favoriser la montée en puissance de conventions citoyennes locales.
								7							*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Levier 97.7.1. Instaurer un dispositif de quotas carbone individuel pour permettre aux citoyens de décider la répartition de leurs dépenses en carbone.
									8						*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 97.8.1. Relocaliser les activités à long terme par la contrainte du budget carbone individualisé.
										9					*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 97.9.1. Optimiser les choix par les calculs de valeur en poids carbone ; laisser usagers et artisans innover ensemble.
											10				*10. Quelle agriculture dans un futur bas-carbone ?* Levier 97.10.1. Mettre en place la monnaie carbone pour inciter l'agriculture à la transition écologique.
												11			*11. Quelle place pour la forêt et les produits bois dans la stratégie climatique nationale ?* Levier 97.11.1. Rationner le bois quand les énergies fossiles manqueront.
													12		*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 97.12.1. Par le dispositif d'allocation carbone, atteindre la sortie des énergies fossiles de manière démocratique et libérale.
98	**Union Française de l'Electricité**	L'électricité au cœur d'une société résiliente et décarbonée La stratégie française sur l'énergie et du climat (SFEC) a pour vocation de programmer les moyens de mise en œuvre de la transition énergétique, qu'il s'agisse de réduire durablement les émissions de gaz à effet de serre, les consommations d'énergies finales, de développer les énergies renouvelables (EnR) ou notamment d'adapter les réseaux d'électricité. L'UFE souligne en conséquence l'importance de disposer de mesures fortes permettant de faire évoluer les comportements, en renforçant notamment la diffusion des enjeux climatiques et des chemins vers la décarbonation, ainsi que d'accélérer l'appropriation des technologies assurant la baisse des consommations énergétiques et s'appuyant sur les seules énergies décarbonées. Ces mesures doivent cependant ressortir d'une approche complète –industrielle, économique et sociale – afin de garantir que l'énergie reste abordable pour les ménages et les entreprises et génère activité économique et emplois dans les territoires.	1												*1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?* Levier 98.1.1. Entre sobriété et recours aux technologies nouvelles, arbitrer usage par usage. Levier 98.1.2. Apprécier les fortes interactions et complémentarités à l'œuvre entre les deux leviers. Levier 98.1.3. Accroître la flexibilité des consommations par la personnalisation des offres de fourniture d'électricité.
			2												*2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?* Levier 98.2.1. Inscrire la sensibilisation aux enjeux climatiques au cœur des parcours de formation initiale et continue. Levier 98.2.2. Assurer le rôle de veille de l'Etat en matière de transparence et d'exactitude des informations transmises en matière de culture bas carbone. Levier 98.2.3. Assurer l'implication des citoyens et structures locales, fins connaisseurs des territoires.
				3											*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 98.3.1. Prendre en compte le contenu carbone des importations dans le calcul de l'empreinte carbone. Levier 98.3.2. Se reposer de façon accrue sur le parc national de production d'électricité bas carbone renouvelable et nucléaire pour garantir l'indépendance énergétique française. Levier 98.3.3. Encourager l'augmentation des capacités d'échange en Europe tout en garantissant le fonctionnement autonome du système énergétique français.

			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 98.4.1. Rééquilibrer les subventions au profit des technologies bas carbone et réévaluer les subventions à destination des ménages les plus modestes ; compléter cette vision par des mesures à court terme permettant aux plus modestes de payer leurs factures énergétiques. Levier 98.4.2. Mettre en place des politiques d'accompagnement en matière de réorientation professionnelle.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 98.5.1. Combiner réglementation et outils de marché et s'assurer que les mécanismes sont définis en cohérence avec l'objectif de neutralité carbone.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?* Levier 98.7.1. Donner la priorité à la décarbonation des secteurs du bâtiment et des transports.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*8. Comment baisser les émissions du transport ?* Levier 98.8.1. Assurer la bonne acceptabilité sociale des mesures prises en faveur de la décarbonation du transport et mettre en place des aides à l'achat de nouveaux véhicules électriques et à l'installation de bornes de recharge à domicile. Levier 98.8.2. Favoriser le recours au véhicule électrique et prendre en compte les spécificités territoriales dans le déploiement des infrastructures de recharge. Levier 98.8.3. Mettre en place des incitations réglementaires et fiscales en faveur du report modal.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 98.9.1. Basculer d'une vision en nombre d'actes de rénovation à un suivi de la performance réelle des rénovations. Levier 98.9.2. Concernant le parc existant, garantir la pérennité du dispositif "Ma Prime Rénov'". Levier 98.9.3. En matière de rénovation, prendre en compte les préoccupations de confort, renforcer la confiance dans les travaux de rénovation et organiser l'augmentation du nombre de professionnels formés et qualifiés.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 98.12.1. Se reposer de façon accrue sur le parc national de production d'électricité bas carbone renouvelable et nucléaire.
99	**CCL France**	Une tarification carbone efficace grâce à un revenu climatique Avec l'adoption de la loi « Climat et Résilience », l'État français s'est engagé à respecter l'objectif fixé par l'Union européenne d'une diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 55 % d'ici 2030 comparé aux niveaux de 1990. Pour atteindre cet objectif, l'État dispose de plusieurs outils de politique publique, présentant chacun des avantages et des inconvénients. Dans ce cahier, CCL France partage sa position sur le meilleur équilibre à adopter entre ces différents outils (thème n°5) et sur comment réaliser une transition juste (thème 4) et globale (thème 3). CCL France considère que le levier de la tarification carbone est essentiel pour atteindre nos objectifs climatiques. En France, une tarification carbone ambitieuse est implémentée, avec la « Contribution Climat - Énergie » (CCE). Cependant, ses autres caractéristiques ne sont pas optimales : trop d'exonérations, un usage opaque des recettes, et surtout un coût non soutenable pour les citoyen-ne-s, leur faisant porter un fardeau disproportionné.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?* Levier 99.3.1. Tarifer le carbone du transport international. Levier 99.3.2. Promouvoir un prix carbone commun avec les partenaires commerciaux de la France dans le monde, et en premier lieu avec les principaux partenaires commerciaux de la France et de l'Union européenne.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?* Levier 99.4.1. Rendre la tarification carbone plus efficace, transparente et juste par le biais de la redistribution des recettes du prix carbone directement aux citoyens.

		Nous préconisons de redistribuer les recettes de la CCE aux citoyens, sous forme de revenu climatique, puis de relancer la hausse de la CCE. Le revenu climatique est appliqué au Canada, en Suisse, bientôt en Autriche, et un projet de loi est actuellement en discussion aux États-Unis. Ses bénéfices sont soulignés dans de nombreuses études et analyses françaises comme internationales. Couplée à un revenu climatique, la tarification carbone permet d'élever le niveau de vie de la population, de réduire les inégalités sociales tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre. De plus, nous préconisons la promotion active d'un prix carbone commun avec les principaux partenaires commerciaux de la France et de l'Europe (à défaut, l'établissement d'une tarification carbone à la frontière). Cela permet de garantir une compétition équitable pour les entreprises françaises et européennes, de faire baisser l'empreinte carbone de la France, et de relever l'ambition climatique internationale. Enfin, nous soulignons qu'une tarification carbone est nécessaire mais pas suffisante, il faudra en plus une planification, des réglementations, des normes et des subventions pour accompagner la société dans sa décarbonation. Si la tarification carbone modifie la trajectoire de notre économie, la planification accompagne et assiste sa transformation.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?* Levier 99.5.1. Mobiliser le levier du signal prix en complément des réglementations, normes et subventions.
100	**Commune de Plaisance du Touch**	Commune de Plaisance du Touch, engagée dan le développement durable et la transition écologique La transition énergétique et écologique est un défi collectif que les acteurs publics et les collectivités portent localement. Les communes jouent un rôle central dans cette transition. La ville a lancé depuis quelques mois, une démarche pour engager un processus de transition écologique sur le territoire communal. Cette démarche repose sur les opportunités du territoire en privilégiant les boucles locales et les modèles d'économie circulaire. Parmi ses axes prioritaires : la production des Energies renouvelables et favoriser la rénovation énergétique des logements de ses habitants. A ce titre la commune contribue à l'élaboration et la mise en œuvre du PCAET, outil de pilotage essentiel à la réussite de cette transition (PCAET à la maille de l'EPCI Communautés de Communes du Save du Touch). Parmi ses projets à l'étude celui d'un projet de méthanisation, qui répond aux 2 axes prioritaires cités plus haut.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment pour le neuf et le parc existant ?* Levier 100.9.1. Généraliser la chaudière à très haute performance énergétique dans les logements collectifs chauffés ; la pompe à chaleur hybdride est considérée comme la solution la plus pertinente dans le reste du parc.
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	*12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?* Levier 100.12.1. Décarboner le territoire grâce aux gaz verts.